Quatre-vingt-cinquième année. — N° 170. Le Numéro : 15 francs. Mercredi 22 Juillet 1953.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRETES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Arrêté du 21 juillet 1953 portant délégation de signature (p. 6162).

RELATIONS AVEC LES ÉTATS ASSOCIÉS

Arrêté du 21 juillet 1953 portant délégation de signature (p. 6162).

Ministère de la justice.

Décret portant substitution de nom (rectificatif) (p. 6163).

Décrets des 17 et 18 juillet 1953 portant nominations (magistrature et justice musulmane en Algérie) (p. 6163).

Décret du 18 juillet 1953 plaçant un greffier de justice de paix en position de disponibilité (p. 6163).

Décret supprimant des offices, nommant des officiers publics ou ministériels, acceptant leurs démissions, conférant l'honorariat et rapportant des dispositions (rectificatif) (p. 6163).

Décret nommant un interprète traducteur en Algérie (rectificatif) (p. 6163).

Ministère de l'intérieur.

Modifications aux circonscriptions territoriales de communes (p. 6163).

Ministère de la défense nationale et des forces armées.

Citations à l'ordre de l'armée (p. 6163).

Décrets du 18 juillet 1953 portant attribution de commandements, promotions et nominations (armée de mer, active et réserve) (p. 6164).

Liste des candidats admis aux écoles militaires préparatoires d'enseignement général en 1953 (p. 6165).

Liste des candidats admis au prytanée militaire de la Flèche (classes de sixième à première) (p. 6166).

Tour de départ aux théâtres d'opérations extérieurs (p. 6166).

Ministère des finances et des affaires économiques.

Décret du 18 juillet 1953 portant intégration dans le corps des trésoriers généraux et trésoriers-payeurs des territoires d'outre-mer et mutation d'un trésorier-payeur (p. 6175).

Arrêtés du 26 juin 1953 portant détachement (administration centrale des finances et services extérieurs du Trésor) (p. 6175).

Ministère de l'éducation nationale.

Arrêtés du 26 juin 1953 portant détachements (administration centrale et enseignement du second degré) (p. 6175).

Liste complémentaire d'aptitude aux fonctions administratives (additif) (p. 6176).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêté portant nomination d'un membre du conseil national de l'aéronautique (p. 6177).

Arrêté du 26 juin 1953 portant détachement (ponts et chaussées) (p. 6177).

MARINE MARCHANDE

Arrêté portant nomination d'un courtier interprète et conducteur de navires (p. 6177).

Arrêté portant promotion (administration centrale) (p. 6177).

Ministère de l'industrie et du commerce.

Arrêtés du 15 juillet 1953 portant ouverture de crédits (fonds de concours) (p. 6176).

Arrêtés du 15 juillet 1953 agréant du matériel pour emploi dans les mines grisouteuses (p. 6176).

Arrêtés portant nomination, attribution de fonctions et rectificatif : Ecole nationale supérieure des mines de Paris (p. 6176).

Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne (p. 6176).

Instruments de mesure (p. 6176).

Ministère de l'agriculture.

Arrêté du 21 juillet 1953 portant ouverture d'un concours pour le recrutement d'ingénieurs adjoints stagiaires des travaux ruraux (p. 6477).

Liste d'admission dans les écoles nationales vétérinaires à la suite du concours de 1953 (p. 6477).

Ministère de la reconstruction et du logement.

Arrêtés du 20 mai 1953 portant déclaration d'urgence de travaux nécessaires à la réalisation de projets de reconstruction et d'aménagement de communes (p. 6478).

Arrêtés portant nomination et titularisation (administration centrale et régisseurs d'avances) (p. 6478).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêtés portant promotions (directions départementales de la santé) (p. 6478).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Arrêté portant détachement (services extérieurs) (p. 6478).

Nominations à des emplois réservés (p. 6478).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution. — Nomination et démissions de membres de commissions. — Convocations de commissions et d'une conférence d'organisation de débats. — Réunions de commissions (p. 6479).

Conseil de la République. — Convocations de commissions. — Réunions de commissions (p. 6481).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Modification à la liste des membres des groupes. — Réunion de commission du mardi 21 juillet 1953. — Convocations de commissions (p. 6481).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

PRÉSIDENCE DU CONSEIL

Avis relatif à l'édition et à la mise en vente de publications officielles de la présidence du conseil (direction de la documentation) (p. 6483).

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Liste des banques françaises inscrites et des banques françaises radiées (p. 6481).

Avis aux importateurs et *avis* n° 556 de l'office des changes relatif aux formalités et procédures à respecter par les importateurs titulaires de licences financables dans le cadre de l'aide américaine à l'Europe (p. 6481).

Avis aux exportateurs relatif à l'expédition sur la Tunisie de sucre d'origine et de provenance françaises (p. 6483).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Avis aux exportateurs relatif à l'expédition sur la Tunisie de sucre d'origine et de provenance françaises (p. 6483).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Avis de vacance du poste d'inspecteur divisionnaire de la santé à Dijon (p. 6481).

Avis de vacance d'un poste de chef de bureau à la direction départementale de la population et de l'entr'aide sociale d'Ille-et-Vilaine (p. 6481).

Situation de la caisse centrale de la France d'outre-mer (janvier 1953) (p. 6485).

Annonces (p. 6486).

DEBATS PARLEMENTAIRES

(PUBLICATIONS SPÉCIALES VENDUES SÉPARÉMENT)

N° 60 A. N.

Assemblée nationale. — Compte rendu *in extenso* des débats du mardi 21 juillet 1953. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 3629).

N° 44 C. R.

Conseil de la République. — Compte rendu *in extenso* des débats du mardi 21 juillet 1953. — Questions écrites. — Réponses des ministres aux questions écrites (p. 1397).

DEBATS DE L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

(PUBLICATION SPÉCIALE VENDUE SÉPARÉMENT)

N° 21

Compte rendu *in extenso* des débats du mardi 21 juillet 1953 (p. 697).

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

PUBLIÉS EN ANNEXES

Assemblée nationale. — Annexes: feuilles 91 et 92 (session de 1952) (*pour l'édition complète*). (Voir le sommaire des annexes au *Journal officiel* du mardi suivant.)

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Délégation de signature.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer leur signature;

Vu les décrets des 28 juin et 2 juillet 1953 portant nomination des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 53-623 du 18 juillet 1953 portant délégation d'attributions au secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Arrête:

Article unique. — M. Roger Grégoire, directeur de la fonction publique est autorisé à signer, au nom du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, tous arrêtés relatifs à l'échelonnement indiciaire des grades et emplois et aux traitements afférents aux différentes catégories de fonctionnaires et agents civils et militaires de l'Etat, à l'organisation et à l'ouverture des concours et examens professionnels, à la composition des commissions administratives et comités techniques paritaires institués en exécution des dispositions de l'article 20 du statut général des fonctionnaires, ainsi qu'à l'application du régime de notation prévu par les articles 38 et 39 de la loi du 19 octobre 1946.

Fait à Paris, le 21 juillet 1953.

PIERRE JULY.

RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES

Délégation de signature.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé des relations avec les Etats associés,

Vu le décret n° 48-1233 du 28 juillet 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les cabinets ministériels;

Vu le décret du 2 juillet 1953 portant nomination de membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer leur signature;

Vu le décret du 10 juillet 1953 relatif aux attributions du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé des relations avec les Etats associés;
Vu l'arrêté du 10 juillet 1953 portant nomination des membres du cabinet du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente de signature est donnée à M. le colonel de Brebisson, chef de l'état-major particulier du secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé des relations avec les Etats associés, pour tous actes, arrêtés, décisions et ordonnances, à l'exclusion des décrets.

Art. 2. — Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé des relations avec les Etats associés, est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 juillet 1953.

MARC JACQUET.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret portant substitution de nom.

Rectificatif au *Journal officiel* du 24 mars 1953: page 2811, 2e colonne, au lieu de: « Glicsman (Herscu), né le 22 mars 1899 à Rusi (Roumanie)... », lire: « Glicsman (Herscu), né le 22 mars 1899 à Husi (Roumanie)... ».

Décret du 17 juillet 1953 portant nomination d'un bachadel chef.

Par décret en date du 17 juillet 1953, M. Kahloula Khaled, bachadel chef de la mahakma annexe de Philippeville, est nommé, sur sa demande, en la même qualité, à la mahakma annexe de Zemmora, en remplacement de M. Demaghlatrous, décédé.

Décret du 18 juillet 1953 portant nomination d'un cadi notaire.

Par décret en date du 18 juillet 1953, M. Zouaoui Abdallah, suppléant de cadi notaire à la mahakma de Kerrata, inscrit au tableau d'aptitude pour les fonctions de cadi notaire, est nommé cadi notaire et affecté, en cette qualité, à la mahakma de Port-Gueydon, en remplacement de M. Benhabyles Abdelmadjid, non acceptant, et dont la nomination a été rapportée.

Décrets du 18 juillet 1953 portant nomination de cadis.

Par décret en date du 18 juillet 1953, M. Baali Aoumeur, bachadel à la mahakma ibadite de Ghardaïa, est nommé, sur sa demande, cadi de ladite mahakma, en remplacement de M. Baamra Aoumeur, dont la démission a été acceptée.

Par décret en date du 18 juillet 1953, M. Zitouni Ali, cadi de la mahakma de Nedroma, est nommé, sur sa demande, en la même qualité, à la mahakma de Trézel, en remplacement de M. Kara-Terki, qui a été nommé à Tlemcen.

Décrets du 18 juillet 1953 portant nomination d'adels.

Par décret en date du 18 juillet 1953, M. Saïchi Mohamed, candidat reçu au concours ouvert pour le recrutement d'adels des mahakmas malékites dans les départements algériens, est nommé adel et affecté, en cette qualité, à la mahakma de Saïda, en remplacement de M. Bensid Mohamed, qui a été nommé à Frenda.

Par décret en date du 18 juillet 1953, M. Dib Mohamed, candidat reçu au concours ouvert pour le recrutement d'adels, est nommé adel et affecté, en cette qualité, à la mahakma de Collo, en remplacement de M. Hadj-Smain, qui a été nommé à Duperre.

Par décret en date du 18 juillet 1953, M. Hadj-Ali (Lahcène), candidat reçu au concours ouvert pour le recrutement d'adels des mahakmas malékites dans les départements algériens, est nommé adel à la mahakma de Bordj-Bou-Arreridj, en remplacement de M. Smati (Saci), qui a été admis à cesser ses fonctions.

Par décret en date du 18 juillet 1953, M. Benallègue Abdelbaki, titulaire du diplôme d'études des médersas, est nommé adel et affecté, en cette qualité, à la mahakma de Miliana, en remplacement de M. Baba-Ali, qui a été nommé à Oran.

Décret du 18 juillet 1953 portant nomination d'un magistrat.

Par décret en date du 18 juillet 1953, M. Boyer, substitut du procureur de la République de 2e classe près le tribunal de première instance de Saint-Denis (Réunion), est nommé substitut du procureur de la République de 2e classe près le tribunal de première instance de Laon, en remplacement de M. Portail, qui a été nommé substitut détaché au tribunal de première instance de la Seine.

Décret du 18 juillet 1953 plaçant un greffier de justice de paix en position de disponibilité.

Par décret en date du 18 juillet 1953, M. Skander Hachemi, greffier de la justice de paix de Saint-Cloud, est mis en disponibilité d'office, pour raison de santé, en application des dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 12 juin 1937. Cette décision aura effet à compter de la notification du présent décret.

Décret supprimant des offices, nommant des officiers publics ou ministériels, acceptant leurs démissions, conférant l'honorariat et rapportant des dispositions.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 juillet 1953: page 6305, 1re colonne, 47e ligne, au lieu de: « M. Bourbon (André), greffier », lire: « M. Bourdon (André) »; 2e colonne, entre les 32e et 33e lignes, lire: « M. Saugeron (René-Fernand-Auguste), greffier de la justice de paix de Riom, canton Ouest (Puy-de-Dôme), en remplacement de M. Bunout (René), démissionnaire ».

Décret nommant un interprète traducteur en Algérie.

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 juillet 1953: page 6307, 2e colonne, 41e ligne, au lieu de: « nommé interprète pour la langue italienne », lire: « nommé interprète traducteur pour la langue italienne ».

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Modifications aux circonscriptions territoriales de communes.

Par arrêté du préfet du Gard en date du 17 juin 1953, a été approuvée la modification des limites territoriales des communes de Saint-André-de-Valborgne et des Plantiers (canton de Saint-André-de-Valborgne, arrondissement du Vigan), telle qu'elle résulte du plan annexé audit arrêté.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE ET DES FORCES ARMEES

Citations à l'ordre de l'armée.

Par décision n° 20 en date du 16 juillet 1953, le ministre de la défense nationale et des forces armées régularise les citations ci-après accordées par ordres particuliers nos 116 et 117 en date du 15 juin 1953 de M. le général de corps d'armée Navarre, commandant en chef des forces terrestres, aériennes et navales en Indochine:

A l'ordre de l'armée.

Brunet (Félix-Edouard), lieutenant-colonel, base aérienne 195.

Devillier (Georges-Louis), lieutenant-colonel, groupement aérien tactique Nord.

Duranthon (André-Henri), lieutenant-colonel, base aérienne tactique Nord.

Grandremy (Jean-Alfred), lieutenant-colonel, sous-groupement des moyens militaires de transport aérien.

Groysillier (François-Lucien), lieutenant-colonel, commandement de l'air en Extrême-Orient.

Labarre (Jacques-Emmanuel), lieutenant-colonel, commandement de l'air en Extrême-Orient.

Vieugeot (Henri-Charles), lieutenant-colonel, base aérienne de Cat-Bi.

Boyer de Bouillane (Félix-Marie), commandant, groupe de chasse 1/8 « Saintonge ».

Latapy (Charles-Marie), commandant, groupement aérien tactique Nord.

Reder (Jean), commandant, groupement aérien tactique Nord.

Pascual (Paul-Albert), capitaine, groupement aérien tactique Nord.
Poels (Pierre), capitaine, groupe de transport 2/62 « Franche-Comté ».
Tissot (Eugène), capitaine, groupe de transport 2/61 « Anjou ».
Locatelli (Jean-Marie), adjudant-chef, groupe de transport 1/61 « Béarn ».

Ces citations comportent l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme.

Décret du 18 juillet 1953 portant attribution de commandements.

Par décret en date du 18 juillet 1953:

Les officiers désignés ci-après sont nommés aux commandements suivants:

A. — BATIMENTS DE SURFACE

Capitaines de vaisseau.

MM. Reynaud (J.-J.-E.), du bâtiment de ligne *Richelieu*.
Raybaud (A.-J.-R.), du bâtiment base *Béarn*.
Poncet (P.-M.-A.), du destroyer *Guichen*.
Denbo (L.-V.-A.), de la 5e division de detroyers et du destroyer *Surcouf*.

Capitaines de frégate.

MM. Beghelli (J.-F.-P.), du groupe *Emile-Bertin-Suffren*.
Colin (J.-H.-E.), du destroyer *Le Terrible*.
de Pasquier de Franclieu (J.-R.-M.-G.), de la 3e division d'escorteurs et du *Bambara*.
Legendre (R.-P.-L.), de la 4e division d'escorteurs et du *Hova*.
Moreau (P.-G.), de l'escorteur de 2e classe *Savorgnan-de-Brazza*.
Espouy (E.-L.-B.), de l'escorteur de 2e classe *Francis-Garnier*.
Sigaud (C.-M.), du bâtiment base de sous-marins *Gustave-Zédé*.
Gardies (A.-J.-C.-M.-J.), du bâtiment hydrographe *Beautemps-Beaupré*.

Capitaines de corvette.

MM. Gueritaud (J.-F.-E.), de l'escorteur de 2e classe *Touareg*.
O'Neill (J.-M.-E.), de l'escorteur de 2e classe *Soudanais*.
Fliche (A.-M.-P.-G.), de l'escorteur de 2e classe *Chamois*.
Delahousse (P.-O.-L.), de l'escorteur de 2e classe *Capricieuse*.
Remignon (P.-Y.), de l'escorteur de 2e classe *Bisson*.
Roger (G.-R.), du dragueur océanique *Oise*.
Mailly (P.-M.-M.-J.), du bâtiment de débarquement *Orne*.
Sommet (J.-A.-M.), du bâtiment de débarquement *Cheliff*.
Courtadon (J.-P.-A.), du pétrolier *Elorn*.
Ortolan (G.-F.-A.), du bâtiment océanographe *Ingénieur-Elie-Monnier*.
Adrien (G.-M.-J.), de la 3e division d'escorteurs côtiers et d'un escorteur de cette division.
Boucher (P.-L.-A.-R.), de la 6e division d'escorteurs côtiers et d'un escorteur de cette division.
Content (P.-A.), de la 22e division de dragueurs côtiers et d'un dragueur de cette division.
Guyot (M.-P.-M.), de la division navale d'assaut no 1.
Danton (J.-J.-J.), de la division navale d'assaut no 2.
Flament (R.-C.-L.-M.-J.), de la marine en Afrique équatoriale française et au Cameroun.
Auge (M.-F.-C.), des forces fluviales de Cantho et d'un engin de ces forces.
Parfond (P.-L.-E.), des forces fluviales de Vinh-Long et d'un engin de ces forces.

Lieutenants de vaisseau.

MM. de Rouge (A.-M.-E.-E.), de l'escorteur côtier *Lansquenet*.
Accary (L.-P.), de l'escorteur côtier *Tirailleur*.
Quillien (J.-N.), de l'escorteur côtier *Dragon*.
Bonnafont (A.-G.-A.-J.), d'un dragueur de la 70e division de dragueurs côtiers.
d'Humieres (M.-J.-C.), d'un dragueur en armement aux U. S. A.
Carquain (M.-P.-A.), d'un dragueur en armement aux U. S. A.
Herbecq (L.-J.-A.-M.-M.), d'un dragueur en armement aux U. S. A.
Cluzel (Y.-L.-H.), d'un dragueur en armement aux U. S. A.
Le Borgne (G.-P.), du chaland de débarquement *Pertuisane*.

B. — SOUS-MARINS

Capitaines de frégate.

M. Roy (P.-M.-J.), de la 1re escadrille de sous-marins.

Lieutenants de vaisseau.

MM. Dadvisard (M.-L.-R.-C.), du sous-marin *Astrée*.
Ladsous (J.-M.-L.-L.), du sous-marin *Sultane*.
Brossolet (R.-P.), du sous-marin *Bouan*.
Andrieu (P.-J.-L.-B.), du sous-marin *Riend-Morillot*.

C. — AERONAUTIQUE NAVALE

Capitaine de frégate.

M. de Brossard (M.-R.), de l'aéronautique navale en Algérie et de l'aéronautique navale de Lartigue.

Capitaines de corvette.

MM. Lemaître (L.-H.), de la base aéronavale de Lanveoc-Poulmic.
des Prez de La Morlais (B.-J.-G.-M.), de l'aéronautique navale de Cat-Lai.
Gouilet de Rugy (R.-A.-F.), de la flottille 21/F.
Arnaud (J.-E.), de la flottille 22/F.
Le Berre (R.-A.), de la flottille 27/F.
Baron (M.-H.-H.), de l'escadrille 56/S.

Lieutenants de vaisseau.

MM. Duval (A.-L.-C.-P.), de la flottille 4/F.
Gras (B.-J.-M.-B.), de la flottille 15/F.
Roumain de la Touche (F.-M.-A.), de l'escadrille 57/S.

Est annulé le décret du 22 décembre 1952 en ce qui concerne M. le lieutenant de vaisseau Guillemette (H.-M.-L.-G.).

Décret du 18 juillet 1953 portant promotion dans la réserve de l'armée de mer et admission à l'honorariat.

Par décret en date du 18 juillet 1953, est promu dans le corps des officiers de marine de réserve:

Au grade de capitaine de vaisseau de réserve.

(Pour compter du 27 novembre 1942.)

M. le capitaine de frégate de réserve Carlini (Dominique), du port de Toulon.

Cet officier supérieur est rayé des cadres de la réserve de l'armée de mer et admis à l'honorariat du grade de capitaine de vaisseau le 22 juillet 1949.

Décret du 18 juillet 1953 portant promotion dans la réserve du corps du commissariat de la marine.

Par décret en date du 18 juillet 1953, est promu dans la réserve du corps du commissariat de la marine, pour compter du 1er août 1953:

Au grade de commissaire de 1re classe de réserve.

M. le commissaire de 2e classe de réserve Parege (Jean-Marie-Yves-Julien), port d'immatriculation Toulon.

Décret du 18 juillet 1953 portant nominations dans la réserve de l'armée de mer.

Par décret en date du 18 juillet 1953:

Sont nommés dans le corps des officiers de marine de réserve:

Au grade d'enseigne de vaisseau de 2e classe de réserve.

(Pour compter du 1er juillet 1953.)

Les aspirants de marine de réserve du port de Toulon, dont les noms suivent:

Branche « Chefs de quart ».

MM. Scalbert (Philippe-Henri-Antoine-Marie-Joseph).
Théry (Pierre-Gérard-Paul-Marie-Joseph).
Bergez (Gérard-Charles-François).
Piou (Jean-François-Marie-Albert).
Le Marc (Charles-Nicolas-Jean).
Bonnot (Joseph-Louis-Marie-Léon-Marcel).
Duchenois-Dapremont (Jacques-Henry-Joseph).
Bonnet (Bernard-Georges-Marie).
Belgodère (Pierre-Francis).
Drevelle (Claude-Paul-Marie-Guy).
Duhamel (Régis).
Collin (Henri-Edmond).
Richard (Patrick-Pierre-Marie).
Cord'Homme (Edmond-Henri-Jacques).
Thoubet (Henri-Pierre-Marie).
Annequin (Gilbert-Jean).
Borrien (François-Henri).
Detournay (Philippe-Florent-Nicolas).
Tchadou (Guy-Dominique).
de Séguin de Reynies (Marie-Louis-Antoine).

MM. Fontagnères (Paul-André-Pierre).
Faure (Jean-Baptiste-Jacques-Philippe).
Grassin (Henry-Jacques-Julien).
Le Cottier (Jacques-Marie-Joseph).
Garnier (Michel-René).
Collin (Henri-Yves).
Julienne (Jacques-Emile-Joseph).
Mouronvalle (Henri-Marcel).

Sont nommés dans le corps des ingénieurs mécaniciens de réserve:

(Pour compter du 1er juillet 1953.)

Au grade d'ingénieur mécanicien de 3e classe de réserve.

Les aspirants mécaniciens de réserve du port de Toulon, dont les noms suivent:

Branche « Service général ».

MM. Lebrun (Amédée).
Gagaille (Roger-Maurice-Marcel).
Bigot (Luc).
Servel (Pierre).
Goubault (Pierre-Claude).
Guille (Robert-Michel-Charles).
Beyris (Jean-Henri).
Gautier (Jacques-René-Jean).
Tison (Roland-Raymond-Eugène).
Armon (Ara-Aris).
Courrech (Christian-René-Emile).
Pirou (Robert).
Seyssaut (René-Yvon-Marie).
Ducastel (Philippe-Henry-Louis).
Durand (Jean-Pierre-Marie-Georges-Henri-Régis).

Branche « Aéronautique ».

MM. Thiébaut (Guy-René-Georges).
Rouget (Pierre-Paul-Jean).
Thévenet (André-Justin-Louis).
Vallet de Villeneuve (René-Marie-Gaston).

Liste des candidats admis aux écoles militaires préparatoires d'enseignement général en 1953.

Classe de quatrième moderne.

Adam (Gilbert).
Barbeau (Yves).
Bouet (André).
Brunet (Alain).
Darnois (Jean-Claude).
Demotes-Mainard (Gaëtan).
Dogniaux (Gérard).
Kehler (Jean-Curt).
Lemaire (Yves).
Masson (Alfred).
Mazy (Axel-Jacques).
Mougin (Jean-Marie).
Niepce (Jean-Claude).
Prautoy (Georges).
Sainseaux (Gérard).
Soret (Bernard).
Tanneur (Jean-Georges).

Classe de quatrième classique.

Claude (Henry).
Colin (Pierre).
Dumenil (Jean-Pierre).
Paon (Jean-François).
Perrot (Louis-Eugène).

Classe de cinquième moderne.

Beaujard (Guy-Louis).
Benoit (Jean-Yves).
Bernard (Pierre).
Bodinier (Gilbert-Henri).
Colin (Alain).
Cosse (Alain-Pierre).
Daubigny (Jean-Claude-Raymond-Nicolas-François).
Decker (Roland).
Douls (Jean-Claude).
Falt (Pierre-Armand).
Gargou (Philippe-Robert).
Giordano (Gabriel-Jean).
Guichard (Jean-Claude-Marc).
Jouault (Jacques).
Jurek (Roland-René).
Laisné (Jackie-Bernard).
Lecomte (Jean-Claude).
Lelouard (Guy).
Louarn (Jean-Michel).
Marmoret (Bernard).
Martin (Michel-Charles).
Mohr (Lucien).
Pernin (Jean-Marie).
Picquet (Jean-Marie).
Pla (Joël).
Pucheu (Arthur).
Rouard (Gérard-Jean).
Vidal (Jean-Pierre).

Classe de cinquième classique.

Barberis (Bernard-Jean).
Chrétien (Yvon-Victor).
Cuvelot (Jean-Christian).
Fournier (Jean-Michel).
Lamaury (Jean-Pierre).
Pintor (Francis-Louis).
Quessette (Jacques-Alain).

Classe de sixième.

Achour (Pierre-André).
Adli (Jean-Marie).
Albepart (Jean-Guy).
Antony (Daniel).
Arino (Henri-Georges).
Astier (André-Lucien).
Audoine (Robert).
Baconnier (Jean-François).
Bancet (Marius).
Barale (Serge).
Baralon (Jean-Claude).
Barbier (Maurice).
Baroudel (Guy-Jean).
Barszczak (Bernard).
Bathany (Albert-Marie).
Battas (Yannick).
Belleville (Raymond).
Belleville (Roland).
Berisot (Claude).
Billore (Jean-Claude).
Bince (François).
Boisseau (Jean-Paul).
Boizard (Michel-Maurice).
Bolot (Jean-Marie).
Bonelli (Philippe).
Bonneraa (Henri).
Bonvalot (Louis).
Bosson (Christian).
Boulingniez (Bernard).
Bouniot (Maurice).
Bourgeois (Bernard-Joseph).
Bourgeois (Emmanuel).
Bregeon (Bernard).
Bressan (Raymond).
Briat (Roger).
Bruand (Alain).
Brun (Daniel).
Buchin (Thierry).
Cadene (Jean-Pierre).
Caillat (Georges).
Canevet (Guy).
Carles (Robert).
Carlevaro (Guy-Daniel).
Caujolle-Bert (Alain).
Chabanne (Jean-Philippe).
Chambrion (Bernard).
Chanial (René).
Chanteloup (Gérard).
Chanvin (Raymond).
Chapelle (Jacky).
Chapert (Jean-Louis).
Charlet (Jean Claude).
Chassagne (Jean-Claude).
Chassaing (Jean-Marie).
Chenu (Joseph).
Chessoux (Bernard).
Chevalier (Jean-Marie).
Choiset (Claude).
Christophe (Philippe).
Collet (Bernard-Henri).
Comanzo (Christian).
Combes (Claude).
Compain (Jean).
Couilloud (Michel-Claude).
Courvalin (Jacques).
Couston (Jean-François).
Couturier (Alain).
Craé (Yvon-Georges).
Crotbier (Jean-Paul).
Darcourt (Alain-Serge).
Dargagnon (Sylvain).
Dartiguelongue (Pierre).
Dhaussy (Gérard).
Dehon (Henri).
Delbosc (Jean-Victor).
Deloin (Albert).
Demanget (Jean-Pierre).
Desbois (Yvon).
Deschamps (Daniel).
Desforges (Jacques).
Donadini (Guy-Pierre).
Dubois (Claude).
Dubois (Didier).
Duhau (Pierre-Marcel).
Dumas (Daniel).
Dunyach (Jean-Claude).
Dupevrat (Maxime).
Dupré (Jean-Louis).
Dupuis (Claude).
Durepaire (André).
Durupt (Jean-Marie).
Duvernet (Jean-Marc).
Ealet (François).
Edmond (Michel-Charles).
Ehre (Gilles).
Erb (Jean-Paul).
Escarnot (Georges-Henri).
Faivre (Jean-Pierre).
Faure (Jean-Claude).
Fauriat (Bernard).
Faurie (Jean-Jacques).
Fevre (Bernard).
Fevrier (Jean-Yvon).
Fleurigeon (Gérard).
Florentin (Christian).
Fontaine (Bernard).
François (Jacques).
Frere (Claude).
Fric (Serge).
Froehly (Michel).
Froideval (Roger-Henri).
Gabaig (Jean-Pierre).
Gaidry (Jean-Claude).
Garnier (Lucien-Henri).
Garreta (Jacques).
Gascard (Jean-Claude).
Gaussel (Jean-Pierre).
Gauthier (Francis).
Gava (Jean-Bernard).
Gelis (Serge).
Gendre (François).
Geng (Marcel).
Gervais (Henri).
Georget (Jean-Pierre).
Gobert (André).
Gouby (Serge).
Gradit (Claude-René).
Gras (Georges).
Grivel (Philippe).
Guay (Pierre-Yves).
Guichoux (Raphaël).
Guillaud (Gaëtan).
Guillemaud (Jack-Roland).
Guyard (André).
Guyomard de Preaudet (Jean-Louis).
Hallette (Christian).
Helluy (Charles).
Henaff (Jean-François).
Henck (Serge-Jean).
Herbain (Serge).
Herbaux (Maurice).
Hocquet (Oscar).
Hodent (Sylvix).
Hoegy (Jacques).
Jacq (Jean-Paul).
Jamin (Gérard).
Jaworski (Michel).
Jorry (Frédéric).
Jouany (Jean-Adrien).
Kontzler (Daniel).
Kornprobst (Pierre).
Labbe (Jean-Pierre).
Lamy (Jean-Pierre).
Landois (Michel).
Langrand (Gérard).
Larcheron (Robert).
Lardy (Robert).
Larguet (Bernard).
Larrière (Guy-Léon).
Lavalard (Jacques).
Le Berre (Pierre-Louis).
Le Denmat (René).
Legrand (Raymond).
Lemaire (Jean-Honoré).
Lemeux (Roger).
Lenoir (Daniel).
Leroy (Christian).
Lescure (André-Pierre).
Leseur (Régis).
Lestringuez (Daniel).
Lierville (Daniel).
Loaëc (Serge).
Lucas (Jean-Claude).
Magne (Bruno-André).
Maillard (Michel-André).
Mairot (Jean-Claude).
Maraval (Claude-Pierre).
Marches (Jean-Claude).
Marguerittat (Alain).
Marmottant (Jacques).
Marrec (Yannick).
Martin (André).
Masson (Jean-Pierre).
Mathieux (Gérard).
Mazieras (Alain).
Menetrier (Alain-Paul).
Menoux (Gérard).
Messaoudi (Jean-Philippe).
Michel (Alain).
Mielle (Denis-Louis).
Millard (Armand).
Molin (Etienne-Albert).
Molinet (André).
Mollard (Guy).
Moreau (Joseph-Marie).
Morillon (Alain).
Mouret (Jean-Louis).
Naud (Jean-Pierre).
Niggel (Lucien).
Nocelo (Jean-Louis).
Noguier (Charles).
Normant (Joël).
Novel (Louis).
Obers (Alain).
Pacalon (Jean-Claude).
Parent (Charles).
Parsi (Pierre).
Pascolo (Didier).
Paulin (Rémy-Gaston).
Pauly (Jacques).
Perceau (Jean-Pierre).
Pericaud (Marcel).
Perocheau (Daniel).
Perrin (Gabriel-Marcel).
Petiot (Jack).
Petit (Bernard).
Petitjean (Michel).
Picard (Michel).
Pierrel (Jean).
Pinna (José).
Pointeaux (Bernard).
Pons (Jacques).
Popelka (Claude).
Prevel (Michel-François).
Proust (Jacky).
Prunier (Claude).
Pujo (Bernard).
Puyo (Guy).
Quinery (Michel).
Rabaseda (Jean-Pierre).
Radie (Christian).
Ravetto (François).
Raynaud (André).
Renard (Michel).
Rey (Franck).
Robbes (Jean-Pierre).
Rongeon (Jean-Claude).
Rouille (Maurice-Louis).
Rousselot (Bernard).
Roussillon (François).
Rudelle (André).
Salas (Christian).
Sarrazin (Pierre).
Saulnier (Michel).
Sauvebois (Jean-Marie).
Seguin (Michel).
Serres (Alain).
Serres (Bernard).
Sicre (Joseph).
Solange (Jean-Claude).
Tafelski (Georges).
Thiebaud (Jacques).
Thouron (Léo-Célestin).
Tournoux (Gérard).
Trichot (Christian).
Turquet (Roger).
Uhl (Claude).
Vasseur (Jean-Marie).
Vergez (Benoît).
Vergreite (Jean-Claude).
Vial (Jean-Paul).
Vidot (Louis-Philippe).
Vilain (Daniel).
Vinet (Michel).
Vivier (Georges-Louis).
Vollmer (Jean-Jacques).
Vonlanthen (Jean-Marie).
Wolf (Claude-Pierre).

Les affectations dans les écoles des élèves admis seront notifiées aux familles par les autorités qui ont reçu les demandes d'admission.

Liste des candidats admis au prytanée militaire de la Flèche (classes de sixième à première).

Classe de première, section C.

Boyer-Vidal (Yves).	Prod'hon (Jacques).	Schieb (Maurice).
Devie (Pierre).	Rideau (François).	
Jaudou (Marcel).	Rouanet (François).	

Classe de première, section moderne.

Gilotte (Jean-Louis).

Classe de seconde, section B.

Bello (Jean).	Brignol (Claude).	Monnot (Jean).
Blanchet-Beaulieu (Pierre).	Colin (Yves).	

Classe de seconde, section moderne.

Crespin (Jean-Marie).	Dervin (Alain).	Lemercier (Claude).

Classe de troisième, section B.

Cuny (Jean-Pierre).	Decieux (Alain).	Laffly (Paul).
David (Patrick).	Jounin (Gérard).	Muller (Jacques).

Classe de troisième, section moderne.

Branellec (André).	Friez (Jean-Marie).	Trumeau (Guy).
Chalony (Guy).	Lefèvre (Bernard).	

Classe de quatrième, section B.

Branchereau (Jean-Louis).	Gaquiere (Gilles).	Tisseyre (Michel).
Chabalier (Alain-Claude).	Laffly (Roger).	Tran Hmh (Duc).
David (Pierre).	Rideau (Guy).	Zeitoun (Richard).
	Robert (Georges).	
	Senges (Bertrand).	

Classe de quatrième, section moderne.

Bocq (Serge).	Martin (Paul).	Tavignot (Jean).
Champion (Marc).	Millant (Jean-Pierre).	Trotereau (Jean-Pierre).
Gérard (Claude).	Pecoup (Gérard).	
Herreman (Eric).	Royere (Claude).	Villaumie (Daniel).
Latique (Philippe).	Sidobre (Claude).	
Maigrot (Jean-Claude).	Sogno (Claude).	

Classe de cinquième, section classique.

Dardagnon (Gérard).	Lascombe (Jacques).	Massiani (Fabien).

Classe de cinquième, section moderne.

Dubois (Bernard).	Ducerisier (Jean).	Grego (Victor).

Classe de sixième.

Albertin (Dominique).	Dupont (Jacques).	Michallesco (Jean-Pierre).
Barreteau (Christian).	Duran (Jacques).	Micheletti (Gabriel).
Bodin (Christian).	Durand (Marc-Albert).	Nadau (Jacques).
Borgniet (Michel).	Eclache (Alain).	Pannier (Jean-Claude).
Boulay (Yannick).	Friedt (Jean-Marie).	Paul (Gérard).
Bouroullec (Jean-René).	Grosse (Jean-Pierre).	Pipelier (Jean-Claude).
Bourry (Bernard).	Guinomet (Yves).	Portal (François).
Boussat (Michel).	Hue (Roger).	Roux (Alain).
Caumartin (Alain).	Janvier (Daniel).	Roy (Alain-Philippe).
Colin (Jean-Alain).	Keller (François).	Ségalen (Robert).
Courosse (Bernard).	Le Berre (Jean).	Terrier (Jean-Claude).
Cruaud (Daniel).	Le Bonhomme (André).	Touchard (Jean).
Daly (Jean-Pierre).	Le Bouder (Jean-Louis).	Vincent (Robert).
Denis (Gilles).	Le Flem (René).	
Dinahet (Jean-Claude).	Level (René).	
Dothal (Jacques).	Lickel (Gérard).	
Dubourdeaux (Michel).	Lombard (Yves).	

Les élèves seront convoqués individuellement par les soins du commandant du prytanée militaire.

La rentrée aura lieu les 23 et 24 septembre 1953.

Les admissions ne deviendront définitives qu'à la fin du premier trimestre de l'année scolaire 1953-1954.

Les élèves qui, au cours de ce premier trimestre, se révéleront insuffisants pourront être proposés pour le renvoi aux vacances de Noël 1953.

Les élèves qui, en fin d'année scolaire, n'auront pas obtenu la moyenne de 9 s'exposeront à être exclus de l'école après délibération du conseil des classes.

Tour de départ pour servir sur les théâtres d'opérations extérieurs.

Extrait des listes A et B établi à la date du 1er juillet 1953.

Références :

D. M. n° 97281 PM/I. B du 15 juin 1949.
Modificatif n° 1 du 27 septembre 1949.
Modificatif n° 2 du 31 décembre 1949.
Modificatif n° 3 du 6 juin 1950.
Modificatif n° 4 du 6 juillet 1951.
Modificatif n° 5 du 6 février 1952.
Modificatif n° 6 du 10 mars 1952.
C. M. n° 172983 PM/I. B. du 10 octobre 1952.

TROUPES METROPOLITAINES

I. — Le présent extrait des listes des tours de départ (tour normal et tour spécial) annule et remplace, pour les mises en route à effectuer au cours du 4e trimestre 1953, l'extrait établi à la date du 1er avril 1953, inséré au *Journal officiel* du 17 avril 1953, page 3387 et suivantes.

II. — Les officiers dont le nom figure sur le présent extrait devront être considérés comme susceptible d'être mis en route entre le 1er octobre 1953 et le 1er janvier 1954.

Ces officiers seront soumis, dans les moindres délais, à la visite médicale réglementaire et, éventuellement, à une contre-visite, dans les conditions précisées par la décision ministérielle n° 4728/2/DCSSA en date du 19 août 1949.

Les certificats médicaux correspondants seront adressés sous le timbre de la direction du personnel militaire de l'armée de terre (2e bureau), avant le 30 juillet 1953, délai de rigueur.

Dans le cas où ces pièces ne pourraient parvenir avant cette date, le résultat des visites d'aptitude serait transmis, sous le même timbre, par télégramme. Ces documents ne seront pas établis pour les officiers ayant figuré sur le précédent extrait des listes de tour de départ et dont les certificats médicaux ont déjà été fournis.

III. — Les officiers ayant antérieurement fait l'objet d'une désignation pour servir sur un théâtre d'opérations extérieur et non encore embarqués ne sont pas inscrits sur le présent extrait. Ils seront mis en route, sans nouvelle inscription, soit à la date qui leur a été prescrite, soit à celle qui leur sera ultérieurement notifiée par décision individuelle.

Ne figurent pas également sur le présent extrait les officiers mis en sursis en application de la D. M. n° 45387 PM/I. B. du 19 mars 1953.

IV. — Jusqu'à publication du prochain extrait trimestriel des listes de tour de départ, aucun des officiers inscrits sur le présent extrait ne devra être désigné pour effectuer un stage d'instruction ou d'information qui aurait pour résultat de retarder son départ.

V. — *Prescriptions particulières.* — En vue de faciliter la constitution ultérieure des différents détachements de renfort, les chefs de corps adresseront sous le timbre de la direction du personnel militaire de l'armée de terre (2e bureau), le 30 juillet 1953, une liste nominative des officiers inscrits sur la présente liste, indiquant le territoire (métropole, T. O. A. ou A. F. N.) sur lequel les intéressés auraient éventuellement l'intention de prendre leur permission de départ colonial.

Cette liste devra également faire connaître le nom des officiers qui, en cas de désignation, seraient désireux de participer à l'encadrement des formations de légion étrangère servant sur les théâtres d'opérations extérieurs ou à l'encadrement des forces terrestres françaises de l'O. N. U.

Infanterie.

TOUR NORMAL.

Lieutenants-colonels.

Liste A.

MM.
1 Poirel (A.), 14e R. I. P. C.
2 De la Brosse (P.), état-major du commandant en chef des forces françaises en Allemagne.
3 Py (R.), 4e R. T. T.
4 Gautherot (R.), état-major de la 6e région militaire.
5 Colleou (F.), état-major de la division territoriale de Casablanca.
6 Gonzalès de Linarès (A.), état-major de la 4e division d'infanterie.
7 Andre (Y.), état-major de l'inspection générale de la défense en surface.
8 Jourdanet (P.), comité militaire intérimaire de la C. E. D., Paris.

Chefs de bataillon.

Liste A.

MM.
1 Rollin (P.), état-major du commandant en chef des forces françaises en Allemagne.
2 Hipolite (J.-M.), état-major de la 2e division d'infanterie.
3 Serafino (A.), état-major de la 9e région militaire.

4 Fournier-Foch (H.), état-major de la 1re division blindée.
5 Goubard (P.), 7e R. T. A.
6 D'Astorg (J.), état-major de l'armée.
7 Levraux (J.), état-major de la 3e région militaire.
8 Triomphe (J.), état-major de l'armée.
9 Le Chatelier (J.), groupement des services des écoles de l'enseignement militaire supérieur.
10 Kah (E.), état-major de l'armée.
11 Guinard (C.-P.-M.), état-major de l'inspection générale des forces armées.
12 Sellenet (J.), état-major de la 7e région militaire.
13 Maron (G.), enseignement militaire supérieur scientifique et technique, Paris.
14 Pravaz (H.), 6e R. T. M. (en sursis).
15 Leblond (P.), état-major de l'armée.
16 Berthol (P.), 152e R. I.
17 De Ravinel (J.), 26e R. I.
18 Chavigny (J.), 8e bataillon de zouaves.
19 Ducret (M.), 5e R. T. M.
20 Durand (P.), 6e R. T. M.
21 Fournier (M.), état-major du commandant supérieur des troupes de Tunisie.
22 Mens (A.), secrétariat permanent de la défense nationale à Tunis.
23 Binet (E.), camp de Mailly.
24 Churlet (A.), 152e R. I.
25 Valot (F.), section technique de l'armée.
26 Pajot (R.), 26e R. I.

Capitaines.

Liste A.

MM.
1 Elias Amza ben Mekki, 93e R. I.
2 Letellier (R.-A.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent (en sursis).
3 Nicolas (F.-C.-M.), direction des transports militaires par voie ferrée (en sursis).
4 Pichly (G.-H.), section technique de l'armée.
5 Pagnon (H.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent (en sursis).
6 Trebel (J.-M.), section technique de l'armée (en sursis).
7 Boixo (J.), 18e R. I. P. C. (en sursis).
8 Debelut (R.), 5e B. C. P. (en sursis).
9 Taix (H.), 15e B. C. A. (en sursis).
10 Murat (P.), état-major du commandant supérieur des forces françaises en Autriche (en sursis).
11 Prillard (P.), 152e R. I. (en sursis).
12 Picard (P.), état-major de la 8e région militaire (en sursis).
13 Dupe (M.), 13e B. C. A. (en sursis).
14 Guegot (J.-J.), section technique de l'armée (en sursis).
15 Poizat (E.-J.), section technique de l'armée (en sursis).
16 Courtiau (A.-P.-J.), 1er R. I.
17 Croix (Y.-A.-T.), 159e B. I. A.
18 Pedoussaut (A.-J.), 71e B. I.
19 Narbey (J.-O.-A.), 13e B. C. A.
20 Barisset (M.-C.), 1er R. T. M.
21 Audibert (R.-H.), 1er R. I.

Liste B.

22 Benoist d'Azy (A.-D.), groupement des services des écoles de l'enseignement militaire supérieur.
23 Hauguel (J.-F.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent (en sursis).
24 Crozet (P.-L.), école d'application d'infanterie, Saint-Maixent (en sursis).
25 Guerard (J.-C.), 1er R. I. (en sursis).
26 Martin (C.-M.), 35e R. I.
27 Robillard (P.-A.), état-major de la 1re région militaire (en sursis).
28 Berthaud (J.-R.), état-major de l'armée (en sursis).
29 Philippe (J.-M.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent (en sursis).
30 Santini (M.), 20e B. C. P. (en sursis).
31 Paulin (R.-P.), école de sous-officiers de Strasbourg.
32 De Charpin-Feugerolles (B.), 15e B. C. A. (en sursis).
33 Cahart (F.-R.), 71e B. I. (en sursis).
34 Louvier (J.), groupement des services des écoles de l'enseignement militaire supérieur.
35 Denis (R.-E.), groupement des services des écoles de l'enseignement militaire supérieur.
36 Boizou (J.-P.), école militaire préparatoire d'Aix-en-Provence (en sursis).
37 Plassard (G.-C.), école militaire préparatoire d'Autun (en sursis).
38 De Nantes (F.-M.), 37e bataillon d'ouvrages (en sursis).
39 Buzzo (E.), section technique de l'armée (en sursis).
40 Roulin (J.-C.), état-major de l'armée.
41 Vaillant (H.-P.), groupement des services des écoles de l'enseignement militaire supérieur.
42 Michel (E.-A.), 16e B. C. P. (en sursis).
43 Vernet (G.-L.), section technique de l'armée (en sursis).
44 De Rivière de la Mure (P.-M.), secrétariat général permanent de la défense nationale, mission de liaison et d'assistance aux armées alliées à Paris (en sursis).
45 Leviandier (R.-R.-L.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent (en sursis).
46 Sarrazin (R.-J.), 22e B. C. A. (en sursis).
47 Dutriez (R.-A.), prytanée militaire la Flèche (en sursis).
48 Liboz (M.-H.), 5e R. T. M. (en sursis).
49 Schaub (P.-R.), groupement des services des écoles de l'enseignement militaire supérieur.
50 Mercier (H.), 31e B. C. P. (en sursis).
51 Billard (P.-L.), 1er R. T. A.
52 Perier (F.-J.), 6e 1/2 B. C. A. (en sursis).
53 Tortel (A.), école militaire préparatoire d'Aix-en-Provence (en sursis).
54 Messy (J.-C.), état-major de la 1e région militaire (en sursis).
55 Quilfen (P.-L.), groupement des services des écoles de l'enseignement militaire supérieur.
56 Guillot (E.-A.), état major de la 2e région militaire (en sursis).
57 Poupat (P.-J.-F.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent (en sursis).
58 Chiarelli (J.), base de Marseille (en sursis).
59 Souchon (H.-A.), 4e R. T. T. (en sursis).
60 Vet (Y.-G.), école militaire préparatoire d'Aix-en-Provence.
61 De Tonnac de Villeneuve (O.), école de sous-officiers de Cherchell (en sursis).
62 Achou (P.), 3/110e R. I. C.
63 Prost (J.-C.), groupement des services des écoles de l'enseignement militaire supérieur.
64 Mercier (E.-L.), 2e R. T. A. (en sursis).
65 Godin (C.-C.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent (en sursis).
66 Martini (A.-N.), 1er R. T. A. (en sursis).
67 Bire (J.-A.), groupement des services des écoles de l'enseignement militaire supérieur.
68 Lerest (R.-G.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent (en sursis).
69 Gaudy (P.-L.), 1er R. T. A. (en sursis).
70 Arnault (J.-C.-R.), groupement des services des écoles de l'enseignement militaire supérieur.
71 Cournault (G.-L.), état-major de la division de Marrakech.
72 Mermoud (A.-A.), 13e B. C. A. (en sursis).
73 Morvan (L.), 4e R. T. T. (en sursis).
74 Broussy (P.-J.), 1er R. T. A. (en sursis).
75 Deschard (H.-M.), école spéciale militaire interarmes, Coëtquidan (en sursis).
76 Pupat (M.-L.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent (en sursis).
77 Rohfritsch (E.-J.), état-major combiné des forces armées (en sursis).
78 Poupard (G.), 1er B. C. P.
79 Caminade (R.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent (en sursis).
80 Derdour Abdelkader, 7e R. T. A. (en sursis).
81 Khoudir Chadli 7e R. T. A. (en sursis).
82 Girard (J.-M.), école de sous-officiers de Strasbourg (en sursis).
83 Gaspard (J.-C.), inspection des territoires du Sud (en sursis).
84 Long (H.-V.), base de Casablanca (en sursis).
85 Kupfer (G.-A.), prytanée militaire la Flèche (en sursis).
86 Prudhomme (J.-M.), état-major de la 3e division d'infanterie (en sursis).
87 Michell (C.), service d'entraînement préparatoire et des réserves, Meknès (en sursis).
88 Loriaut (R.-L.), groupement des services des écoles de l'enseignement militaire supérieur.
89 Ribeyron (A.), école militaire enfantine Hériot (en sursis).
90 Leprieur (L.-A.), état-major de la subdivision de Constantine (en sursis).
91 Maranlnchi (J.), 2e bataillon de zouaves (en sursis).
92 Bousquet (J. H.), base militaire d'Oran (en sursis).
93 Bouvier d'Yvoire (G.-F.), 152e R. I. (en sursis).
94 Dangel (A.-J.), 1er R. T. A. (en sursis).
95 Roux (F.-J.), école de sous-officiers de Cherchell (en sursis).
96 Louis (C.-A.), 2e R. T. A. (en sursis).
97 Noël (F.), 2e R. T. A. (en sursis).
98 De Bony de Lavergne (T.-M.), compagnie administrative régionale n° 4, Bordeaux.
99 Rouquette (P.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent (en sursis).
100 Garnaud (C.), section technique de l'armée.
101 Sallot des Noyers (J.-E.), 2e R. T. A. (en sursis).
102 De l'Escalopier (J.-M.), service d'entraînement préparatoire et des réserves, Nevers.
103 Bonneaud (R.-L.), 7e R. T. A.

104 Dhers (H.-E.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent (en sursis).
105 Texier (G.), état-major du commandement supérieur des troupes de tunisie (en sursis).
106 Planchais (M.-L.), 151e R. I.
107 Bardon (H.-L.), école militaire préparatoire, Koléa (en sursis).
108 Barraque (A.), école d'application d'artillerie (en sursis).
109 Loriot (G.-D.), état-major du 2e corps d'armée.
110 Celerier (J.-C.), division d'Oran.
111 Cordet (F.-H.), état-major de la 8e région militaire.
112 Barreau (A.-E.), 22e B. C. A.
113 Chevallier (J.-L.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent.
114 Kappler (H.-A.), état-major du 2e corps d'armée.
115 Lombard (R.), 19e B. C. P.
116 Kuntz (J.), 2e bataillon de zouaves.
117 Pichard (J.-H.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent.
118 De Cathelineau (G.), état-major de la 1re région militaire.
119 Moneuse (R.), 26e R. I.
120 Russeil (J.-F.), état-major du groupement blindé n° 6.
121 Rouy (P.-E.), 92e R. I.
122 Moullart de Vilmarest (G.-M.), ministère de la défense nationale, section information.
123 Van Merris (J.), subdivision de Tours.
124 Guivarch (B.), 1er R. I.
125 Amate (A.-J.), division d'Oran.
126 Michot (J.-A.), école de sous-officiers de Strasbourg.
127 Geoffroy (P.-G.), 5e R. T. M.
128 Le Saout (H.-M.), 152e R. I.
129 Lemarcis (M.-J.), 1er R. T. A.
130 Outre (R.-G.), base 901.
131 Houdemont (L.), direction des transports militaires par voie ferrée.
132 Mulot (M.-R.), service d'entraînement préparatoire et des réserves de la 4e région militaire.
133 Carre (D.-G.), centre d'entraînement physique militaire, Maison-Carrée.
134 Couget (G.), état-major du 2e corps d'armée.
135 Boteculet (G.), état-major de la 5e région militaire.
136 Valentin (R.), 22e B. C. A.
137 Repiquet (M.-R.), central mécanographique de Marseille.
138 Belloli (E.), état-major de la 5e division blindée.
139 Le Gall (H.-F.), 6e B. C. A.
140 Cabanne (E.), 5e R. I.
141 Hernandez (J.), 1er R. T. A.
142 Haton (P.-E.), 92e R. I.
143 Raveney (E.), 6e B. C. A.
144 Audema (M.), état-major de la 29e division d'infanterie.
145 Oudot (A.-M.), 13e B. C. A.
146 Semichon (G.-M.), état-major du commandant en chef des forces françaises en Allemagne.
147 Pardi (V.), 99e B. I. A.
148 D'Arbonneau (C.), 24e B. C. P.
149 Genestier (M.), 151e R. I.
150 Bideau (M.-F.), service des relations nationales, à Paris.
151 Berjon (A.), dépôt central des isolés.
152 Jaccon (L.-C.), 2e R. T. A.
153 Neyton (M.-H.), école de haute montagne, Chamonix.
154 Dubois (C.-A.), dépôt central des isolés.
155 Grouet (L.), 2e B. C. P.
156 Salom (F.-A.), 3e R. T. A.
157 Herriquet (P.-M.), 41e B. I.
158 Peylet (P.-J.), 5e R. I.
159 Sirvent (J.-J.), état-major de la 7e région militaire.
160 Franceschini (R.-C.), état-major de la 5e région militaire.
161 Swetloff (N.-G.), 5 R. I.
162 George (M.-M.), 1er R. T. A.
163 Saudan (M.-M.), service d'entraînement préparatoire et des réserves de la 8e région militaire.
164 De Solms (B.-J.), 20e B. C. P.
165 Lavail (G.-A.), 7e R. T. A.
166 Lerouvreur (L.-E.), 24e B. C. P.
167 Curtenelle (P.-F.), 1er R. T. M.
168 Rousselot (P.-M.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent.
169 Billoir (A.), subdivision de Strasbourg.
170 Fromont (R.-J.), 4e R. T. M.
171 Erhart (M.-A.), école militaire préparatoire d'Autun.
172 Posty (R.-L.), 1er R. I.
173 Carnet (J.-R.), école de sous-officiers de Strasbourg.
174 Maury (L.-J.), 19e B. C. P.
175 Deshons (P.), 2e bataillon de zouaves.
176 Denis (M.-G.), 30e B. C. P.

Lieutenants.

Liste A.

1 Fosse (R.), école de sous-officiers de Strasbourg (en sursis).
2 De Belloy de Saint-Lienard (C.-M.), 1er B. C. P.
3 Lorey (M.-E.), service d'entraînement préparatoire et des réserves de la 1re région militaire.

Liste B.

4 Destors (R.-H.), section technique de l'armée.
5 Blache (C.), 6e B. C. A. (en sursis).
6 Beray (J.-M.), 6e B. C. A. (en sursis).
7 Barataud (A.-F.), 27e 1/2 B. I. (en sursis).
8 Barbarit (G.-P.), service d'entraînement préparatoire et des réserves de la 1re région militaire (en sursis).
9 Arnould (J.-P.), 20e B. C. P. (en sursis).
10 Boudart (G.-A.), 5e R. T. M. (en sursis).
11 Henry (A.-A.), 2e bataillon de zouaves.
12 Origne (R.-F.), D. I. M. de Marseille (en sursis).
13 Jandeau (P.), 71e B. I. (en sursis).
14 Deane (H.), 1er R. T. M.
15 Lasselin (G.), section technique de l'armée (en sursis).
16 Ferret (J.), 3/1er R. C. P.
17 Beaupin (P.-V.), groupement des services des écoles de l'enseignement militaire supérieur.
18 Bigot (R.-A.), 159e B. I. A. (en sursis).
19 Bonnifacy (M.-M.), école de sous-officiers de Cherchell (en sursis).
20 Eychene (G.), école de sous-officiers de Strasbourg (en sursis).
21 Chretien (L.-O.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent (en sursis).
22 Calvet (M.), 1er B. C. P.
23 Vogel (C.), 93e R. I. (en sursis).
24 Pacaud (E.-A.), école spéciale militaire interarmes, Coëtquidan (en sursis).
25 Viard (M.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent (en sursis).
26 Chaquin (P.), école spéciale militaire interarmes, Coëtquidan (en sursis).
27 Wittmann (A.-J.), 1er B. C. P. (en sursis).
28 Bignaud (P.-L.), école spéciale militaire interarmes, Coëtquidan (en sursis).
29 Boone Arbod Borsat de Laperouse (W.), école spéciale militaire interarmes, Coëtquidan (en sursis).
30 Try (P.-H.), école spéciale militaire interarmes, Coëtquidan (en sursis).
31 Roy (R.-J.), 6e R. T. M. (en sursis).
32 Ben Bouali Benkeïra ben Mohamed, 4e B. I.
33 Fruvost (L.-E.), 26e R. I. (en sursis).
34 Guichard (C.-B.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent (en sursis).
35 Butruille (G.-A.), école de sous-officiers de Strasbourg (en sursis).
36 Donnadieu (J.-J.-F.), école spéciale militaire interarmes, Coëtquidan (en sursis).
37 Fourre (R.-P.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent (en sursis).
38 Mangot (G.-J.), 92e R. I. (en sursis).
39 Dufrenne (L.-F.), 1er R. I. (en sursis).
40 Droz (J.-P.), école de sous-officiers de Strasbourg (en sursis).
41 Foubert (G.-R.), dépôt central des isolés (en sursis).
42 Danies (R.-H.), 1er R. I. (en sursis).
43 Tavernier (C.-M.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent (en sursis).
44 Dolla (P.-J.), 22e B. C. A. (en sursis).
45 Bignon (L.), 20e B. C. P. (en sursis).
46 Cohadier (V.-L.-L.), 3e bataillon de zouaves (en sursis).
47 Fiore (H.), 93e R. I. (en sursis).
48 Chanavas (A.-C.), base militaire de Casablanca (en sursis).
49 Chosse (J.-F.), 4e régiment de zouaves (en sursis).
50 Bouche (M.), 31e B. C. P. (en sursis).
51 Loncan (C.), groupement d'aviation d'observation d'artillerie n° 2 (en sursis).
52 Petit (L.-F.), 26e R. I. (en sursis).
53 Lambert (G.-L.), 3e B. C. P. (en sursis).
54 Reboul (G.-H.), 2e B. C. P. (en sursis).
55 Brunet (P.-G.), 7e R. T. A.
56 Picard (A.-G.), école spéciale militaire interarmes, Coëtquidan (en sursis).
57 Malecot (J.-A.), 1er R. T. M. (en sursis).
58 Crestia (H.-L.), 1er R. I. (en sursis).
59 Naberes (G.-C.), 8e B. C. P.
60 Welschinger (J.), école de sous-officiers de Strasbourg.

61 Martin (J.-F.), C. O. I. du bataillon français de l'O. N. U., Saint-Germain-en-Laye.
62 Fremion (B.-O.), 26e R. I.
63 Goudelin (A.-J.), 27e B. C. A.
64 Audrain (E.-L.), 3e B. C. P.
65 Bahu (L.-E.), dépôt central des isolés.
66 Manissier (P.-A.), 3e R. T. A.
67 Tabarly (M.), 15e B. C. A.
68 Rastouil (J.), 28e B. C. A.
69 Bechu (G.-G.), 19e B. C. P.
70 Rolland (M.-L.), 5e R. T. M.
71 Colas (G.-A.), 5e R. I.
72 Meplomb (L.-P.), 1er R. I.
73 Langlet (J.), service d'entraînement préparatoire et des réserves de la 2e région militaire.
74 Couderc (P.-M.), 30e B. C. P.
75 Dauphin (J.-R.), 5e R. T. M.
76 Magnaval (E.-M.), dépôt central des isolés.
77 Schaich (R.), 92e R. I.
78 Auffredou (P.-J.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent.
79 Carriere (A.-R.), école de sous-officiers de Cherchell.
80 Legrand (R.-P.), 26e R. I.
81 Marcadet (J.-P.), 26e R. I.
82 Vic (P.-J.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent.
83 Bonnin (R.-L.), 5e R. I.
84 Sales (A.-R.), D. I. M. de Marseille, annexe de Port-Vendres.
85 Flamant (R.), école nationale d'entraînement physique militaire, Antibes.
86 Cirindini (J.-P.), 8e B. C. P.
87 Gaudin (M.-L.), 5e demi-brigade de chasseurs alpins.
88 Le Faou (Y.-M.), dépôt central des isolés.
89 Seignette (M.), 7e R. T. A.
90 Boileau (J.-M.), 6e B. C. A.
91 Bohrer (M.-J.), école de sous-officiers de Strasbourg.
92 Nicolet (P.-J.), école de sous-officiers de Strasbourg.
93 Segonne (N.), 2e B. C. P.
94 Philippe (R.-J.), 31e B. C. P.
95 Parisse (M.-J.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent.
96 Desbois (P.), 35e R. I.
97 Carminatti (B.-H.), école des sous-officiers de Strasbourg.
98 Achard (M.-L.), 159e B. I. A.
99 Coutton (R.-J.), 11e B. C. A.
100 Osswald (M.-G.), 14e R. I. P. C.
101 Morruzzi (R.-P.), 15e B. C. A.
102 Barbier (J.-P.), 28e B. C. A.
103 Devimeux (J.-E.), 15e B. C. A.
104 Poutier (P.-A.), 1er R. I.
105 Bonnel (Y.-J.), 4e régiment de zouaves.
106 Cazabat (H.-P.), 22e B. C. A.
107 Duchamp (P.-M.), 35e R. I.
108 Renault (P.-M.), 5e R. I.
109 Mofraglia (P.-C.), école d'application de l'infanterie, Saint-Maixent.
110 Raffin (R.-M.), 126e B. I.
111 Delannoy (C.), 5e R. T. M.
112 Champanhet (A.), 28e B. C. A.
113 Godey (D.-R.), 2e B. C. P.
114 Kruger (G.-P.), 7e B. C. A.
115 Maguet (J.-M.), 99e B. I. A.
116 Le Scour (H.), 8e B. C. P.
117 Vilallongue (S.-C.), 16e B. C. P.
118 Lamotte (R.-F.), service d'entraînement préparatoire et des réserves de la 2e région militaire.
119 Nobecourt (M.-J.), 35e R. I.
120 Boucher (J.), 126e B. I.
121 Bouvet (H.), 4e B. I.
122 Vincent (A.-L.), 4e B. I.
123 Rabot (G.), école de sous-officiers de Cherchell.
124 Demange (M.-V.), 93e R. I.
125 Walle (J.-J.), 5e R. T. M.
126 Piccato (L.-L.), école militaire d'administration du service de l'intendance, Montpellier.
127 Marchal (J.-F.), 26e R. I.
128 Quirouard-Frileuse (J.-C.), école spéciale militaire interarmes, Coëtquidan.
129 Millien (A.-M.), 4e régiment de zouaves.
130 Dorignac (J.-A.), 22e B. C. A.
131 Vuillerot (R.-L.), 27e B. C. A.
132 Moretti (J.-A.), compagnie administrative régionale no 8, Lyon.
133 Rougemont (G.-A.), 35e R. I.
134 Rison (G.-C.), 9e bataillon de zouaves.
135 Hasenfuss (U.-J.), 7e R. T. A.

Lieutenants servant sous le régime du décret du 7 février 1910.

Liste A.

Tunisiens.

1 Benyoussef Abdelhamid, 4e R. T. T.
2 Amara ben Hamouda ben Hadj M'hamed Ficha, 4e R. T. T.
3 Mohamed ben Sadok Missaoui, 4e R. T. T.
4 Khelil ben Hamadi ben Abdallah, 4e R. T. T.

Marocain.

1 Embarek ben Serghini, 2e R. T. M.

Liste B.

Marocains.

1 Mustapha ben Larbi ben Aomar, 4e R. T. M. (en sursis).
2 Ameur Abdesselam, 5e R. T. M.
3 Bennacer ben Saad, 6e R. T. M.
4 Aghoutan Ali, 2e R. T. M.
5 El Houssine ben Taibi, 5e R. T. M.
6 Mimoun ou Raho, 2e R. T. M.
7 Mohamed ben Lahcen Gamrani, 5e R. T. M.

Algériens.

1 Boukerouata Ali, 3e R. T. A. (en sursis).
2 Aimmeur Rabah, 35e R. I.

Sous-lieutenants.

Liste A.

1 De La Coussaye (G. E.), 93e R. I.

Liste B.

2 Challer (M.-M.), 26e R. I.
3 Levadoux (R.-M.-A.), 3e 1/2 B. C. P. (en sursis).
4 Vein (R.-P.-R.), école militaire enfantine Hériot (en sursis).
5 Blanchard (C.-A.), 41e B. I.

Sous-lieutenants servant sous le régime du 7 février 1910.

Liste A.

1 Mohamed ben Bouchaïb Skali, 5e R. T. M.
2 Hadi ben el Béji ben Ali ben Abdelkader Zargani, 4e R. T. T.

Liste B.

3 El Hadi ben Mohamed ben Hadj Ferhat el Alaoui, 4e R. T. T.
4 Mokrani Baderdine ben el Hadj Mohamed, 2e R. T. A.

PERSONNEL DES MUSIQUES MILITAIRES

Chefs de musique.

Liste A.

1 Dautricourt (A.), lieutenant, 151e R. I.
2 Deudon (H.), lieutenant, 4e R. T. M.

Sous-chefs de musique.

Liste A.

1 Gallas (G.-H.), adjudant, 93e R. I.
2 Boue (D.-B.), adjudant, 93e R. I.
3 Adriansen (N.-A.), adjudant, 2e région militaire.
4 Laurent (G.), adjudant, 99e B. I. A.

TOUR SPÉCIAL

Chef de bataillon.

Liste A.

1 Lozi (P.), 26e R. I.

Capitaines.

Liste A.

MM.
1 Managau (P.-R.), service d'entraînement préparatoire et des réserves de la 5e région militaire.
2 Cohendoz (M.-M.), 27e B. C. A.
3 Gérard (R.), 42e B. I.
4 Constant (A.), 27e 1/2 B. I.
5 Mialaret (A.), 2e R. T. A. (en sursis).
6 Lhoyer (R.), 67e B. I.
7 Leriche (G.-L.), centre de documentation géographique des F. F. A.
8 Rustenholz (J.-P.), 5e R. I.
9 Du Mortier (J.-E.), 35e R. I.
10 Le Bœuf (C.-F.), 37e bataillon d'ouvrages.

Lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Malabre (D.), 93e R. I.
2 Rousseau (P.-A.), 26e R. I.
3 Tredan (G.-E.), 42e R. I.
4 Le Floch (L.), 71e R. I.
5 Meyer (R.-E.), 27e 1/2 B. I.
6 Guillot (L), 3e bataillon de zouaves.
7 Terrier (M.-J.), 2e R. T. A. (en sursis).
8 Massin (H.-C.), 43e 1/2 B. I.

Lieutenant servant sous le régime du décret du 7 février 1940.

Liste A.

1 Tadjine Ahmed ben Abdelkader, 1er R. T. A.

Arme blindée et cavalerie.

TOUR NORMAL

Lieutenants-colonels.

Liste A.

MM.
1 Borel (L.-L.), 5e dragons (en sursis).
2 Guth (G.-L.), état-major de l'inspection générale des forces armées françaises à Paris.
3 Ducruix (G.-L.), état-major de l'inspection générale de l'arme blindée et cavalerie.
4 De Montardy (R.-F.-R.-A.), 2e hussards.
5 D'Ornano (A.-P.-F.-M.), E.S.G.
6 Barbier de la Serre (A.-A.-A.-M.-G.), centre mobilisateur, 51e R. I.

Chef d'escadrons.

Liste A.

MM.
1 De Ferry (C.-M.-H.), E. M. A.
2 Tavernier (P.-P.-H.), 3e cuirassiers.
3 Vienot de Vaublanc (J.-B.-A.-M.-M.), E. M. A.
4 Colin (P.-J.-A.), S. E. P. R., 5e région.
5 Quenot (R.-A.-J.), E. M. 6e région.
6 Arnaud (H.-A.), 8e hussards.

Capitaines.

Liste A.

MM.
1 De Curières de Castelnau (G.-E.-M.-G.), E. S. M. I. A.
2 Bouyx (J.-F.), G. S. E. E. M. S.
3 De la Forest-Divonne (C.-M.-V.-A.), 11e R. C. A.
4 Couec (J.-L.), 3e hussards.
5 Richard (A.-M.), 8e hussards.
6 Colombe (J.-F.-A.), S. T. A.
7 Schliffer (F.), 6e cuirassiers.
8 Mermilliod (J.-M.-M.), 7e cuirassiers.
9 Lagaldu (M.-E.-A.), 1er R.S.A.
10 Paradon (F.), 31e dragons.
11 Delangle (M.), C. M., 84e R. I.
12 Chansat (G.-A.-E.), 1er dragons.
13 Trouillet (A.-H.), 31e dragons.
14 Henry (P.-P.-M.), C. M., 117e R. I.
15 Teissie (J.-P.-L.), E. N. E. P. M., Antibes.
16 Delamarre (R.-P.), 503e R.C.C.
17 Adrian (J.-M.), C. T. E. B., Mailly.
18 Schultz (G.-J.-V.), 8e cuirassiers.
19 Baudey (E.-T.), 13e dragons.
20 Thiebaut (J.-R.-V.), 7e R. C. A.

Lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Houssin (P.-H.-M.), 8e dragons.
2 Van Haver (P.-F.-G.), 1er R. C. A.
3 Godard (R.-E.-E.), 8e cuirassiers.
4 Izart (L.-A.), 31e dragons.
5 Guillet de La Brosse (A.-J.-M.), E. A. A. B. C., Saumur (annexe de Fontainebleau).
6 Hamel (R.-J.-G.), 3e hussards.
7 Pernot du Breuil (B.), E. A. A. B. C., Saumur (annexe de Fontainebleau).

Sous-lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Leblanc (A.-M.), 12e cuirassiers.
2 Biscaldi (A.-J.), 7e cuirassiers (instance C. R.).
3 Sauvage (G.-E.-L.), 19e escadrons de chasseurs (en sursis).
4 Drouin (E.-R.-J.), 503e R.C.C. (instance C. R.).
5 Ferrero (J.-C.-D.), 6e R. C. A.
6 Hervieux (J.-A.-J.), 503e R.C.C.
7 Pons (J.-L.), 8e cuirassiers.
8 Labaume (J.-G.), 11e G. C. M.
9 De Maupeou d'Ableiges (F.-G.-M.), 12e cuirassiers.
10 Beau (M.-L.-C.), 3e cuirassiers.
11 Dumouchel de Premare (X.-P.-L.-J.-M.), 1er R. S. A.
12 Delclève (G.-R.), 9e R. C. A.
13 Boubée de Gramont (P.-M.-J.), 4e R. C. A.
14 Ulpat (R.-R.), 11e cuirassiers.
15 Tezier (P.-J.-M.-L.), 4e R.S.M.
16 Guérin de Vaugrente Duvivier (H.-M.-J.), 2e hussards.
17 Coutisson d'Auphelle (M.-L.-L.-H.), 2e R. C. A.
18 Fontagnères (P.-P.-M.), 6e cuirassiers.
19 Roy (B.-J.), 2e R. S. A.
20 Courtois (M.-Y.-M.-J.), 11e R. C. A.
21 Adenot (M.-M.-J.-J.), 2e cuirassiers.
22 Meyer (J.-F.-G.), 2e cuirassiers
23 Brudieu (P.-S.-N.-V.), 2e hussards.
24 Godron (R.-M.-A.), 4e cuirassiers.
25 De Belloy de Saint-Liénard (Y.-G.), 5e hussards.
26 Duplantier (P.-M.-A.), 8e dragons.
27 Gossot (J.-M.-G.), 1er cuirassiers.
28 Parent (C.-M.-C.), 5e R. C. A.
29 Theas (J.-J.-C.-F.), 6e cuirassiers.
30 Cadet (J.-J.-N.), 12e R. C. A.
31 Grosjean (H.-G.-M.), 1er R. S. M.
32 Butor (D.-M.-L.), 3e R. C. A.
33 Sicard (J.-R.), 3e R. S. A.
34 Guinard (D.-P.-J.-M.-A.), 6e dragons.
35 Bonnet de Paillerets (D.-F.-M.-J.-), 1er R. S. A.
36 De Cotton (P.-F.-B.), 4e R.S.M.
37 Nouan (R.), 7e cuirassiers.
38 Thuilleaux (J.-M.-P.), 7e cuirassiers.
39 Deneux (G.-A.-G.), 501e R.C.C.
40 Aboudaram (A.), 7e G. E. S. A.
41 Jolly (G.-R.-J.), 4e R. C. A.
42 Roudeau (C.-M.-G.), 12e dragons.
43 Albinet (J.-F.-G.), 11e cuirassiers.
44 Le Cabec (R.-J.-Y.), 7e cuirassiers.
45 Raison (C.-F.), 16e dragons.
46 Sanz (M.), 8e dragons.

TOUR SPÉCIAL

Arme blindée et cavalerie.

Capitaine.

Liste A.

M. Chauvin (J.-P.), direction des transports du Maroc.

Lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Breuil (B.), 7e cuirassiers.
2 Dhome (J.-C.), 4e cuirassiers (en sursis).

Sous-lieutenant.

Liste A.

M. Dubois (J.), 2e hussards.

Artillerie.

TOUR NORMAL

Lieutenants-colonels.

Liste A.

MM.
1 Deyris (C.-H.-P.), état-major subdivision Constantine.
2 Courson (P.-J.-G.), 406e R.A.A.
3 Mahu (M.-P.), E. S. M. I. A.
4 Mathian (J.-E.-P), état-major, 1re brigade artillerie antiaérienne.

Chefs d'escadrons.

Liste A.

MM.
1 Spire (A.-M.), état-major combiné des forces armées.
2 Barthelemy (P.-P.-J.), état-major de la 1re région militaire.
3 Jacquesson (J.-P.-E.), S. T. A.
4 Quinart (J.-F.-G.), E. M. A.
5 Vaucher (R.-J.), école d'état-major.
6 Goussault (R.-E.-X.-N.), détachement de l'E. M. A. près de l'état-major du commandement suprême des forces alliées en Europe.
7 Wener (J.-H.), inspection de l'artillerie et des F. T. A.
8 Latry (J.-G.), 64e R. A.
9 Rio (L.-A.), 10e R. A. A.
10 Decatoire (C.-E.), F. T. A. de la 6e région.
11 Forêt (P.-E.), 12e R. A.
12 Clais (L.-J.), 3/24e R. A.
14 Male (M.-H.), centre d'instruction des contrôleurs d'opérations aériennes à Dijon.
15 Simon (J.-A.), commandement en chef français en Allemagne.

Capitaines.

Liste A.

MM.
1 De Sorbier du Pougnadoresse (M.-F.-J.-C.), E. M. A.
2 Hauprich (A.-G.), E. S. A. A.
3 Sechet (H.-M.-M.), 481e G.A.A.
4 Bernadas (C.-H.), état major commandement supérieur des troupes du Maroc.
5 Grosbois (A.-H.-A.), 401e R. A. A.
6 Folfain (L.-R.), 401e R. A. A.
7 Saumier (J.-G.-C.), 12e R. A.
8 Tahier (G.-M.), 403e R. A. A.
9 Rencurel (L.-M.), 1/411e R.A.A.
10 Prevot (G.-E.-C.), 1/65e R. A.
11 Guillot (H.-M.-J.-A.), E. A. A.

42 Anceau (E.-A.-L.), 422e R.A.A.
43 Meyran (L.-E.), 405e R. A. A.
44 Boloh (J.-L.), 10e R. A. A.
45 Villepreux (L.), C. M., 72e R.A.
46 Prud'homme (G.-A.), 406e R. A. A.
47 Mauris (M.-A.-F.), 401e R.A.A.
48 Castro (M.-L.), 403e R. A. A.
49 Antenat (A.), 8e R. A.
20 Renault (A.-M.-A.), 403e R.A.A.
21 Sauvagnac (V.-J.), 1/68e R. A.
22 Dumoussaud (P.), 422e R.A.A.
23 Courant (J.-M.-A.), 405e R.A.A.
24 Manzoni (E.-J.-B.), 8e R. A.
25 Longepée (R.-J.-M.-J.), E. S. A. A.
26 Escudié (R.-L.-L.), 1/15e R. A.
27 Lhenry (R.-P.), central mécanographique des F. F. A.
28 Dorbessan (H.-A.), 452e G. A. A.
29 Supper (P.-J.), 402e R. A. A.
30 Chabrier (A.-H.-A.), 61e R. A. A.
31 Barral (R.-R.-J.), 3/21e R. A.
32 Comte (M.-V.), 452e G. A. A.
33 François (A.-E.), S. E. P. R. de la 1re région.
34 Pineau (L.), 25e R. A.
35 Lucas (A.-M.), 1er R. A.
36 Cargnino (A.-C.), 61e R. A. A.
37 Lalisse (J.-F.), 465e G. A. A.
38 Bouteiller (R.-P.), 401e R. A. A.
39 Le Guenec (R.-P.-M.), C. M., 116e R. I.
40 Denoue (G.-A.), groupe d'artillerie de l'air no 504.
41 Giffard (R.-L.-E.-A.), 401e R. A. A.
42 Lauro (L.-P.-M.), 10e R. A. A.
43 Eriau (L.-J.-M.), 12e R. A.
44 Soulard (C.-M.-M.-J.), 33e R A.
45 Niggel (R.), 452e G. A. A.

Lieutenants.

Liste A.

MM.

4 Perin (J.-M.-L.), 485e G. A. A. (en sursis).
2 Bouzat (L.-C.-H.), 32e R. A. (en sursis).
3 Pillere (P.-J.-L.), E. S. M. I. A. (en sursis).

Sous-lieutenants.

Liste A.

MM.

1 Barus (A.-C.), E. A. A.
2 Aubert (G.-E.-L.), E. S. M. I. A. (en sursis).
3 Danel (P.-R.), 454e G. A. A.
4 Pencreac'h (F.-M.), 54e R. A.
5 Poupart (J.-R.-V.-E.), 1/2e R. A.
6 Borel (P.-M.-L.-G.), 61e R. A. A.
7 Viel (H.-R.-M.), 452e G. A. A.
8 Durrande (J.-M.-P.), 25e R. A.
9 De Boutray (P.-M.-G.), 54e R.A.
10 Muller (C.-J.-M.-J.), 406e R. A. A.
11 Collas (A.-E.-M.), 401e R.A.A.
12 Vilain (L.-A.-M.-L.), 401e R. A. A.
13 Louboutin (P.-M.), 10e R.A.A.
14 Du Peloux (G.-A.-M.-J.), 64e R. A.
15 Limousin (J.-E.-A.), 403e R. A. A.
16 Liboudan (R.-A.), 93e R. A.
17 Michel (F.-M.-M.), 1/17e R. A.
18 Jouanna (R.-A.), 403e R. A. A.
19 Malie (G.-J.-B.), 421e R. A. A.
20 Paolini (L.-A.), 477e G. A. A.
21 Jacqueline (C.-R.-A.), 452e G. A. A.
22 Gassmann (R.-R.), 405e R.A.A.
23 De Guibert (J.-J.), 25e R. A.
24 Berthome (E.), 33e R. A.
25 Metois (P.-M.), 54e R. A.
26 Roussel de Courcy (L.-M.-E.-R.), 33e R. A.
27 Girard (C.-G.-R.), 402e R.A.A.
28 Baudry (G.-G.-J.), 1/411e R.A.A.
29 De La Brosse (M.-P.-E.), 8e R. A.
30 Richard (M.-J.-A.), 481e G.A.A.
31 Jamet (H.-A.-H.), 13e R. A.
32 Plagnol (J.-F.), 8e R. A.
33 Donneau (L.-M.), 422e R. A. A.
34 Lucereau (H.-M.-C.-L.), 1/17e R. A.
35 Berthuot (J.-J.-E.), 8e R. A.
36 Constantin (H.-M.-F.), 25e R.A.
37 De Courreges d'Ustou (B.-M.-P.), 1/66e R. A.
38 Garnier (G.-A.-A.), 1/410e R A. A.
39 Bayle (L.-M.-A.-R.), 404e R. A. A.
40 Serrand (R.-J.), 402e R. A. A.
41 Geyres (A.), 1/66e R. A.
42 Lionnet (A.-M.-A.), 3/24e R.A.
43 De Bentzmann (P.-J.-M.-L.-C.), 25e R. A.
44 Cazals (J.-E.), 485e G. A. A.
45 Michardière (A.-P.-L.), 407e G. A. A.
46 Rommens (R.-F.), 406e R.A.A.
47 Perault (R.-A.-J.), 32e R. A.
48 Dubouloz (J.-E.-S.), 3/24e R.A.
49 Loret (M.-H.-A.), 12e R. A.
50 Leterrier (P.-M.-G.-M.), 1/16e R. A.
51 Bedos (G.-E.), 8e R. A.
52 Marestin (J.-P.-J.-G.), 1/62e R. A.
53 Morin (Y.-L.-J.), 1/62e R. A.
54 Galouzeau de Villepin (H.-F.-A.-M.), 1/65e R. A.
55 Cotta (R.-L.-G.), 404e R. A. A.
56 Bataille (F.-L.-J.), 481e G.A.A.
57 De Becdelièvre (J.-M.-L.-G.), 477e G. A. A.
58 De Grout de Beaufort (H.-M.), 61e R. A.
59 Navereau (H.-G.), 1/68e R. A.
60 Desbordes (G.-R.), 32e R. A.
61 Issartel (R.-J.-V.), 401e R.A.A.
62 Imbot (R.-A.), 421e R. A. A.
63 Pechinot (J.-E.-G.), 61e R. A.
64 Aizier (A.-G.-Y.), 1/67e R. A.
65 Sivade (F.-J.-E.), 1/19e R. A.
66 Bougault (F.-G.), 453e G. A. A.
67 Gadais (P.-M.-G.-M.), 403e R. A. A.
68 Fort (A.-H.-L.-J.), 54e R. A.
69 Vidal (P.-M.-G.), 32e R. A.
70 De Laurens de Saint-Martin (F.-M.), 25e R. A.
71 Mollière (P.-M.-J.), 1/16e R. A.
72 Paysant (P.-L.-J.), 1/15e R. A.
73 Labonde (J.-J.), 1/68e R. A.
74 Ribereau (J.-R.), 1er R. A.
75 Rando (C.-M.), 454e G. A. A.
76 Doussot (G.-F.-A.), 8e R. A.
77 Collin (G.-M.), 9e R. A.
78 Le Pape (G.-F.-M.), 32e R. A.
79 Rudloff (M.-P.-L.), 1er R. A.
80 Jacob (C.-C.), 64e R. A.
81 Lucas (J.-T.-M.), 8e R. A.
82 La Motte (L.-A.-E.), 1/65e R.A.
83 Bezin (P.-E.), 2/24e R. A.
84 Remond (M.-B.-H.), 64e R. A.
85 Salvadori (P.), 405e R. A. A.
86 Daval (R. C. L.), 8e R. A.
87 Cauneille (J.-B.-E.), 93e R. A.
88 Kieffer (J.-J.), 12e R. A.
89 Lamude (A.-H.), 12e R. A.
90 Charrier (J.-R.-J.), 423e R.A.A.
91 Ledru (B.-O.-E.), 8e R. A.
92 Bonhomme (F.-L.-C.), 32e R.A.
93 Fournier (P.-J.-M.), 1/410e R. A. A.
94 Bigot (J.-F.-M.), 1/2e R. A.
95 Germain (P.-J.-G.-M.), 1/21e R. A.
96 Chaussin (A.-R.), 12e R. A.
97 Bonnet (G.-J.), 1/67e R. A.
98 Duc (A.-J.), 32e R. A.
99 Timores (M.-L.-J.-E.), 405e R. A. A.
100 Guichard (J.-M.-L.), 12e R. A.
101 Lafond (V.-M.), 64e R. A.

TOUR SPÉCIAL

Chef d'escadron.

Liste A

M. Raclet (L.-A.), 1/15e R. A.

Capitaines.

Liste A.

MM.

1 Aubry (R.-G.), 1/2e R. A.
2 Purel (P.-J.), 8e R. A.
3 Niviet (M.-A.), 2/21e R. A.
4 Jardel (H.-P.-A.), 403e R.A.A.

Lieutenants.

Liste A.

MM.

1 Rigal (J.-M.), 8e R. A.
2 Le Vincent (J.-L.), 9e R. A.
3 Trolonge (M.), 407e G. A. A.

Sous-lieutenant.

Liste A.

M. Haton (C.-A.), 8e R. A.

Train.

TOUR NORMAL

Lieutenants-colonels.

Liste A.

MM.

1 Veste (A.), 122e escadron du train.
2 Pistre (M.-E.), 129e escadron du train.

Chefs d'escadron.

Liste A.

MM.

1 Denée (P.), 121e régiment de transport (en sursis).
2 Homassel (A. E. C.), 602e groupe de circulation routière.
3 Boileau (G.), 129e escadron du train.

Capitaines.

Liste A.

MM.

1 Birembaut (H.), 2e compagnie régionale du train.
2 Jacob (A.), 530e groupe de transport (en sursis).
3 Desemery (J.), 121e régiment de transport.
4 Mornat (L.-L.-M.), 7e compagnie régionale du train.
5 Jouve (P.-A.-X.), 129e escadron du train.
6 Suzineau (M.-F.-R.), 3e compagnie régionale du train.
7 Marcel (E.-E.), commandement du train et D. R. T., 5e R. M.
8 Chauvin (L.-R.), 25e escadron du train.
9 Largounez (J.), école d'application du train.
10 Arrivat (L.-E.), commandement du train et D. R. T., 9e R. M.
11 Demotte (M.-E.), 121e régiment de transport.
12 Ledoux (M.-L.-R.), 45e compagnie de Q. G.
13 Quillacq (G.-M.), 602e groupe de circulation routière.
14 Desauw (G.), 512e groupe de transport.
15 Aûdy (G.-A.), 512e groupe de transport.
16 Vichard (J.-G.), école d'application du train.
17 Augereau (G.-M.), 185e compagnie de Q. G.
18 Jacquemet (R.-J.), 529e groupe de transport.
19 Minot (R.-E.), 508e groupe de transport.

Lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Vayriot (J.-J.-L.), 41e compagnie de Q. G.
2 Ruiz (J.), 102e compagnie administrative régionale.
3 Lemaire (P.-L.-E.-H.), 122e escadron du train (sursis école).
4 Beniard (J.), 6e compagnie régionale du train (en sursis).
5 Auffret (M.-A.-M.), 526e groupe de transports (en sursis).
6 Thomas (M.-M.-J.), 1er escadron régional du train (en sursis).
7 Jampi (Y.-J.-L.), 602e groupe de circulation routière.
8 Martin (P.-R.), 121e régiment de transport.
9 Bion (P.-B.), 385e groupe de transport.

Liste B.

MM.
1 Dieci (A.), 54e compagnie de Q. G.
2 Monjot (A.-L.), 1er escadron du train (disponible le 1er décembre 1953).
3 Richard (J.-R.-V.), 32e compagnie de camp.
4 Tisserand (J.-M.), 601e groupe de circulation routière.
5 Benejean (J.), 529e groupe de transport.
6 Noël (R.), école de sous-officiers de Strasbourg.
7 Forand (R.-G.-G.), 520e groupe de transport.
8 Genet (J.-M.), 6e compagnie régionale du train.
9 Lecaillier (G.-O.-J.), 101e compagnie de Q. G.
10 Du Tertre-Delmarcq (H.-M.-J.), 520e groupe de transport.
11 Tattevin (Y.-M.-G.), 77e compagnie de Q. G.
12 Bertagnolio (A.-C.), école spéciale militaire interarmes.
13 Pecqueur (F.-M.-M.), 520e groupe de transport.
14 Biancamaria (J.), 351e compagnie de circulation routière.
15 Lacour (G.-F.), école d'application du train.
16 Costa (R.-P.), 21e compagnie divisionnaire du train.
17 Garel (P.-M.), 502e groupe de transport.
18 Beyer (A.-L.), école spéciale militaire interarmes.
19 Dessauce (P.-A.-H.), école d'application du train.
20 Bendib (S.), 132e escadron du train.
21 Schulz (T.-R.-R.), 26e escadron du train.
22 Mervaux (A.-M.-P.), 122e escadron du train.
23 Mangin (M.-A.), école spéciale interarmes.
24 Rochet (M.), 121e régiment de transport.
25 Floriot (M.-H.), 23e compagnie divisionnaire du train.
26 Jacquot (A.-V.), 121e régiment de transport.
27 Nicolini (M.-L.), 41e compagnie de Q. G.

Sous-lieutenants.

Liste A.

1 Bescond (Y.-A.-M.), 527e groupe de transport (en sursis).
2 Casanova (J.-A.), 129e escadron du train (en sursis).
3 Lefebvre (E.-L.-J.), 2e compagnie régionale du train (disponible le 5 novembre 1953).
4 Rousselle (M.-G.), 602e groupe de transport.
5 Costille (R.-M.), 26e escadron du train.
6 Jousseaume (P.-R.-R.), 353e groupe de transport.

Liste B.

1 Guern (J.-V.), 185e compagnie de Q. G.

TOUR SPÉCIAL

Lieutenants

Liste A.

1 Bousquet (J.-P.), 513e groupe de transport.
2 Villaume (J.-L.-E), 123e escadron du train.
3 Moinard (G.-A.-A.), 285e compagnie de circulation routière.

Sous-lieutenants.

1 Humbert (A.-B.), 252e compagnie de circulation routière.

Transmissions.

ARME

TOUR NORMAL

Lieutenants-colonels.

Liste A.

MM.
1 Blondé (L.-P.-I.), école supérieure de guerre.
2 Colin (P.-A.-M.), direction des transmissions.
3 Plaetevoët (E.-E.-H.), école d'application des transmissions (en sursis).
4 Allaux (M.-M.-U.), annexe de Sète de l'école d'application des transmissions.
5 Bertaut (R.), état-major du commandant en chef des forces terrestres alliées « Centre Europe ».
6 Canierat (J.-M.-J.-B.), commandant des transmissions 4e D. I.

Chefs de bataillon.

Liste A.

MM.
1 Pilliéger (E.-R.), secrétariat permanent du comité d'action scientifique de défense nationale (en sursis).
2 Beaulier (P.-M.), E. M. A. (section du chiffre).
3 Le Roux (L.), service central du matériel de transmissions.
4 Duhamel (A.-M.-F.), section technique de l'armée (en sursis).
5 Verdelhan des Molles (D.-J.), 49e B. T.
6 Marcier (A.-R.), commandement des transmissions de la 6e région militaire.
7 Sanitas (R.), état-major du commandant en chef des forces terrestres alliées « Centre Europe ».
8 Corré (P.-E.), direction des transmissions.
9 Larousse (R.-R.), école d'application des transmissions.

Capitaines.

Liste A.

MM.
1 Scheffels (M.-J.-H.-F.), G. R. E. T. n° 1 (en sursis).
2 Rogliano (L.-J.), section technique de l'armée.
3 Liébeau (R.-J.), 18e R. T. (en sursis).
4 Capdaspe-Lagangue (R.-H.), 123e groupe d'exploitation des transmissions de réserve générale (en instance commission de réforme).
5 Monnier (R.-H.-E.), G. R. E. T. n° 6 (en instance commission de réforme).
6 De Caumia-Baillenx (F.-M.-J.-J.), 42e R. T.
7 Ribot (R.-J.-M.), 8e R. T.
8 Loyal (M.-U.), 41e R. T.
9 Train (A.-M.), 8e R. T.
10 Le Bail (L.-J.), 38e R. T.
11 Lombard (P.), G. R. E. T. n° 10.
12 Gruais (G.-L.-J.), service central du matériel de transmissions.
13 Pareau (E.-J.-R.-M.), 45e R. T.
14 Parent (R.-L.-L.), 46e R. T.
15 Fisson (A.-J.-E.), établissement du matériel des transmissions d'Autriche.
16 Passebosc (A.-L.-H.), G. R. E. T. n° 9.
17 Belloir (A.-B.), centre d'instruction technique de détection électromagnétique.
18 Loutrein (R.-H.), annexe de Sète de l'école d'application des transmissions.
19 Escoffier (R.-U.-C.), 123e groupe d'exploitation des transmissions de réserve générale.
20 Doudelet (R.-L.), 86e B. T.
21 Susini (C.), 118e B. T.
22 Masson (P.-R.), 188e B. T.
23 Paradeis (P.-J.), service central du matériel de transmissions.

Lieutenants.

Liste B.

Officier antérieurement désigné et ayant bénéficié d'un sursis.

M. Larrouy (J.-B.-A.), état-major de l'armée, centre de chiffrement.

Liste A.

MM.
1 Hagopian (J.-M.-A.), 8e R. T. (en sursis).
2 Abautret (J.-G.-M.), école militaire, annexe des transmissions d'A. F. N. (en sursis).
3 Cognard (G.-L.), 42e R. T. (en sursis).
4 Got (M.-J.), 42e R. T. (en sursis).
5 Beignet (F.-X.), 8e R. T. (en sursis).
6 Surget (P.-F.-J.), capitaine à T. T., base militaire de Marseille (service des mouvements et transit).
7 Gomez (J.-E.), hors cadres, en mission, groupement des contrôles radioélectriques.
8 Ravarre (P.-A.), 86e B. T.
9 Surel (E.-L.), établissement de réserve générale du matériel de transmissions du Sud-Ouest.
10 Teissier (P.-L.), 38e R. T.
11 Bagnon (G.), 118e B. T.
12 Grandclément (H.-L.), 188e B. T.
13 Lévêque (P.-L.-J.), 45e R. T.
14 Françon (J.-B.), école militaire annexe des transmissions d'A. F. N.
15 Méric (R.-H.-L.), direction des transmissions.
16 Galipienso (J.), école d'application des transmissions.

Sous-lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Naulin (R.-M.-G.-C.), 45e R. T.
2 Bourgeois (M.-M.-H.), 45e R. T. (en sursis).
3 Gaydon (R.-P.-E.), 47e B. T.
4 Balanger (R.), 8e R. T.
5 Robert (R.-M.), 41e R. T.
6 Hardy (J.-P.), 18e R. T.
7 Dubois (A.-A.), 86e B. T.
8 Steibel (C.-J.-P.), 49e B. T.
9 Jolivet (Y.-J.), 42e R. T. (en sursis).
10 Naudin (G.-L.-R.-A.), 8e R. T.
11 Grimbert (L.-H.-R.), 41e R. T.
12 Niclot (P.-E.-M.), 25e B. T.
13 Ravinale (P.-A.), 45e R. T.

TOUR SPÉCIAL

Capitaines.

Liste A.

1 M. Laquet (J.-L.-P.-J.-H.), 45e R. T.

Lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Lagneau (J.-F.), 45e R. T.
2 Pujol (G.-C.-P.), section technique de l'armée.

Adjoints des services du matériel.

Subdivision Transmissions.

TOUR NORMAL

Commandants.

Liste A.

1 M. Pouey (A.-J.-D), direction des transmissions.

Capitaines.

Liste A.

MM.
1 Chabaud (C.-L.), E. R. M. T. n° 5 (en instance commission de réforme).
2 Lissillour (P.-T.), direction des transmissions.
3 Ydraut (F.), E. R. M. T. n° 4.
4 Blanchet (P.-L.), 118e B. T.
5 Andréani (P.), G. R. E. T. n° 6.
6 Ramès (Y.-E.-L.-J.), direction des transmissions.

Lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Faucheux (R.-A.), 30e compagnie de camp (en sursis).
2 Belhomme (M.-R.), G. R. E. T. n° 1.
3 Scalabrino (E.-L.), établissement du matériel des transmissions des F. F. A.
4 Lecomte (L.-R.-E.), 42e R. T.

Sous-lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Texier (J.-M.-G.), E. R. M. T. Tunisie.
2 Michel (J.-H.), E. R. M. T. n° 6.
3 Walder (R.-A.), établissement de réserve générale du matériel des transmissions du Nord-Est.
4 Fézoui (M.-A.), G. R. E. T. n° 7.
5 Colin (A.-P.), G. R. E. T. n° 10.
6 Denier (J.-M.-A.), commandement des transmissions de la 1re région militaire.

Cadre des adjoints de chancellerie.

TOUR NORMAL

Capitaines.

Liste A.

MM.
1 Leblond (R.-P.), état-major 7e région.
2 Boscheron (T.), état-major subdivision de Pau.
3 Vial (R.-P.H.), état-major 9e région.
4 Chapotot (R.-L.), D. P. M. A. T.
5 Labas (L.-E.), état-major territoire militaire de Taza.

Lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Pichot (P.-M.), état-major 1re région (en sursis jusqu'au 30 septembre 1953).
2 Fourchon (A.-J.-M.-J.), état-major 1re région.
3 Varini (R.-J.-A.), état-major subdivision de Metz.
4 Madru (M.-A.-M.), état-major division Casablanca.
5 Renevier (J.-L.), centre mobilisateur du 131e R. I.

Sous-lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Clement (R.-F.), service de sécurité des forces armées, Paris.
2 Barthelemy (M.-F.), état-major subdivision de Metz.
3 Carli (F.-A.), commission nationale F. F. C. I.
4 Morvan (J.-P.-M.), D. P. M. A. T.
5 Blaineau (L.-P.), cabinet du ministre de la défense nationale.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

TOUR NORMAL

Capitaines.

Liste A.

MM.
1 Villiseck (L.-C.), centre mobilisateur du 131e R. I.
2 Thurwaechter (G.), école de sous-officiers, Strasbourg.
3 Alfonsi (A.), C. A. R. 113, Meknès.
4 Garnier (A.-J.-G.), école d'application artillerie, Mourmelon.
5 Laurent (R.), services des affaires allemandes et autrichiennes.

Lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Rata (A.-M.), centre mobilisateur du 32e R. I.
2 Lebaud (R.-J.-A.), centre mobilisateur du 117e R. I.
3 Tisseau (J.-H.-E.), école d'application train, Tours.
4 Jolivet (J.-F.), E. S. M. I. A., Coëtquidan.
5 Pujo (A.-V.-G.), école troupes aéroportées, Pau.

Sous-lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Weiss (R.-L.), bureau d'archives collectivés, annexe de Constantine.
2 Gauthier (F.-E.-A.), 86e compagnie de Q. G., Compiègne.
3 Cuny (R.), école de sous-officiers, Cherchell.
4 Vassart (R.), B. A. C. F. M., Paris.
5 Genty (M.-R.-P.), C. A. R. 11, Casablanca.

Cadre des adjoints administratifs des corps de troupe.

TOUR SPÉCIAL

Capitaine.

Liste A.

1 M. Louis (P.), C. A. R. 112, Taza.

Lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Desreaux (G.-L.-A.), bureau des archives, Paris.
2 Sainte-Marie (J.-L.), école nationale d'entraînement physique militaire, Antibes.

Sous-lieutenant

Liste A.

1 M. Gely (R.-X.), école militaire préparatoire nord-africaine, Kolea.

TROUPES AEROPORTEES

Infanterie.

TOUR NORMAL

Capitaines.

Liste A.

MM.
1 Ribart (R.-L.), section technique de l'armée (en sursis).
2 Linares (G.-M.), 11e R. I. P. C.

Liste B.

MM.
3 Barrière (P.-J.), E. T. A. P.
4 Meneteau (A.), I/1er R. C. P.
5 Tholly (A.-R.), III/1er R. C. P.
6 Penduff (F.), service d'entraînement préparatoire et des réserves de la 1re région militaire.
7 Thomas (H.-J.), 25e D. I. A.-P.
8 Gauthier (L.-A.), III/1er R. C. P.
9 Geronimi (D.-A.), 14e R. I. P. C.
10 Forhan (M.), I/1er R. C. P.
11 Gazin (L.-V.), service d'entraînement préparatoire et des réserves de la 1re région militaire.
12 Muzeau (A.), I/1er R. C. P.

Lieutenants.

Liste A.

1 M. Girard (E.-J.), 18e R. I. P. C.

Liste B.

MM.
2 Brassens (M.-D.), 18e R. I. P. C. (en sursis).
3 Balpetre (D.-A.), service d'entraînement préparatoire et des réserves, Alger (en sursis).
4 Francini (C.-H.), I/1er R. C. P.
5 Journiaux (R.-M.), 14e R. I. P. C.
6 Guillon (J.-M.), service d'entraînement préparatoire et des réserves de la 4e région militaire (en sursis).
7 Jaulin (V.), 18e R. I. P. C.
8 Baume (M.), III/1er R. C. P.
9 Cornemillot (E.-C.), centre d'entraînement au saut no 1.
10 Vautrin (M.-E.), service d'entraînement préparatoire et des réserves de la 1re région militaire.
11 Roy (G.), III/1er R. C. P.
12 Monguillan (L.-F.), 14e R. I. P. C.
13 Pauget (P.), III/1er R. C. P.
14 Dutel (M.), 18e R. I. P. C.
15 Blanchard (J.), centre d'entraînement au saut no 1.
16 Veron (J.-L.), section technique de l'armée.
17 Garbal (E.-L.), III/1er R. C. P.
18 Doal (J.-J.), 18e R. I. P. C.
19 Cochet (M.-J.), III/1er R. C. P.
20 Alamasset (A.-L.), 18e R. I. P. C.
21 Delest (L.), 18e R. I. P. C.

Sous-lieutenants.

Liste A.

1 M. Boitte (M.-H.), 14e R. P. C.

Liste B.

MM.
2 Coste (A.-C.), service d'entraînement préparatoire et des réserves de la 8e région militaire.
3 Andriot (A.-M.), 18e R. I. P. C.
4 Cherfallot (R.-T.), E. T. A. P.

Arme blindée et cavalerie.

TOUR NORMAL

Capitaines.

Liste A.

MM.
1 Assemat (J.-R.-C.), 1er hussards.
2 Debulois (J.-P.-F.-E.), dépôt des troupes aéroportées de Mont-de-Marsan.

Lieutenants.

Liste A.

1 M. Moreau (M.-C.-P.), 1er hussards.

Liste B.

1 M. Rimaud (Y.-M.-M.-J.), 1er hussards.

Artillerie.

TOUR NORMAL.

Capitaines.

Liste A.

MM.
1 Noemi (A.-L.-C.), 35e R. A.
2 De Verdelhan des Molles (J.), 35e R. A.
3 Victorien (F.-A.), école des troupes aéroportées.
4 Toulouse (R.-G.), 35e R. A.

Lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Jeudi de Grissac (J.-M.-C.), 35e R. A.
2 Travaux (L.-A.), 11e B. et C.

Sous-lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Bommart (D.-R.-M.), 35e R. A.
2 Pergola (P.-T.), 35e R. A.
3 Yziquel (J.-J.-L.), 35e R. A.
4 Michel (E.-J.), 35e R. A.

Train.

TOUR NORMAL

Capitaines.

Liste A.

MM.
1 Sancerni (R.-J.-A.), 513e groupe de transports.
2 Colinmaire (G.-G.), école des troupes aéroportées.

Lieutenants.

Liste A.

1 M. Lancery (E.-A.), école des troupes aéroportées (en sursis).

Liste B.

MM.
1 Blondeau (L.-J.-G.), 1re compagnie de ravitaillement par air.
2 Camus (R.-A.-L.), 2e compagnie de ravitaillement par air.

Sous-lieutenant.

Liste A.

1 M. Gruson (J.-M.), 75e compagnie de Q. G.

Génie.

TOUR NORMAL

Lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Cramont (G.-S.-A.), 17e B. G. A. P.
2 Deroussen (M.-A.-E.-L.), 17e B. G. A. P.

Sous-lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Le Gall (E.), 17e B. G. A. P.
2 Jonio (R.-H.-L.), 17e B. G. A. P.

Transmissions.

TOUR NORMAL

Sous-lieutenants.

Liste A.

MM.
1 Bouillot (F.-F.), 341e compagnie de transmissions.
2 Lemasquerier (B.-F.-P.), 341e compagnie de transmissions.
3 Dupont (P.-A.-A.), 341e compagnie de transmissions.
4 Laurent (J.-M.), 341e compagnie de transmissions.

AVIATION LEGERE D'OBSERVATION D'ARTILLERIE

Artillerie.

TOUR NORMAL

Chefs d'escadron.

Liste A.

MM.
1 Razy (J.), état-major du commandement de l'aviation légère d'observation d'artillerie (sursis expiré).
2 Delarue (E.-G.-P.), C. P. O. A.

Capitaine.

Liste A.

1 M. Chupin (L.-G.-H.-M.-J.), G. A. O. A. no 1.

Lieutenants,

Liste A.

MM.
1 Couturier (F.), 1/15e R. A. (en sursis).
2 Roy (C.-M.), 54e R. A. (en sursis).
3 Michel (Y.-G.-E.), 64e R. A. (en sursis).
4 De Cleric de Bellefon (J.-H.-M.), 1/67e R. A. (en sursis).
5 De La Choue de La Metrie (B.-M.-M.-G.-A.), 32e R. A. (en sursis).
6 Faure (B.-J.-L.), 93e R. A. (en sursis).
7 Pfister (A.-M.-L.-C.), 25e R. A. (en sursis).
8 Lecoz (A.-J.-P.), 1/21e R. A. (en sursis).
9 Tillette de Clermont-Tonnerre (P.-C.), 64e R. A. (en sursis).

PERSONNEL TECHNIQUE DES FORMATIONS GEOGRAPHIQUES

TOUR NORMAL

Techniciens géographes.

Officiers supérieurs.

MM.
1 Guidot (R.), artillerie.
2 Quemard (T.-L.-M.), infanterie.

Techniciens « terrain ».

Capitaine,

M. Louvis (E.-J.), artillerie.

Lieutenant.

M. Delphin (J.-P.-S.), artillerie.

Sous-lieutenants.

MM.
1 Haybrard (A.), artillerie.
2 Weill (L.), artillerie.
3 Proust (M.), infanterie.

Techniciens « reproduction tirages ».

Capitaines.

MM.
1 Guiche (R.-G.), artillerie.
2 Macaisne (G.), artillerie.

Lieutenant,

M. Mainetti (R.), infanterie.

MINISTERE DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Décret du 18 juillet 1953 portant intégration dans le corps des trésoriers généraux et trésoriers-payeurs des territoires d'outre-mer et mutation d'un trésorier-payeur.

Par décret en date du 18 juillet 1953:

M. Pegon (Lucien-Charles-Joseph), administrateur civil de classe exceptionnelle à l'administration centrale des finances, placé en service détaché pour exercer les fonctions de trésorier-payeur du Tonkin (1re catégorie), est intégré, sur sa demande, dans le corps des trésoriers généraux et trésoriers-payeurs des territoires d'outre-mer, pour compter du 1er janvier 1952.

M. Pegon, trésorier-payeur du Tonkin, est nommé trésorier-payeur des Etablissements français de l'Océanie (5e catégorie), en remplacement de M. Liauzun, qui a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

M. Pegon conservera, à titre personnel, son classement en 1re catégorie, ainsi que le traitement et les avantages accessoires dont bénéficie un trésorier-payeur de 1re catégorie.

Son cautionnement est fixé à la somme de 6 millions de francs.

Administration centrale des finances.

Par arrêté du 26 juin 1953, Mlle Magne (Anna), secrétaire d'administration de 1re classe, 2e échelon, à l'administration centrale des finances, est maintenue en service détaché, pour une période maximum de cinq ans, auprès du ministère des affaires étrangères, pour être mise à la disposition de la délégation française à l'office européen de l'Organisation des Nations Unies, à Genève, en vue d'y exercer des fonctions de secrétaire.

Le présent arrêté a son effet à compter du 1er janvier 1953.

Services extérieurs du Trésor.

Par arrêté du 26 juin 1953, a été autorisée, pour une période maximum de cinq ans, la mise en service détaché auprès du ministère de la défense nationale, pour exercer des fonctions au service financier de la mission centrale de liaison pour l'assistance aux armées alliées des agents des services du Trésor dont les noms suivent:

A compter du 1er mars 1952, M. Dupas, sous-chef de service de 2e classe.

A compter du 1er juillet 1952, M. Auclair (Louis), contrôleur de 5e échelon.

A compter du 16 juillet 1952, M. Debest (Raymond), contrôleur de 2e échelon.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Administration centrale.

Par arrêté du 26 juin 1953:

La carrière de M. Jarry (André), administrateur civil de 2e classe au ministère de l'éducation nationale, est reconstituée comme il suit dans les anciens cadres de l'administration centrale:

Rédacteur stagiaire, le 16 mai 1913;
Titularisé rédacteur de 3e classe, le 16 mai 1941, avec un report d'ancienneté de 3 ans 5 mois 3 jours pour services civils et militaires;
Promu rédacteur de 2e classe à la même date, avec une ancienneté de 1 an 5 mois 3 jours pour services militaires;
Promu rédacteur de 1re classe, le 14 décembre 1944;
Nommé sous-chef de bureau, le 1er janvier 1945.

M. Jarry, sous-chef de bureau, est nommé administrateur civil de 3e classe (2e échelon) à compter du 1er janvier 1946 avec une ancienneté de 1 an pour services civils.

M. Jarry est promu:

Au 3e échelon, le 1er janvier 1947;
Au 4e échelon, le 1er janvier 1949.

M. Jarry, inscrit au tableau d'avancement de classe pour 1951, est nommé administrateur civil de 2e classe à compter du 1er janvier 1951 et promu au 2e échelon le 1er janvier 1953.

Toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogées.

Enseignement du second degré.

Par arrêté du 26 juin 1953, M. Roseau (Maurice), professeur agrégé de mathématiques, est maintenu en position de détachement auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période de 4 mois, à compter du 1er octobre 1952, en vue d'exercer des fonctions de chercheur.

Par arrêté du 26 juin 1953, M. Lefebvre (Henri), professeur certifié de philosophie, est maintenu en position de détachement auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1952, en vue d'exercer des fonctions de chercheur.

Par arrêté du 26 juin 1953, M. Romanet (René), professeur agrégé de physique, est maintenu en position de détachement auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1952, en vue d'exercer des fonctions de chercheur.

Par arrêté du 26 juin 1953, M. Havet (Jacques), professeur agrégé de philosophie, est maintenu en position de détachement auprès du ministre des affaires étrangères (direction générale des relations culturelles, service de l'U. N. E. S. C. O.) pour une période de cinq ans, à compter du 1er octobre 1950, en vue d'exercer les fonctions de spécialiste de programme au département des activités culturelles.

Par arrêté du 26 juin 1953, M. Vigier (Philippe), professeur agrégé d'histoire, est maintenu en position de détachement auprès du directeur du centre national de la recherche scientifique pour une période d'un an, à compter du 1er octobre 1952, en vue d'exercer des fonctions de chercheur.

Par arrêté du 26 juin 1953, M. Le Bars (Pierre), chargé d'enseignement (dessin), est maintenu en position de détachement auprès du secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports pour une période de trois ans, à compter du 1er octobre 1949, en vue d'exercer des fonctions d'enseignement au centre d'apprentissage de Lamballe.

Liste complémentaire d'aptitude aux fonctions administratives.

Par arrêté du 9 juillet 1953, l'arrêté ministériel du 27 mars 1953 portant inscriptions sur la liste d'aptitude aux fonctions administratives est complété comme suit:

Intendants.

M. Magnin, sous-intendant faisant fonctions intendant C. Dunkerque.

Intendantes.

Mlle Bourgeois, sous-intendante faisant fonctions intendante C. Cambrai.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

Fonds de concours.

Par arrêtés en date du 15 juillet 1953, il a été ouvert à titre de fonds de concours, au budget de l'industrie et du commerce, pour l'exercice 1953, un crédit d'un montant de 84.172.231 F répartis ainsi qu'il suit:

Chap. 31.12. — Direction des mines et de la sidérurgie. — Services extérieurs. — Ecoles des mines. — Indemnités et allocations diverses	1.297.375 F.
Chap. 31.11. — Direction des mines et de la sidérurgie. — Services extérieurs. — Ecoles des mines. — Remboursement de frais	225.000
Chap. 31.12. — Direction des mines et de la sidérurgie. — Services extérieurs. — Ecoles des mines. — Matériel	7.405.409
Chap. 31.32. — Direction des industries chimiques. — Laboratoire central des services chimiques de l'Etat. — Matériel	4.371.947
Chap. 31.93. — Remboursement à diverses administrations	150.000
Chap. 35.91. — Travaux d'équipement et d'entretien	10.235.000
Chap. 36.51. — Subvention au centre national de la cinématographie	60.487.500
Total	84.172.231 F.

Emploi de matériel en mines grisouteuses.

Par arrêté en date du 15 juillet 1953, sont incorporés à la liste des plants joints à l'arrêté du 10 juillet 1939 agréant, pour être employé dans les mines grisouteuses, l' « exploseur Superboutefeu type 1939 », construit par la Société anonyme d'explosifs et de produits chimiques, 61, rue Galilée, Paris (8e), la notice descriptive et les plans 7 191-EXP, 7 192-EXP, 7 193-EXP, 7 194-EXP joints au présent arrêté et définissant une modification possible des bornes de l'exploseur.

Les conditions de fourniture et d'emploi prévues à l'arrêté du 10 juillet 1939 demeurent sans changement.

Par arrêté en date du 15 juillet 1953, sont incorporés à la liste des plans joints à l'arrêté du 1er août 1949 agréant, pour être employé dans les mines grisouteuses, le « moteur 30 CV, 500 V, 34 A, type K, modèle 5 K 405, ACN 1 frame 405 », construit par la General Electric Co, Schenectady 5 New York (U. S. A.), la notice descriptive et le plan n° 35, établis par le groupe Nord des Houillères du bassin des Cévennes, à Bessèges (Gard), joints au présent arrêté et définissant une boîte à bornes des Constructions électriques Nancy, type BD 11, agréée par arrêté du 2 novembre 1945, et modifiée pour être montée sur le moteur G. E. Co.

Lorsque le moteur sera équipé de la boîte définie par le plan n° 35 précité, les modifications nécessaires à celles-ci devront être apportées par l'usager sous sa responsabilité et elle devra avoir subi avec succès l'épreuve hydraulique sous la pression de 12 hpz.

Par arrêté en date du 15 juillet 1953, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses le « connecteur à 5 et 7 broches pour câble armé type CCa », construit par la Société alsacienne d'installations techniques, 10, avenue du Zornhoff, à Saverne (Bas-Rhin).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils sont montés sur des câbles armés, à l'exclusion des câbles souples ou demi-souples.

Par arrêté en date du 15 juillet 1953, sont incorporés à la liste des documents joints à l'arrêté du 3 décembre 1949 agréant, pour être employée dans les mines grisouteuses, la « lampe au chapeau type LC 10, 3 MC, 12, 5 Z », construite par la société Elau, 155, boulevard Haussmann, Paris (8e), la notice descriptive et le plan PR 1015 A joints au présent arrêté et définissant une modification possible de la fermeture du bac d'accumulateur de la lampe.

Les conditions de fourniture et d'emploi prévues à l'arrêté du 3 décembre 1949 demeurent sans changement.

Par arrêté en date du 15 juillet 1953, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses le « transformateur type T M P 16 S A », construit par la Société générale de constructions électriques et mécaniques Alsthom, 25, rue des Ateliers, à Saint-Ouen (Seine).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° Ils seront équipés de boîtes à câbles et d'entrée de câbles d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de largeur et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celui-ci. Si un orifice d'entrée de câble n'est pas utilisé, il devra être obturé par la plaque prévue à cet effet;

2° Ils seront équipés de manostats Richard type BI 295;

3° Le jeu des évents de la boîte à appareils de sécurité ne devra pas dépasser 0,5 mm.

Les usagers devront vérifier, à la mise en service et ensuite au moins une fois par an, que le déclenchement des manostats se produit pour:

Toute pression supérieure à 1.100 grammes pour le manostat à maximum;

Toute pression inférieure à 65 grammes pour le manostat à minimum.

Si un déclenchement se produit par suite du fonctionnement normal du manostat à minimum, l'usager devra obligatoirement prendre toutes dispositions nécessaires avant la remise en état de marche pour qu'il ne subsiste à l'intérieur de la cuve du transformateur aucun espace vide de pyralène.

Par arrêté en date du 15 juillet 1953, est agréée pour être employée dans les mines grisouteuses la « batterie d'accumulateurs 6 V 21 Ah, type 5 E 21 », construite par la Société anonyme d'éclairage et d'applications électriques, boulevard de la Scarpe, à Arras (Pas-de-Calais).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que si la hauteur de matière isolante au-dessus des pièces supérieures sous tension est au moins égale à 20 mm.

Par arrêté en date du 15 juillet 1953, est agréé pour être employé dans les mines grisouteuses le « coffret H. T. type ZD 22 », construit par les Etablissements Merlin et Gérin, rue Henri-Tarze, à Grenoble (Isère).

Les usagers ne pourront utiliser ces appareils que s'ils satisfont aux conditions suivantes:

1° La différence de diamètre entre l'arbre de commande de l'interrupteur et son logement ne devra pas dépasser 0,5 mm;

2° Ils seront équipés de dispositifs de raccordement (boîte à câble ou tubulure, entrées de câble) d'un type agréé faisant avec le carter un joint d'au moins 25 mm de largeur et dont les vis de fixation ne déboucheront pas à l'intérieur de celui-ci.

Ces appareils ne pourront être utilisés que comme appareils de distribution: ils devront être placés à proximité immédiate et en aval d'un sectionneur et, une plaque indicatrice, très apparente, devra rappeler qu'il est obligatoire de couper le courant sur le sectionneur avant d'ouvrir le coffret.

Ecole nationale supérieure des mines de Paris.

Par arrêté en date du 11 juillet 1953, M. Lerebours-Pigeonnière (Jean), ingénieur des mines, est chargé, à titre d'occupation principale, de la chaire de sidérurgie, à compter du 1er septembre 1953.

Ecole nationale supérieure des mines de Saint-Etienne.

Par arrêté du 11 juillet 1953, M. Reboux (Paul), ingénieur des mines, est nommé sous-directeur de l'école nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, à compter du 1er septembre 1953, en remplacement de M. Lerebours-Pigeonnière, appelé à d'autres fonctions.

Instruments de mesure.

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 juillet 1953: page 5963, 2e colonne, au lieu de: « M. Pernot (Guy), inspecteur des instruments de mesure de 2e classe », lire: « M. Perrot (Guy), inspecteur des instruments de mesure de 2e classe ».

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Nomination d'un membre du conseil national de l'aéronautique.

Par arrêté du 17 juillet 1953, M. Pellevoizin (Roger), conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat aux travaux publics et à l'aviation civile, est nommé membre du conseil de la Médaille de l'aéronautique pour y représenter le département des travaux publics, en remplacement de M. Terrel (René).

Ponts et chaussées.

Par arrêté du 26 juin 1953, M. Py (Emilien), adjoint technique des ponts et chaussées de 2e échelon, attaché au service ordinaire des ponts et chaussées du département du Rhône, est placé en service détaché pour une période de deux ans auprès du ministère de la France d'outre-mer en vue d'effectuer le stage préalable à la nomination au grade d'ingénieur adjoint des travaux publics de la France d'outre-mer.

Cette disposition prendra effet du 1er mars 1952.

MARINE MARCHANDE

Nomination d'un courtier interprète et conducteur de navires.

Par arrêté en date du 16 juillet 1953, M. Lafond (Joseph-Marie-André) a été nommé courtier interprète et conducteur de navires à Rouen.

Il est autorisé à interpréter les langues anglaise, danoise, norvégienne et suédoise.

Administration centrale.

Par arrêté du 26 juin 1953, est promu dans le corps des secrétaires d'administration, à la classe ci-après:

Secrétaire d'administration de classe exceptionnelle.

(Pour compter du 1er juillet 1953.)

M. Bourdier (Henri), secrétaire d'administration principale, 3e échelon.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Ouverture d'un concours pour le recrutement d'ingénieurs adjoints stagiaires des travaux ruraux.

Le ministre de l'agriculture et le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil,

Vu le décret du 24 juin 1938 fixant le statut du corps du génie rural;

Vu l'article 29 de la loi de finances du 29 mai 1951;

Vu le décret n° 52-464 du 28 avril 1952 portant limitation du recrutement du personnel de l'Etat;

Vu la loi n° 53-51 du 3 février 1953 relative au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1953 (Agriculture);

Vu le décret n° 52-553 du 16 mai 1952 relatif au certificat de bonne vie et mœurs;

Vu l'arrêté modifié du 30 juin 1938 fixant les conditions de recrutement des ingénieurs adjoints stagiaires des travaux ruraux;

Vu l'arrêté interministériel du 2 mars 1953 fixant les conditions de rémunération des ingénieurs adjoints stagiaires des travaux ruraux admis à l'école d'application des ingénieurs des travaux ruraux et destinés à servir dans les territoires d'outre-mer, au Maroc et en Tunisie;

Sur la proposition du directeur général du génie rural et de l'hydraulique agricole,

Arrêtent:

Art. 1er. — Un concours est ouvert le 21 septembre 1953 pour le recrutement d'ingénieurs adjoints stagiaires des travaux ruraux.

Le nombre de places mises au concours est réparti comme suit:

Sept places pour la métropole;
Dix places pour le Maroc;
Deux places pour le Cameroun;
Deux places pour Madagascar;
Une place pour l'Afrique équatoriale française.

Le nombre de places éventuellement réservées pour l'Afrique occidentale française sera fixé ultérieurement.

Art. 2. — Les épreuves écrites commenceront le 21 septembre 1953 et se dérouleront à Paris, Lille, Lyon, Nantes, Nancy, Strasbourg et Toulouse.

Les épreuves orales dont la date sera notifiée en temps utile aux candidats admis à l'issue des épreuves écrites auront lieu à Paris.

Art. 3. — Les dossiers seront reçus au ministère de l'agriculture (direction générale du génie rural et de l'hydraulique agricole, bureau du personnel, jusqu'au 31 août 1953, dernier délai.

Ils comprendront:

1° Une demande d'inscription datée et signée, mentionnant les nom, prénoms et adresse du candidat ainsi que le centre où il désire subir les épreuves écrites;

2° Un extrait de l'acte de naissance du candidat accompagné, le cas échéant, d'un certificat établissant sa qualité de Français si celle-ci ne se trouve pas suffisamment établie par les mentions portées dans l'extrait de l'acte de naissance;

3° Un certificat sur papier timbré délivré par un médecin au choix du candidat attestant que ce dernier n'est atteint d'aucune infirmité apparente ou cachée pouvant le rendre inapte soit aux déplacements et opérations sur le terrain, soit au travail de bureau.

Sans préjudice des examens complémentaires que les candidats seront appelés à subir au moment de leur nomination, ce certificat doit indiquer en outre que l'examen effectué n'a révélé aucune affection tuberculeuse, cancéreuse ou mentale en évolution ou ne pouvant être considérée comme définitivement guérie;

4° Un extrait du casier judiciaire;

5° Une note faisant connaître la situation du candidat au point de vue du service militaire.

Si de par son âge le candidat est susceptible d'être appelé sous les drapeaux avant le mois d'octobre 1954, cette note doit établir que l'intéressé est soit libéré, exempté, ou dégagé du service militaire actif, soit bénéficiaire d'un sursis d'incorporation qui lui permette d'effectuer sans interruption sa scolarité d'un an à l'école d'application des ingénieurs des travaux ruraux à compter du 1 novembre 1953;

6° Un *curriculum vitæ* indiquant avec précision:

a) La situation de famille;
b) Les études faites et les diplômes obtenus;
c) Les emplois occupés (nature et durée);

7° Une déclaration signée par le candidat précisant si, dans le cas où son rang de classement au concours le désignerait pour le Maroc ou un des territoires d'outre-mer, il accepterait d'entrer à ce titre à l'école d'application des ingénieurs des travaux ruraux.

Dans l'affirmative, sa déclaration devra être suivie de l'engagement de servir pendant dix ans après sa sortie de l'école d'application dans le poste du Maroc ou de la France d'outre-mer pour lequel il sera désigné;

8° Pour les candidats mineurs, l'autorisation de concourir et, en cas de succès d'entrée au service du génie rural (métropole, Maroc et outre-mer), donnée par leur père ou, s'il y a lieu, par leur tuteur;

9° Pour les candidats appartenant déjà à une administration publique, l'autorisation de concourir délivrée par leur chef hiérarchique.

Les pièces visées aux numéros 3 et 4 devront être établies postérieurement au 21 mars 1953.

Les candidats appartenant déjà à une administration publique dans un cadre permanent n'auront pas à produire la pièce visée au n° 4.

Art. 4. — La composition du jury du concours sera fixée ultérieurement par arrêté du ministre de l'agriculture.

Art. 5. — Le directeur général du génie rural et de l'hydraulique agricole est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21 juillet 1953.

Le ministre de l'agriculture,
ROGER HOUDET.

Pour le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil
et par délégation:
Le directeur de la fonction publique,
ROGER GRÉGOIRE.

Liste, par ordre de mérite, des candidats admis dans les écoles nationales vétérinaires à la suite du concours de 1953.

MM.		
Milhaud (Guy).	Guigal (Pierre).	Maas (Jean).
Astorgue (Claude).	Poulleau (Michel).	Wagner (Jacques).
Lemaire (Guy).	Stameroff (Michel).	Dumouch (François).
Doyen (Jean).	Gautheron (Michel).	Mozer (Paul).
Saint-Cast (Yves).	Mansuy (Claude).	Vogel (Jean-Claude).
Diop Babacar).	Pouliet (Marc).	Briot (André).
Colin (Jean-Claude).	Ladelnet (Alfred).	Plat (Jean).
Jacob (André).	Reiss (Jean).	Osdoit (Philippe).
Davoine (Jean).	Becaas (Henri).	Gomy (Jean-Louis).
Bourdier (Pierre).	Silberzahn (Pierre).	Voinchet (Yves).
Ferry (Robert).	Delafolie (Paul).	Dubois (Michel).
Gilbert (Henry).	Moustard (Hubert).	Mazzer (Gilbert).
Castet (Antoine).	Houdet (Bernard).	Deriaz (Daniel).
Reynaud (Yves).	Sicard (Henri).	Bajard (Marc).
Folcher (Henri).	Mutel (Jean).	Daunay (Philippe).
Jeanjot-Emery (Pol).	Froment (Claude).	Alamagny (André).
Martin (Gérard).	Jouanne (Alexis).	Chevalier (René).
Landraud (Pierre).	Turmel (Roger).	Barre (Dominique).
	Betend (Roger).	Reith (Jean-Claude).

Willemart (Jean-Pierre).
Curtet (René).
Renoux (Michel).
Miquel (Pierre).
Delort (Pierre).
Bouillon (Richard).
Buyssens (Michel).
Foucher (Jacques).
Manceau (Paul-Emile).
Thoreton (Jean).
Montauban (Pierre).
Coutellier (Pierre).
Hervieu (Joseph).
Clerc'h (Jean-Jacques).
Tournassoud (René).
Jourdain (Philippe).
Ciarpaglini (Pierre).
Valette (Louis).
Gagnepain (Jacques).
Forissier (Félix).
Freyche (Pierre).
Moreau (Jacques).
Tacher (Georges).
Chevallier (Albert).
Campio (Jules).
Simon (Jean).
Geslain (Pierre).
Madelmont (Claude).
Rousseau (Pierre).
Mayard (Jean).
Puchaud (Henri).
Piffault (André).
Gabillet (Michel).
Bouisset (Simon).
Loussert (Marcel).
Jany (Pierre).
Remy (Jacques).
Fouquart (Jules).
Dontier (Jacques).
Simon (Michel).
Chirol (Claude).
Coulibaly (Zanga).
Vert (Jules).
Chauvin (Guy).
Venon (Michel).
Steiner (Bernard).
Serbource (Jean).
Ivaldi (André).
Guibert (Pierre).
Breemersch (Jacques).
Marsollier (Michel).
Cantegrel (Jean).
Esmard (Michel).
Cinchelot (Maxime).
Belcher (Jacques).
Schneider (Jacques).
Calvin (Pierre).
Agosto (Pierre).
Belloir (Jean-Claude).
Prieur (Georges).
Fabre (Gustave).
Pleuchot (Paul).
Malaterre (Claude).
Allain (Jean-Claude).
Monnet (Jack).
Gachelin (Jean-Pierre).
Vital (Pierre).
Serre (Joseph).
Brucher (Bernard).
Clair (Michel).
Tousson (Alain).
Desir (Guy).
Terre (Jean).
Trinet (René).
Verheyde (Raphaël).
Popot (Gérard).
Cadic (Léon).
Ternisien (Michel).
Florentin (Michel).
Leroux (Christian).
Biron (Michel).
Joubert (Claude).
Genthon (Henri).
Bouteller (Charles).
Lefevre (Michel).
Labert (Daniel).
Haquin (Pierre).
Mlle Brunet (Noëlle).
Loison (Jacques).
Dams (Roland).
Bayou (Yves).
Pruvost (Albert).
Fougereau (Michel).
Soulard (Alain).
Soffogoub (Constantin).
Yvore (Pierre).
Levointurier (François).
Baltignand (Pierre).
Gonord (François).
Verdelhan (Lucien).
Gauthier (Daniel).
Fouapon (Christophe).
Mlle Faussot (Michelle).
Pinault (Jean-Claude).
Dupuy (Jean-Paul).
Charollais (Robert).
Durand (Jean-Paul).
Boscher (Yves).
Buisson (Jean).
Liebault (Gérard).
Bettenfeld (Pierre).
Dupin (Pierre).
Hermant (Gustave).
Mazuel (Jean).
Breton (Jean).
Berthelot (Aimé).
Blandin (Jacques).
Nouvel (Jean).
Labas (Georges).
Denat (Léon).

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DU LOGEMENT

Déclaration d'urgence de travaux nécessaires à la réalisation de projets de reconstruction et d'aménagement de communes.

Par arrêtés concertés du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme et du ministre du budget en date du 20 mai 1953, sont déclarés urgents les travaux nécessaires à la réalisation des opérations prévues aux projets de reconstruction et d'aménagement et faisant l'objet de l'application de l'article 10 de la loi du 11 octobre 1940-12 juillet 1941, modifiée notamment par l'ordonnance du 8 septembre 4945, dans les communes suivantes:

Lorient (additifs) (Morbihan).
Keryado (Morbihan).

Administration centrale.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et du logement en date du 4 juillet 1953, M. Arnaud (Georges), dessinateur des corps temporaires de techniciens du ministère de la reconstruction et du logement, est admis, à titre personnel, au bénéfice des dispositions de la loi du 19 octobre 1946 relative au statut général des fonctionnaires, à compter du 1er janvier 1949.

Régisseurs d'avances.

Par arrêté du ministre de la reconstruction et du logement en date du 20 juillet 1953, prenant effet au 15 juillet 1953, il est mis fin aux fonctions de M. Belhomme (Jean), régisseur d'avances.

M. Lanly (Roger), sous-chef de section, est nommé régisseur d'avances auprès de la délégation départementale des Vosges pour le payement des dépenses énumérées dans l'arrêté du 5 juillet 1948, complété par l'arrêté du 25 septembre 1950, portant création auprès des délégations départementales du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme de régies d'avances pour le payement des menues dépenses de matériel et diverses autres dépenses.

Le montant maximum des avances pouvant être consenties à M. Lanly est fixé à 300.000 F. Le montant du cautionnement qu'il est astreint à constituer, ainsi que le montant de l'indemnité de responsabilité susceptible de lui être allouée, sont fixés conformément aux dispositions de l'arrêté du 12 septembre 1952.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Directions départementales de la santé.

Par arrêté en date du 8 juillet 1953, M. le docteur Grosse, médecin inspecteur, directeur départemental de la santé du Morbihan, est promu sur place médecin inspecteur principal de la santé à dater du 1er juillet 1953.

Par arrêté en date du 8 juillet 1953, M. le docteur Ray, médecin inspecteur, directeur départemental de la santé de la Corrèze, est promu médecin inspecteur principal de la santé à compter du jour de son installation dans ce département.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Services extérieurs.

Par arrêté du 26 juin 1953, est mise à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une durée maximum de cinq ans, à compter du 1er mai 1953, dans les conditions prévues à l'article 99 (§ 1er) de la loi portant statut général des fonctionnaires, Mme Thomas (Denise), agent d'exploitation des postes, télégraphes et téléphones, qui exercera en position de détachement les fonctions de secrétaire auxiliaire à l'ambassade de France à Prague.

NOMINATIONS A DES EMPLOIS RESERVES

Ministère des finances et des affaires économiques.

Par décision en date du 20 avril 1953, par application des dispositions des paragraphes 6 et 7 de l'article 5 de la loi du 30 janvier 1923 modifié, sont nommés receveurs buralistes de 2e classe, 3e catégorie:

MM.

Bourde (Jean), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Daumazan (Ariège).
Jarfaut (Lucien), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Méry-sur-Seine (Aube).
Verrat (Louis), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Champagnolles (Charente-Maritime).
Barraud (Noël), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, la Chef-maliére (Charente-Maritime).
Pinson (Guy), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Sainte-Gemme (Charente-Maritime).
Coly (Aymard), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Troche (Corrèze).
Belperron (Henri), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Rahon (Jura).
Delaunay (Alphonse), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Freigné (Maine-et-Loire).
Musset (André), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Saint-Crespin-sur-Moine (Maine-et-Loire).
Klein (Jules), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Niderviller (Moselle).
Drui (Jules), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Insming (Moselle).
Zinsius (Joseph), receveur buraliste de 2e classe; 3e catégorie, Goetzenbruck (Moselle).
Marchand (Aurel), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Puttelange-lès-Farschviller (Moselle).
Spitzenstetter (Louis), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Bliesbruck (Moselle).
Rivals (Paul), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Lempaut (Tarn).
Saupiquet (Alcide), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Negrepelisse (Tarn-et-Garonne).
Doucet (Armand), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Saint-Léger-Magnazeix (Haute-Vienne).
Doux (Alfred), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Champagne-Saint-Hilaire (Vienne).

Par décision en date du 20 mai 1953, par application des dispositions des paragraphes 6 et 7 de l'article 5 de la loi du 30 janvier 1923 modifié, sont nommés receveurs buralistes de 2e classe, 3e catégorie :

MM.

Hermenier (Adolphe), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Senonnes (Mayenne).

Tesse (Joseph), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Saint-Denis-d'Anjou (Mayenne).

Dudoigt (Joseph), receveur buraliste de 2e classe, 3e catégorie, Loigné-sur-Mayenne (Mayenne).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1953

Ordre du jour du mercredi 22 juillet 1953.

A vingt et une heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Vote du projet de loi (n° 6137) relatif à l'application de la loi du 21 décembre 1941 et du règlement d'administration publique du 17 avril 1943 aux hospices civils de Strasbourg. (N° 6160. — Mme Poinso-Chapuis, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

2. — Vote du projet de loi (n° 1410) autorisant la ratification du traité franco-néerlandais conclu à Paris le 2 juin 1948. (Nos 5193, 6454. — M. Duquesne, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Vote du projet de loi (n° 5753) relatif à la fabrication des pâtes alimentaires. (N° 6401. — M. Ould Cadi, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

4. — Vote de la proposition de loi (n° 4718) de M. Restat, sénateur, et plusieurs de ses collègues tendant à réglementer, pour la pratique de la chasse, la détention et l'utilisation du furet. (N° 6402. — M. Tremouilhe, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

5. — Vote de la proposition de résolution de M. Robert Manceau et plusieurs de ses collègues (n° 2165) tendant à inviter le Gouvernement à protéger et à encourager la production française de chanvre, par l'arrêt des importations de chanvre étranger. (N° 6415. — M. Billat, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

6. — Vote de la proposition de loi (n° 2723) de M. Haumesser portant création d'une caisse de retraites pour les officiers ministériels d'Algérie. (N° 6214. — M. Haumesser, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

7. — Vote de la proposition de loi (n° 5670) de M. Depreux et plusieurs de ses collègues tendant à compléter l'article 13 de la loi du 28 pluviôse an VIII relatif aux fonctions exercées par le maire en tant qu'officier d'état civil. (N° 6180. — M. Depreux, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

8. — Vote, en deuxième lecture, de la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale (dans sa première législature) tendant à permettre la tierce opposition à l'encontre de certaines décisions judiciaires. (Nos 27, 6365. — M. Minjoz, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

9. — Vote, en deuxième lecture, de la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale (dans sa première législature) tendant à modifier l'article 5 de la loi n° 49-1025 du 29 juillet 1949 complétant l'ordonnance du 28 novembre 1944 portant modification et codification des textes relatifs à la répression des faits de collaboration et l'ordonnance du 26 décembre 1944 portant modification et codification des textes relatifs à l'indignité nationale. (Nos 19, 6366. — M. Minjoz, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

10. — Vote, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale (dans sa première législature) tendant à permettre la revision du prix des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial ou industriel. (Nos 8-6367. — M. Minjoz, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

11. — Vote, en deuxième lecture, de la proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale (dans sa première législature), tendant à modifier l'article 4 de la loi n° 46-1908 du 31 août 1946, ayant pour objet une enquête sur les événements survenus en France de 1933 à 1945. (Nos 11-6368. — M. Minjoz, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

12. — Vote du projet de loi (n° 4943) portant déclassement de la section de ligne de Massy-Palaiseau à Gallardon de la ligne d'intérêt général de Paris à Chartres par Gallardon. (N° 6409. — M. Nigay, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

13. — Vote du projet de loi (n° 4410) relatif au déclassement de la Bayse entre Saint-Jean-Poutge et le pont de Bordes (commune de Lavardac). (N° 6410. — M. Regaudie, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

14. — Vote du projet de loi (n° 4966) relatif à la majoration des rentes constituées par les sociétés mutualistes au profit des combattants des théâtres d'opérations extérieurs et leurs ayants cause. (N° 5686. — M. Dixmier, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

15. — Vote de la proposition de loi de M. Girardot et plusieurs de ses collègues tendant à la poursuite accélérée de construction de barrages réservoirs sur le cours du Verdon (production d'énergie électrique, réserves d'eau d'irrigation) et à concéder à l'agriculture du département des Basses-Alpes un module d'eau d'irrigation sur le plateau de Valensole-Riez (la commission conclut à une proposition de résolution). (Nos 669-6403. — M. Goudoux, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

16. — Vote de la proposition de résolution (n° 5304) de M. Deixonne et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à reconsidérer la situation financière de Charbonnages de France. (N° 6404. — M. Deixonne, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

17. — Vote, en deuxième lecture, du projet de loi fixant le régime des redevances dues pour l'occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité et de gaz, par les lignes ou canalisations particulières d'énergie électrique et de gaz. (Nos 6166-6169. — M. François Benard, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

18. — Vote de la proposition de résolution (n° 5323) de M. Ranaivo tendant à inviter le Gouvernement à reprendre et à accélérer les opérations de constitution de la propriété indigène à Madagascar régies par le décret du 26 août 1929 et à prendre les dispositions réglementaires permettant à cette propriété de contribuer efficacement à l'effort de production du territoire. (N° 6362. — M. Said Mohamed Cheikh, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

19. — Vote du projet de loi (n° 4015) relatif aux sociétés coopératives ouvrières de production. (N° 6419. — M. Degoutte, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

20. — Discussion de la demande en autorisation de poursuites (n° 4415) concernant MM. Jacques Duclos, Etienne Fajon, François Billoux, Raymond Guyot et André Marty.

21. — Suite de la discussion des conclusions du rapport (n° 6131) fait par la commission du suffrage universel, des lois constitutionnelles, du règlement et des pétitions, en exécution de la résolution adoptée par l'Assemblée nationale le 30 novembre 1950 et par le Conseil de la République le 25 janvier 1951, décidant la revision des articles 7 (addition), 9 (1er et 2e alinéa), 11 (1er alinéa), 12, 14 (2e et 3e alinéa), 20, 22 (1re phrase), 45 (2e, 3e et 4e alinéa), 49 (2e et 3e alinéa), 50 (2e et 3e alinéa) et 52 (1er et 2e alinéa) de la Constitution. — M. Defos du Rau, rapporteur.

Liste des projets, propositions ou rapports mis en distribution le mercredi 22 juillet 1953.

N° 6165. — Proposition de loi de M. Barrot tendant à doter d'un statut professionnel le personnel des services d'électroradiologie et radiothérapie des hôpitaux publics, établissements de soins ou de cure, communaux et départementaux, sanatoria publics (renvoyée à la commission de la famille).

N° 6185. — Rapport de M. Cermolacce au nom de la commission de la marine marchande, sur la proposition de loi tendant à la mise en harmonie du régime d'assurance des marins avec la législation des accidents du travail.

N° 6186. — Rapport supplémentaire de M. Guislain au nom de la commission des pensions, sur la proposition de loi tendant à modifier l'article 7 de la loi du 6 août 1948 portant statut des déportés et internés de la résistance et tendant à régler les soldes et accessoires en fonction des liquidations effectuées avant le 1er janvier 1946.

N° 6491. — Proposition de loi de M. Kriegel-Valrimont tendant à créer un régime de prestations familiales pour les salariés non fonctionnaires dans les territoires d'outre-mer et les territoires sous tutelle (renvoyée à la commission des territoires d'outre-mer).

N° 6505. — Proposition de loi de M. Jaubert, transmise par M. le président du Conseil de la République, tendant à la création d'un fonds d'amortissement et de péréquation des charges des collectivités locales résultant des travaux d'alimentation en eau (renvoyée à la commission de l'intérieur).

N° 6512. — Proposition de loi de M. Frédéric-Dupont ayant pour objet l'installation obligatoire d'un dispositif d'ouverture automatique dans les immeubles affectés à l'habitation pour réduire l'usage du cordon (renvoyée à la commission de la justice).

N° 6516. — Proposition de loi de M. Guislain tendant à assurer la trésorerie des hôpitaux et hospices publics (renvoyée à la commission de la famille).

N° 6523. — Rapport de M. Loustau au nom de la commission de l'agriculture, sur la proposition de loi portant création d'un corps d'adjoints techniques dans l'administration des eaux et forêts.

N° 6560. — Rapport de M. Boscary-Monsservin, au nom de la commission de l'agriculture, sur le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la convention internationale du travail n° 101 concernant les congés payés dans l'agriculture, adoptée par la conférence internationale du travail dans sa 35e session tenue à Genève en juin 1952.

N° 6554. — Projet de loi relatif à la procédure de codification des textes législatifs concernant les mines, minières et carrières (renvoyée à la commission de la production industrielle).

N° 6563. — Proposition de loi de Mme Vermeersch tendant à améliorer le régime des prestations journalières fixé par l'ordonnance du 19 octobre 1945 fixant le régime des assurances sociales applicable aux assurés des professions non agricoles (renvoyée à la commission du travail).

N° 6564. — Proposition de loi de Mme Prin tendant à compléter l'article 10 de la loi du 22 août 1946 en vue d'accorder le versement des allocations familiales aux enfants de quinze ans et au-dessus sans travail (renvoyée à la commission du travail).

N° 6575. — Rapport de M. Robert Coutant, au nom de la commission de la production industrielle, sur l'avis donné par le Conseil de la République, sur le projet de loi portant création du bureau de recherches géologiques, géophysiques et minières de la France métropolitaine.

N° 6576. — Proposition de résolution de M. Hetlier de Boislambert tendant à inviter le Gouvernement à mettre à l'étude et à déposer d'urgence un projet de loi modifiant la loi du 10 juillet 1952 assurant la mise en œuvre du régime de l'allocation de vieillesse des personnes non salariées et la substitution de ce régime à celui de l'allocation temporaire (renvoyée à la commission de l'agriculture).

N° 6577. — Proposition de loi de M. André Bardon ayant pour but d'enrayer les progrès de la myxomatose par la répression pénale de sa propagation (renvoyée à la commission de la justice).

Nomination de membre de commission.

Dans sa séance du mardi 21 juillet 1953, l'Assemblée nationale a nommé M. Buron membre de la commission de l'éducation nationale, en remplacement de M. Thibault.

Démissions de membres de commissions.

M. Valle (Jules) a donné sa démission de membre de la commission des pensions.

M. Flandin (Jean-Michel) a donné sa démission de membre titulaire de la commission des immunités parlementaires.

M. Guérard a donné sa démission de membre suppléant de la commission des immunités parlementaires.

Commission des finances.

Séance du mardi 21 juillet 1953.

Présents. — MM. Bardon, Benard (François), Briot, Conombo, Courant, Cristofol, Denais (Joseph), Diethelm, Dorey, Faggianelli, Gabelle, Gardey (Abel), Gosnat, Jean-Moreau, Jules-Julien, Lebon, Leenhardt (Francis), Le Roy Ladurie, Mazier, Mendès-France, Pluchet, De Tinguy, Vallon (Louis).

Suppléant. — M. Sauer (de M. Jacques Duclos).

Commission de la production industrielle.

Séance du mardi 21 juillet 1953.

Présents. — MM. Bichet (Robert), Catoire, Chabenat, Cousion (Paul), Coutant (Robert), Deixonne, Gouloux, Lapie (Pierre-Olivier), Mallez, Mancey (André) (Pas-de-Calais), Montel (Eugène) (Haute-Garonne), Sibué, Sion, Védrines.

Excusé. — M. Manceau (Bernard).

Convocations de commissions.

La commission des pensions se réunira le jeudi 23 juillet 1953, à neuf heures trente (local de la commission n° 266):

I. — Audition de M. André Mutter, ministre des anciens combattants et victimes de la guerre.

II. — Nomination de rapporteurs pour:

La proposition de résolution (n° 5992) de M. Chatenay tendant à exclure des mesures de licenciement les fonctionnaires et agents civils orphelins de guerre ou mutilés à moins de 80 p. 100;

La proposition de loi (n° 6001) de M. Delcos tendant à prolonger de trois mois le délai prévu aux militaires retraités pour faire valoir leur droit à la revision de leur pension;

La proposition de loi (n° 6002) de Mme Cadot, sénateur, relative au décompte de validation du temps de présence comptant pour la retraite de certains ouvriers;

La proposition de loi (n° 6017) de M. Gautier tendant à accorder le bénéfice de la carte du combattant aux Français ayant combattu dans l'armée républicaine d'Espagne;

La proposition de loi (n° 6093) de M. Montel tendant à l'incorporation d'une partie de l'indemnité de vivres pour le calcul des pensions du personnel non officier du corps des équipages de la flotte;

La proposition de loi (n° 6062) de M. Silvandre tendant à modifier l'article 36 de la loi du 20 septembre 1948;

La proposition de résolution (n° 6079) de Mme Rose Guérin tendant à rapporter les mesures prises annulant les subventions votées par des conseils généraux en faveur d'associations d'anciens combattants;

La proposition de loi (n° 6101) de M. Marcel Massot tendant à modifier l'article 43 de la loi du 8 août 1950 sur les cumuls;

La proposition de résolution (n° 6131) de M. Guislain tendant à faire bénéficier les mobilisés de la guerre de 1914-1918 à qui la carte du combattant a été refusée, des bonifications accordées aux mobilisés de la guerre de 1939-1945;

Les propositions de loi (n° 6107) de M. Badie et (n° 6152) de M. Krieger tendant à l'abrogation de l'article 3 de la loi du 3 février 1942;

La proposition de résolution (n° 6241) de M. Jean-Paul Palewski tendant à modifier les règles de cumul d'une pension et d'un traitement;

La proposition de loi (n° 6242) de M. Koenig tendant à modifier l'article 123 du code des pensions civiles et militaires;

La proposition de loi (n° 6270) de Mme Rose Guérin tendant à faire bénéficier les déportés et internés politiques des mêmes avantages que les déportés et internés résistants en matière de pensions;

La proposition de loi (n° 628) de M. Badie tendant à compléter l'article 18 de la loi du 20 septembre 1948;

La proposition de loi (n° 6387) de M. Guislain tendant à modifier l'article 3 de la loi du 6 août 1948 portant statut des internés et déportés de la résistance;

La proposition de loi (n° 6298) de M. Albert Schmitt tendant à modifier l'article 16 de la loi du 20 septembre 1948;

La proposition de loi (n° 6387) de M. Demusois tendant à modifier l'article 63 du code des pensions civiles et militaires;

La proposition de loi (n° 6128) de M. Tourné tendant à accorder un supplément d'invalidité de 10 p. 100 à tous les énucléés de guerre pour défiguration;

La proposition de loi (n° 6436) de M. Triboulet tendant à accorder aux victimes civiles et militaires des droits identiques;

La proposition de loi (n° 6179) de M. Guislain tendant à modifier l'article 1er de la loi du 25 mars 1949 sur le statut et les droits des combattants volontaires de la résistance;

La proposition de résolution (n° 6480) de M. Guislain tendant à régler les litiges surgissant entre les services des soins gratuits aux victimes de la guerre et les bénéficiaires.

III. — Urgence pour la proposition de résolution (n° 6532) de M. de Bénouville tendant à l'abrogation des dispositions du décret du 11 mai 1953 relatives à l'interdiction d'utiliser les crédits ouverts pour les anciens combattants et victimes de la guerre. — Nomination d'un rapporteur.

IV. — Examen du rapport de Mme Rose Guérin sur les propositions de loi (n°s 6134 et 6196) de M. Mouton et de M. Bouxom tendant à proroger le délai de forclusion pour le dépôt des demandes d'attribution de la carte de personne contrainte au travail.

V. — Questions diverses.

Convocations rectifiées.

La commission de l'éducation nationale se réunira le mercredi 22 juillet 1953, à vingt et une heures (local de la commission n° 262):

I. — Audition de M. André Marie, ministre de l'éducation nationale, sur la réforme de l'enseignement.

II. — Questions diverses.

Additif à l'ordre du jour de la réunion que tiendra la commission des boissons le mercredi 22 juillet 1953, à neuf heures trente (local de la commission n° 232):

Nomination d'une délégation pour participer aux travaux du congrès international de la vigne et du vin.

Additif à l'ordre du jour de la séance que tiendra la commission de la justice et de législation, le mercredi 22 juillet 1953, à quatorze heures trente (local de la commission n° 250):

Rapport de M. Grousseaud sur les propositions de loi (n°s 340, 1656, 2509 et 5570) de M. Frédéric-Dupont, de M. Louis Rollin et de M. Soustelle relatives à la protection des animaux.

Annulation de convocation.

La réunion de la commission des boissons, prévue pour le jeudi 23 juillet 1953, à neuf heures trente, est annulée.

Convocation d'une conférence d'organisation de débats.

La conférence constituée conformément à l'article 39 du règlement est convoquée par M. le président pour le mercredi 22 juillet 1953, à onze heures, dans les salons de la présidence, pour organiser la discussion des interpellations sur la « réforme de l'enseignement ».

Réunions de commissions du mercredi 22 juillet 1953.

Commission des affaires économiques, à quinze heures. — Local n° 263.

Commission des affaires étrangères, à dix heures trente et à quinze heures. — Local du 6e bureau.

Commission de l'agriculture, à quinze heures. — Local n° 232.

Commission des boissons, à neuf heures trente. — Local n° 202.

Commission de la défense nationale, à quinze heures. — Local n° 213.

Commission de l'éducation nationale, à vingt et une heures. — Local n° 262.

Commission de la famille, de la population et de la santé publique, à dix heures. — Local n° 249.

Commission de l'intérieur, à seize heures. — Local n° 207.

Commission de la justice et de législation, à quinze heures. — Local n° 250.

Commission de la marine marchande et des pêches, à quinze heures. — Local n° 220.

Commission des moyens de communication et du tourisme, à quinze heures trente. — Local n° 211.

Commission de la presse, à seize heures. — Local n° 230.

Commission des territoires d'outre-mer, à quinze heures. — Local n° 251.

Commission du travail et de la sécurité sociale, à seize heures. — Local n° 264.

Commission chargée d'enquêter sur le trafic des piastres indochinoises, à quinze heures. — Local n° 255.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1953

Commission des finances.

Séance du mardi 21 juillet 1953.

Présents. — MM. Alric, Berthoin (Jean), Boudet (Pierre), Brousse (Martial), Clavier, Liot, Lilaise, Marrane (Georges), Rogier, Roubert (Alex), Sailer, Sclafer.

Excusés. — MM. Armengaud, Courrière, Maroger, de Montalembert.

Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale.

Séance du mardi 21 juillet 1953.

Présents. — MM. Chevallier (Robert), Gilbert Jules, Namy, Pernot (Georges), Rabouin, Vauthier.

Excusés. — MM. Bardon-Damarzid, Boivin-Champeaux, Carcassonne, Charlet (Gaston), Delalande, Giacomoni, Maire (Georges), Marcilhacy, Molle (Marcel).

Commission de comptabilité.

Séance du mardi 21 juillet 1953.

Présents. — MM. Clavier, Delorme, Estève, Jacques Gadoin, Le Sassier-Boisauné.

Convocations de commissions.

La commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs se réunira le vendredi 24 juillet 1953, à neuf heures trente (local n° 207) :

I. — Audition de M. André Marie, ministre de l'éducation nationale, sur la réforme de l'enseignement.

II. — Questions diverses.

La commission des finances se réunira le jeudi 23 juillet 1953, à onze heures (local de la commission) :

Avis sur la proposition de loi (n° 259, année 1953) tendant à la réorganisation, la modernisation et l'extension des hôpitaux de l'assistance publique de Marseille. — Rapporteur pour avis : M. Lieutaud.

La commission de coordination chargée de suivre l'élaboration et la mise en œuvre du deuxième plan de modernisation et d'équipement se réunira le vendredi 24 juillet 1953, à quinze heures (local n° 274) :

Nomination des rapporteurs pour les sous-commissions suivantes :

Mines.
Production agricole.
Construction.
Sidérurgie.
Chimie.
Transports et communications.
Postes et télécommunications.
Tourisme.
Equipement scolaire, universitaire, scientifique et artistique.
Equipement sanitaire et social.
Fibres textiles.
Main-d'œuvre.
Recherche scientifique et technique.
Bas-Rhône, Languedoc.
Corse.

Additif à l'ordre du jour de la séance que tiendra la commission de la famille, de la population et de la santé publique le mercredi 22 juillet 1953, à dix-sept heures (local n° 207) :

Examen éventuel du projet de loi (n° 6137 A. N.) relatif à l'application de la loi du 21 décembre 1941 et du règlement d'administration publique du 17 avril 1943 aux hospices civils de Strasbourg.

Réunions de commissions du mercredi 22 juillet 1953.

Commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales, à dix heures. — Local n° 274.

Commission de l'agriculture, à dix heures. — Local n° 214.

Commission des boissons, à quatorze heures trente. — Local n° 214.

Commission de la famille, de la population et de la santé publique, à dix-sept heures. — Local n° 207.

Commission de la justice et de législation civile, criminelle et commerciale, à neuf heures trente. — Local n° 202.

Commission des pensions, à quinze heures. — Local n° 217.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

ANNÉE 1953

Ordre du jour du jeudi 23 juillet 1953.

A dix heures. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Suite de la discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi modifiant certaines dispositions du décret du 9 octobre 1913 et textes subséquents sur l'organisation et le fonctionnement des municipalités à Madagascar et déclarant ledit décret applicable au territoire des Comores. (Nos 321, année 1951; 459, année 1952, et 206, année 1953. — M. le général Legentilhomme, rapporteur).

2. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Durand-Réville, sénateur, tendant à modifier la loi n° 47-1629 du 29 août 1947 fixant le régime électoral, la composition, le fonctionnement et la compétence des assemblées de groupe en Afrique occidentale française et en Afrique équatoriale française, dites grands conseils. (N°s 327, année 1952, et 228, année 1953. — Mme Lefaucheux, rapporteur.)

3. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi ratifiant le décret du 25 mai 1950 approuvant une délibération prise le 27 janvier 1950 par le grand conseil de l'Afrique occidentale française tendant à modifier le décret du 1er juin 1932 portant réglementation du service des douanes dans ce territoire en ce qui concerne le régime de l'admission temporaire des sucres. (N°s 171 et 212, année 1953. — M. Cornet, rapporteur.)

4. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi tendant à ratifier la délibération du 31 mai 1950 du grand conseil de l'Afrique occidentale française tendant à créer en Afrique occidentale française le régime de l'entrepôt spécial des vins. (N°s 174 et 210, année 1953. — M. Cornet, rapporteur.)

5. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi tendant à ratifier le décret du 18 décembre 1951 approuvant une délibération prise le 23 août 1951 par le grand conseil de l'Afrique équatoriale française demandant la modification de l'arrêté du 10 septembre 1934 instituant le régime de l'admission temporaire en franchise des taxes d'importation sur les produits de toute origine et de toute provenance. (N°s 182 et 250, année 1953. — M. Cornet, rapporteur.)

6. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi ratifiant le décret du 18 août 1950 approuvant une délibération du conseil général de Saint-Pierre et Miquelon en date du 16 décembre 1949 exemptant la viande fraîche ou congelée de la surtaxe *ad valorem* et de la surtaxe douanière de guerre. (N°s 172 et 211, année 1953. — M. Do Huu Thinh, rapporteur.)

7. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi tendant à ratifier le décret du 28 décembre 1951 approuvant une délibération prise le 3 juillet 1951 par le conseil général de Saint-Pierre et Miquelon, tendant à modifier le tarif des droits de douane appliqué à certaines marchandises étrangères importées dans le territoire. (N°s 175 et 213, année 1953. — M. Do Huu Thinh, rapporteur.)

8. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi tendant à ratifier le décret du 16 juin 1948 approuvant un arrêté du gouverneur de la Côte française des Somalis suspendant, à compter du 1er janvier 1948, les droits de douane sur les marchandises d'origine étrangère importées dans ce territoire. (N°s 181 et 214, année 1953. — M. Do Huu Thinh, rapporteur.)

9. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale sur le projet de loi tendant à ratifier le décret du 11 avril 1949 approuvant une délibération prise par le conseil d'administration du Cameroun le 21 janvier 1949 à l'effet de modifier l'article 90 du décret du 17 février 1921. (N°s 170 et 243, année 1953. — M. Léger, rapporteur.)

10. — Discussion de la demande d'avis transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi ratifiant le décret du 7 août 1950 approuvant une délibération prise le 3 mai 1951 par le grand conseil de l'Afrique équatoriale française, tendant à modifier l'article 159 du code des douanes de ce territoire. (N°s 173 et 244, année 1953. — M. Léger, rapporteur.)

11. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi tendant à ratifier le décret du 18 décembre 1951 approuvant une délibération prise le 23 août 1951 par le grand conseil de l'Afrique équatoriale française demandant l'incorporation dans le code des douanes de l'Afrique équatoriale française (décret du 17 février 1921) d'un article 122 *quater* réglementant le régime de l'exportation temporaire. (N°s 176 et 245, année 1953. — M. Léger, rapporteur.)

12. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi tendant à ratifier le décret du 18 décembre 1951 approuvant une délibération prise le 23 août 1951 par le grand conseil de l'Afrique équatoriale française demandant la modification de l'article 124 *quater* du décret du 17 février 1921 soumettant les rapports de saisie en matière de douanes aux formalités de l'enregistrement. (N°s 177 et 246, année 1953. — M. Léger, rapporteur.)

13. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi tendant à ratifier le décret du 18 décembre 1951 rejetant une délibération prise le 23 août 1951 par le grand conseil de l'Afrique équatoriale française, demandant la modification du paragraphe 2 de l'article 137 du décret du 17 février 1921. (N°s 178 et 247, année 1953. — M. Delmas, rapporteur.)

14. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi tendant à ratifier le décret du 18 décembre 1951 approuvant une délibération prise le 23 août 1951 par le grand conseil de l'Afrique équatoriale française, demandant à modifier les articles 128 et 128 *bis* du décret du 17 février 1921. (N°s 179 et 248, année 1953. — M. Delmas, rapporteur.)

15. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi tendant à modifier le paragraphe 2 de l'article 137 du décret du 17 février 1921 portant réglementation du service des douanes en Afrique équatoriale française. (N°s 180 et 249, année 1953. — M. Delmas, rapporteur.)

16. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi adaptant à la Nouvelle-Calédonie et ses dépendances, aux Etablissements français de l'Océanie et aux îles Saint-Pierre et Miquelon, les dispositions de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante (modifiée par la loi du 24 mai 1951). (N°s 167 et 272, année 1953. — M. Cornet, rapporteur. — Avis de la commission des affaires sociales. — M. Borrey, rapporteur.)

17. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, modifiant le décret n° 48-1803 du 24 novembre 1948 portant organisation d'une chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture dans le territoire des Comores. (N°s 141, année 1952, et 276, année 1953. — M. Loste, rapporteur.)

18. — Discussion: 1° de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de résolution de MM. Palewski et Malbrant, députés, tendant à inviter le Gouvernement à créer un conseil de coopération douanière au sein de l'Union française; 2° de la proposition de M. Theetten et des membres du groupe du rassemblement du peuple français, tendant à inviter le Gouvernement à coordonner le régime douanier dans les territoires d'outre-mer en créant un conseil de coopération douanière au sein de l'Union française. (N°s 189, 147 et 274, année 1953. — M. Cornet, rapporteur. — Avis de la commission des relations extérieures. — M. Galimand, rapporteur, et n° 275, année 1953. Avis de la commission des affaires économiques. — M. Montrat, rapporteur.)

19. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur la proposition de loi de M. Senghor et plusieurs de ses collègues, députés, tendant à fixer les attributions des assemblées territoriales et provinciales dans les territoires de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française, de Madagascar, de la Côte française des Somalis et des Comores. (N°s 389, année 1952, et 270, année 1953. — M. Ya Doumbia, rapporteur. — Avis de la commission de la législation, de la justice, des affaires administratives et domaniales. — M. Antonini, rapporteur. — Avis de la commission des affaires financières. — M. Delmas, rapporteur.)

A quinze heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion des affaires restant inscrites à l'ordre du jour de la première séance publique.

Modification à la liste des membres des groupes.

GROUPE DU RASSEMBLEMENT DES GAUCHES RÉPUBLICAINES

(29 membres au lieu de 28.)

Ajouter le nom de M. Jean Schneider.

Affaires culturelles et civilisations d'outre-mer.

Séance du mardi 21 juillet 1953.

Présents: MM. Ahmed Kotoko, Bui The Phuc, Cao Van Chieu, Dardelle, Detraves, Hazoumé, La Gravière, Mme Malroux, MM. Phung Banghia, Raphaël-Leygues. *Suppléants:* Mme Malroux de M. Begarra, M. Hazoumé de M. Bouda, M. Cortinchi de M. Cianfarani, M. Raphaël-Leygues de M. Giard, Mlle Le Ber de M. Grjaule, M. La Gravière de M. Gervain, M. Detraves de M. Margueritte, M. Dardelle de M. Marquet.

Excusés: MM. Berthaud, Chastenet, Voca.

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques se réunira le mercredi 22 juillet 1953, à quatorze heures trente, à l'annexe de l'Assemblée, 27, rue du Mont-Thabor, Paris:

I. — Mission d'information sur la dévaluation de la piastre (proposition de résolution (n° 183, année 1953). — Désignation de trois commissaires.

II. — Questions diverses.

La commission de politique générale se réunira le jeudi 23 juillet 1953, à quatorze heures quinze (local n° 120) :

I. — Nomination de deux membres de la mission d'information chargée d'étudier les raisons, les conditions et les effets de la récente dévaluation de la piastre.

II. — Questions diverses.

Rectificatif.

La commission de la législation, de la justice, des affaires administratives et domaniales se réunira le mercredi 22 juillet 1953, à dix heures, à l'annexe de l'Assemblée, 27, rue du Mont-Thabor, à Paris, et non à Versailles (local n° 120), comme il avait été prévu :

I. — Examen du projet de rapport de M. de Bruchard sur la demande d'avis (n° 191, année 1953) concernant un projet de décret portant statut de la coopération en Afrique occidentale française.

II. — Examen du projet d'avis de M. Antonini sur la demande d'avis (n° 389, année 1952) concernant une proposition de loi tendant à fixer les attributions des assemblées territoriales et provinciales, dans les territoires de l'Afrique occidentale française, de l'Afrique équatoriale française, de Madagascar, de la Côte française des Somalis et des Comores.

III. — Examen du vœu émis par l'académie de médecine pour la répression de l'alcoolisme.

IV. — Questions diverses.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Présidence du conseil.

Avis relatif à l'édition et à la mise en vente de publications officielles de la présidence du conseil (direction de la documentation).

La direction de la documentation, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e), a fait paraître dans la semaine du 13 juillet au 18 juillet 1953 :

I. — Notes et études documentaires.

N° 1759. — L'organisation des pouvoirs publics aux Etats-Unis ..... 100 F.

Abonnement aux « Notes et études documentaires » : six mois, 4.000 francs ; un an, 7.500 F.

II. — Articles et documents.

N° 2700. — Orient-Occident (Les tentatives de coopération arabe. — Les Anglais en Libye. — Pakistan et Commonwealth. — Les élections japonaises. — Politique indonésienne) ..... 60 F.

N° 2701. — Grande-Bretagne (La dénationalisation de l'acier. — Les nouveaux rapports anglo-allemands)..... 20 F.

N° 2702. — Allemagne (La révolution du 17 juin. — L'Allemagne orientale et la politique mondiale)..... 20 F.

Abonnement aux « Articles et documents » : six mois, 2.000 F ; un an, 3.900 F.

III. — Problèmes économiques.

(Sélection de presse française et étrangère.)

N° 289 du 13 juillet 1953 présente, notamment : L'évolution de la situation alimentaire mondiale depuis la guerre. — La place de l'agriculture dans le revenu national français. — La mise en valeur de l'Italie du Sud.

Le numéro..... 35 F.

Abonnement aux « Problèmes économiques » : six mois, 1.000 F ; un an, 1.800 F.

IV. — Bulletin hebdomadaire de statistique.

(Rédigé par l'institut national de la statistique et des études économiques.)

N° 272 du 18 juillet 1953 donne, notamment, en variétés statistiques : Les indices des cours des principales devises étrangères à la bourse de Zurich.

Abonnement au « Bulletin hebdomadaire de statistique » : un an, 1.200 F.

Le « Bulletin hebdomadaire de statistique » n'est pas vendu au numéro.

V. — Bulletin quotidien.

(Textes du jour et presse étrangère.)

N° 2521 (annexe). — Communiqué final de la conférence des Trois (Washington, 14 juillet 1953)..... 20 F.

N° 2522. — Note du Gouvernement français au gouvernement de l'U. R. S. S. relative à l'Allemagne..... 20 F

Abonnement au « Bulletin quotidien » : six mois, 2.700 F ; un an 5.000 F.

Vente au numéro et par abonnement à la direction de la documentation, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e).

Versements et commandes au régisseur des recettes, 16, rue Lord-Byron, Paris (8e) (C. C. P. Paris 9060-98).

Ministère des finances et des affaires économiques et ministère de l'agriculture.

Avis aux exportateurs relatif à l'expédition sur la Tunisie de sucre d'origine et de provenance françaises.

Le présent avis constitue appel d'offres pour une quatrième tranche de 9.000 tonnes de sucre (poids net, emballage perdu sur une base de 250 tonnes minimum) qui seront livrées à concurrence de 8.000 tonnes en sucre cristallisé n° 3 et de 1.000 tonnes en sucre raffiné. Sur ce dernier tonnage, un contingent pourra être fourni en sucre aggloméré.

Les offres afférentes à cette expédition devront parvenir sous double enveloppe au 1er bureau du service des relations extérieures du ministère de l'agriculture, 78, rue de Varenne, Paris (7e), avant le mardi 28 juillet 1953, à dix-sept heures, délai de rigueur, qu'elles soient remises par porteur contre reçu ou par le service postal. Dans ce dernier cas, elles ne seront valablement admises que si elles sont adressées au service intéressé sous pli recommandé avec un accusé de réception qui tiendra lieu de reçu.

L'enveloppe intérieure, cachetée à la cire, portera uniquement la mention : « Expédition de sucre français sur la Tunisie, avis paru au *Journal officiel* du 22 juillet 1953 ».

Ces offres seront faites, pour le sucre cristallisé, sur la base du prix du sucre cristallisé n° 3, pour le sucre raffiné, ou aggloméré, sur la base du sucre cassé rangé en boîte d'un kilogramme.

Ces offres, sous peine de rejet, devront indiquer :

1° Le prix du kilogramme sortie usine, le prix fob, le prix caf quai port tunisien (sans aucune mention de détaxe) ;

2° La provenance du sucre, les quantités offertes et reconnues existantes ;

3° L'engagement de livrer à tout importateur tunisien titulaire d'une licence.

Une caution bancaire devra être jointe aux offres ; elle sera calculée à raison de 2 p. 100 de la valeur fob de la marchandise pour une quantité égale à celle faisant l'objet de l'offre. La caution sera restituée soit lors de la signification de la non acceptation de l'offre, soit pour les offres acceptées après justification de la livraison à la Tunisie.

En cas d'inexécution totale ou partielle de l'expédition, le ministère de l'agriculture pourra appréhender la totalité ou partie de la caution.

Une commission composée de trois membres, dont deux représentants du ministère de l'agriculture (service des relations extérieures et direction de la production agricole), ainsi que le représentant du service de l'Afrique du Nord au ministère des affaires économiques, examinera les demandes dont il s'agit.

La commission peut éventuellement, dans le cas où elle estimerait ne pouvoir agréer les prix proposés, soit limiter à des tonnages inférieurs à ceux ci-dessus fixés, soit même refuser toutes les offres de sucre cristallisé, raffiné ou aggloméré. Elle pourra en outre substituer à une partie du tonnage du sucre cristallisé une quantité correspondante de sucre raffiné.

Les auteurs des offres retenues recevront toutes indications utiles concernant les conditions particulières de facturation à appliquer à leurs expéditions.

Il sera donné connaissance au gouvernement tunisien de la décision de la commission en lui précisant notamment le nom du ou des expéditeurs et les tonnages retenus.

Les bénéficiaires du tonnage susindiqué devront déposer au service de la comptabilité publique, 51, rue de Rome, un dossier portant toutes les pièces justificatives habituelles d'expédition ainsi que :

a) Un certificat de la douane tunisienne, prouvant que la marchandise a bien été délivrée à la consommation tunisienne ;

b) Une pièce contresignée par tous les participants à l'expédition (producteur, commissionnaires) reconnaissant à l'un d'entre eux la qualité d'expéditeur.

Ministère des finances et des affaires économiques.

Liste des banques françaises inscrites et des banques françaises radiées.

BANQUES INSCRITES	BANQUES RADIÉES
23e liste des banques françaises (1).	*18e liste des banques françaises.*
39 Bonnasse frères, banquiers, petits-fils et fils de Léon et Eugène Bonnasse, N. C. (2), Marseille (Bouches-du-Rhône).	39 MM. Bonnasse, banquiers, N. C., Marseille (Bouches-du-Rhône).
70 Journel et Ce, S. A., Saint-Quentin (Aisne).	70 Journel et Ce, C. A., Saint-Quentin (Aisne).
72 Mme Dupuich-Lesert et Ce (Banque de Péronne), C. S, Péronne (Somme).	72 Veuve Max Lesert et Ce (Banque de Péronne), C. S., Péronne (Somme).
101 Banque Porte et Ce (anciennement Alleaume et Ce), N. C., Paris.	101 Alleaume et Ce (Banque Alleaume), N. C., Paris.
	162 Lapeyre (Jean) (Banque Jean Lapeyre), Die (Drôme).
184 Saurel, Labrousse et Ce (Banque commerciale de l'Aude), C. A., Carcassonne (Aude).	184 Saurel, Sibra et Ce (Banque commerciale de l'Aude), C. A., Carcassonne (Aude).
203 Arnaud, Pallier et Ce (Banque Arnaud-Gaidan et Ce), C. S., Nimes (Gard).	203 Arnaud-Gaidan frères et Ce, C. S., Nimes (Gard).
	228 Banque Boissier, S. A., Nimes (Gard).
277 Morin et Ce (veuve Morin Pons), C. S., Lyon (Rhône).	277 Veuve Morin-Pons et Ce, C. S., Lyon (Rhône).
307 Bezault, David et Ce, C. S., Châteauneuf-sur-Loire (Loiret).	307 Bezault et David, N. C., Châteauneuf-sur-Loire (Loiret).
352 Banque privée franco-africaine, S. A., Paris.	352 Banque Derbaix, S. A., Paris.
360 Banque centrale d'escompte, S. A., Paris.	360 Thevenet et Ce (Banque centrale d'escompte), C. S., Paris.
387 Banque Fabre, S. A., Paris.	387 P. Fabre et Ce, C. S., Paris.
448 Société anonyme de banque et de commerce (ancienne Banque J. Bazzo-Costa), S. A., Ajaccio (Corse).	
450 Louis-Dreyfus et Ce, N. C., Paris.	

(1) La liste des banques françaises est établie conformément à l'article 9 de l'acte dit loi du 13 juin 1941. Vingt-deux listes ont été antérieurement publiées au *Journal officiel* des 30 janvier 1942, 10 février 1942, 7 mars 1942, 16 mai 1942, 17 juin 1942, 6 janvier 1943, 20 mai 1943, 15 octobre 1943, 7 décembre 1943, 21 avril 1946, 23 mai 1946, 24 décembre 1946, 31 mai 1947, 26 octobre 1947, 23 mai 1948, 13 novembre 1948, 20 mai 1949, 20 décembre 1949, 26 mai 1950, 9 juin 1951, 21 mars 1952et 30 janvier 1953.

(2) C. A.: commandite par action. — N. C.: pom collectif. — S. A.: société anonyme. — C. S.: commandite simple.

Avis

La société anonyme Compagnie générale de services urbains et de crédit (Edilite-Crédit), inscrite sur la liste des banques françaises sous le n° 15, est autorisée à changer de dénomination et à s'appeler Edilite-Crédit.

La société anonyme Société générale de crédit industriel et commercial, inscrite sur la liste des banques françaises sous le n° 87, est autorisée à changer de dénomination et à s'appeler Crédit industriel et commercial.

La société anonyme Société périgourdine de crédit, inscrite sur la liste des banques françaises sous le n° 295, est autorisée à changer de dénomination et à s'appeler Banque régionale périgourdine.

La société en commandite simple L.-J.-Henri Tixier (Banque régionale de la Nièvre) est autorisée à compléter sa raison sociale et à s'appeler L.-J.-Henri Tixier et Ce (Banque régionale de la Nièvre).

La société anonyme Crédit hypothécaire de Monaco, inscrite sur la liste des banques monégasques sous le n° 2, est autorisée à changer de dénomination et à s'appeler Banque commerciale de Monaco.

Avis aux importateurs et avis n° 556 de l'office des changes relatif aux formalités et procédures à respecter par les importateurs titulaires de licences finançables dans le cadre de l'aide américaine à l'Europe.

L'avis aux importateurs et avis n° 479 de l'office des changes, publié au *Journal officiel* du 18 novembre 1950, a autorisé les importateurs titulaires de licences PRE-B à acheter sur le marché libre les dollars nécessaires au règlement des factures d'un montant inférieur à 500 dollars.

A compter de la publication du présent avis, le montant à prendre en considération pour l'application des dispositions rappelées ci-dessus est ramené de 500 à 100 dollars.

Ministère de la santé publique et de la population.

Avis de vacance du poste d'inspecteur divisionnaire de la santé à Dijon.

Est envisagée la vacance du poste d'inspecteur divisionnaire de la santé à Dijon, à compter du 9 août 1953.

Les inspecteurs divisionnaires de la santé, candidats à ce poste, sont priés de se faire connaître, dans un délai de trois semaines à compter du jour de la publication du présent avis, au 2e bureau de la direction de l'administration générale, du personnel et du budget, ministère de la santé publique et de la population, 7, rue de Tilsitt, à Paris (17e).

Avis de vacance d'un poste de chef de bureau à la direction départementale de la population et de l'entr'aide sociale d'Ille-et-Vilaine.

Un poste de chef de bureau est actuellement vacant à la direction départemenale de la population et de l'entr'aide sociale d'Ille-et-Vilaine.

Les chefs de bureau, en fonctions dans les directions départementales de la santé ou de la population et de l'entr'aide sociale, intéressés par cette vacance, sont priés de se faire connaître et de s'adresser pour tous renseignements, au ministère de la santé publique et de la population (direction de l'administration générale, du personnel et du budget, 2e bureau), 7, rue de Tilsitt, à Paris (17e).

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.

Le Préfet, Directeur des Journaux officiels,
JEAN REYMOND.

CAISSE CENTRALE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

SITUATION AU 31 JANVIER 1953

ACTIF		PASSIF	
Service de l'émission.			
Disponibilités	11.540.667.679	Billets émis (1)	32.426.859.536
Effets et avances à court terme	25.767.281.867	Dépôts	4.881.090.010
	37.307.949.546		37.307.949.546
Service des investissements.			
Disponibilités	6.052.901.752	F. I. D. E. S.	2.733.635.431
Réescompte crédits sur marchés publics	921.531.921	Avances du Trésor	22.807.619.478
Réescompte à moyen terme	4.730.517.022	Avances du fonds de modernisation et d'équipement	85.598.500.000
Avances aux entreprises privées	9.898.383.306	Avances du fonds d'encouragement à la production textile	22.990.000
Avances aux sociétés d'Etat et aux sociétés d'économie mixte	12.505.311.051	Avances du Trésor pour le financement d'investissements en Indochine	2.340.000.000
Avances aux territoires, départements, communes et organismes publics d'outre-mer	85.177.327.987	Comptes d'ordre	3.556.624.465
Participations	1.288.005.376	Réserves	400.000.000
Immeubles, matériel, mobilier	705.454.542	Dotation	3.000.000.000
Comptes d'ordre	276.331.411	Profits et pertes: Report à nouveau	100.000.000
	121.558.799.374		121.558.799.374

(1) Détail des billets émis par territoire:

A. E. F.-Cameroun	Francs C. F. A.	12.187.662.465
La Réunion	— —	1.564.919.115
Saint-Pierre et Miquelon	— —	137.287.530
Guyane	Francs métropolitains.	477.666.240
Martinique	— —	2.069.369.315
Guadeloupe	— —	2.100.085.761

Certifié conforme aux écritures:

Le directeur général,
A. POSTEL-VINAY.

Les censeurs,
R. JULIENNE, H. BIZOT, H. GILET, R. WETZEL.

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse.	Pays.	Devise.	Parité.	Cours limites pratiqués par la Banque de France.		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 21 juillet 1953.	
349 93	Etats-Unis	1 $ USA	350 (1)	....	....	349 93	....
352 60	Canada	1 $ Can.	....	....	....	352 80	....
463 70	Cie Fse Somalie.	100 F Djib.	464 6727	....	....	....	....
8372 50	Allemagne occid.	100 D Mk	8333 33	8271	8396	8334	8330
699	Belgique	100 F b.	700	694 75	703 25	696 50	698 50
5096	Danemark	100 c. d.	5067 22	5029 25	5105 25	5038	....
979 10	Gde-Bretagne	1 liv. st.	980	972 65	987 35	975 50	974 50
9256	Pays-Bas	100 fl.	9210 52	9141 60	9279 80	9215	9210
6745	Suède	100 c. s.	6765 625	6715	6816 50	6718	6717

Derniers cours cotés en Bourse.	Pays.	Devise	Parité	Cours limites pratiqués par la Banque de France.		Cours extrêmes cotés à la Bourse du 21 juillet 1953.	
8040	Suisse	100 F s.	8003 98	7944	8064	8075	....
1007	Egypte	1 liv. égyp	1003 01	997	1013	1006	....
56 15	Italie	100 lire	56 022	55 60	56 45	56 15	....
4 30	Mexique	100 pes.	4037 97	4025	4050	4025	....
4905	Norvège	100 c. n.	4900	1860	4940	4907 50	4905
1218 50	Portugal	100 esc.	1217 39	1208 25	1226 50	1218 70	....
4897 50	Tchécoslovaquie.	100 kcs	4861 11	4824 50	4897 50	4897 50	....
117 60	Yougoslavie	100 din.	116 666	115 70	117 60	117 60	....
	Autriche	100 sch	1316 13	1337 (2)	1333 (2)		

Zone C. F. A.	100 F C. F. A.	200	
Zone C. F. P.	100 F C. F. P.	550	
Etats associés du Cambodge, du Laos, Viet-Nam	100 piastres	1000	
Comptoirs français dans l'Inde	100 roupies I. F.	7350	

(1) Cours de référence défini par l'avis n° 421 de l'office des changes.

(2) Cours de reprise et de cession des chèques aux voyageurs.

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS

Compte chèque postal 1.014.00, Paris,

ET DANS SES SUCCURSALES DES DEPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

L'AIR LIQUIDE

Société anonyme pour l'étude et l'exploitation des procédés Georges Claude

AU CAPITAL DE 2.476.332.000 F

SIÈGE SOCIAL: 75, QUAI D'ORSAY, PARIS (7e)

R. C.: Seine n° 53868.

Obligations 4 0/0 de 5.000 F émises en 1944.

La société L'Air liquide a procédé par voie de rachats en Bourse à l'amortissement de 230 obligations 4 0/0 1944 qui devait être effectué pour le 15 août 1953 conformément au tableau d'amortissement imprimé au verso des titres et publié au *Journal officiel* du vendredi 6 octobre 1944.

Les obligations sorties aux tirages antérieurs ont toutes été remboursées.

Société anonyme des Produits Tréfilés

CAPITAL SOCIAL: 120.000.000 DE FRANCS

A LA BRIDOIRE (SAVOIE)

R. C.: Chambéry n° 606.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la Société des produits tréfilés de la Bridoire a procédé au rachat de vingt-quatre obligations de 5.000 F 4,75 0/0 1947 dont l'amortissement est prévu pour le 1er août 1953. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort en juillet.

Les amortissements précédents ayant été effectués par rachats en Bourse, il n'existe pas de numéro à rembourser.

Manufactures des Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.946.130.000 F

1 *bis*, PLACE DES SAUSSAIES, PARIS (8e)

R. C.: Seine 98286.

Obligations 5 1/2 0/0 1952.

Tirage du 5 juin 1953.

Numéros des obligations amorties.

30.161 à 33.528

Le tirage a comporté 3.333 obligations, le quart de la somme qu'aurait exigée le remboursement à 115 0/0 des 4.441 obligations indiquées au tableau d'amortissement ayant été employé au rachat d'obligations en Bourse.

Le remboursement aura lieu à partir du 1er août 1953, à raison de 11.500 F net par obligation nominative ou au porteur:

A la caisse centrale de la compagnie, 1 *bis*, place des Saussaies, à Paris;

Au siège social et dans les agences et succursales des établissements suivants: Crédit lyonnais, Comptoir national d'escompte de Paris, Banque nationale pour le commerce et l'industrie, Crédit industriel et commercial, Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France.

Les obligations ne produisent plus d'intérêt à partir du jour fixé pour leur remboursement.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 23 septembre 1952.*)

Manufactures des Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.946.130.000 F

1 *bis*, PLACE DES SAUSSAIES, PARIS (8e)

R. C.: Seine 98286.

Obligations 5 3/4 0/0 1948.

La Compagnie de Saint-Gobain ayant, en conformité du droit qu'elle s'est réservé lors de l'émission, procédé au rachat en Bourse des obligations dont l'amortissement était prévu pour le 1er août 1953, il n'a pas été effectué de tirage au sort.

Les obligations amorties en 1949 ont été intégralement remboursées.

CHARBONS TOUFFLIN

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 110.250.000 F

SIÈGE SOCIAL: 11 *bis*, RUE ROQUÉPINE, PARIS (8e)

Emprunt obligataire de 4 1/4 0/0 1944.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse des obligations 4 1/4 0/0 1944 nécessaires à l'amortissement prévu pour le 1er août 1953 conformément au tableau publié au *Journal officiel* du 4 octobre 1944.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements précédents ayant été effectués par voie de rachat, il n'existe pas de numéros à rembourser.

Compagnie Générale des Industries Textiles

Société anonyme des établissements Allart, Rousseau et Cie.

CAPITAL: 400.250.000 F

SIÈGE SOCIAL: 74, BOULEVARD DE PARIS, ROUBAIX

R. C.: Roubaix 6726.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 480 obligations 4 1/4 0/0 1944 dont le neuvième amortissement est prévu pour le 20 juillet 1953.

En conséquence, aucun tirage n'a été effectué en juin 1953.

Liste de rappel des obligations 4 1/4 0/0 1944 sorties en 1945 et non encore remboursées.

2.431 à 2.440

Compagnie Commerciale et Industrielle du Midi

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 105.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 14, RUE ROQUÉPINE, PARIS (8e)

R. C.: Seine n° 118472.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, cette société a procédé au rachat en Bourse de 100 obligations 4 1/4 0/0 1943 dont le huitième amortissement est prévu pour le 1er août 1953.

En conséquence, aucun tirage n'a été effectué en juin 1953.

Les amortissements précédents ont été réalisés par voie de rachats en Bourse.

Compagnie Bordelaise des Produits Chimiques

28, PLACE GAMBETTA, BORDEAUX

CAPITAL SOCIAL: 700.000.000 DE FRANCS

R. C.: Bordeaux n° 1047 B.

Douzième tirage 1953,

Liste des obligations 4 1/2 0/0 1941 amorties.

Les numéros des obligations sorties au tirage du 19 juin 1953 sont remboursables à partir du 10 août de la même année avec le coupon 25 au 10 février 1954 attaché.

Ces numéros, ainsi que ceux des obligations sorties à des tirages antérieurs et non encore présentées au remboursement, figurent sur cette liste avec l'année de leur tirage.

La société a procédé, d'autre part, au rachat en Bourse de 20 obligations pour parfaire l'amortissement.

TAUX DE REMBOURSEMENT

1952 - 11e tirage, coupon 23 attaché.
1951 - 10e tirage, coupon 21 attaché.
1950 - 9e tirage, coupon 19 attaché.
1949 - 8e tirage, coupon 17 attaché.
1948 - 7e tirage, coupon 15 attaché.
1947 - 6e tirage, coupon 13 attaché.
1946 - 5e tirage, coupon 11 attaché.
1945 - 4e tirage, coupon 9 attaché.
1944 - 3e tirage, coupon 7 attaché.

NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉES de remboursement.
2	1949	1.057	1953	2.022	1953
14	1953	1.062	1953	2.080	1953
33	1953	1.087	1952	2.088	1953
53	1953	1.097	1953	2.118	1947
65	1953	1.120	1953	2.140	1947
65	1953	1.148	1953	2.145	1944
90	1953	1.180	1953	2.149	1950
97	1953	1.181	1953	2.160	1952
117	1953	1.184	1953	2.182	1952
153	1952	1.185	1953	2.189	1953
171	1944	1.206	1950	2.219	1951
173	1947	1.207	1951	2.253	1953
191	1953	1.216	1953	2.301	1948
195	1953	1.229	1953	2.306	1953
200	1953	1.257	1953	2.323	1952
201	1952	1.263	1953	2.326	1953
212	1948	1.265	1948	2.338	1952
214	1953	1.270	1951	2.369	1953
232	1949	1.279	1947	2.376	1952
233	1949	1.324	1953	2.428	1953
238	1951	1.388	1953	2.437	1953
281	1952	1.404	1948	2.446	1953
317	1953	1.420	1953	2.456	1953
328	1953	1.431	1951	2.468	1953
341	1953	1.445	1953	2.520	1950
352	1952	1.471	1952	2.521	1949
355	1950	1.516	1953	2.536	1953
359	1953	1.521	1953	2.556	1953
369	1952	1.553	1953	2.566	1951
380	1953	1.583	1953	2.583	1953
386	1953	1.593	1950	2.656	1953
584	1953	1.619	1953	2.667	1953
599	1952	1.620	1953	2.691	1953
600	1953	1.622	1953	2.715	1953
611	1953	1.623	1950	2.755	1953
631	1953	1.635	1951	2.767	1952
642	1953	1.656	1953	2.768	1953
652	1953	1.664	1953	2.782	1953
683	1953	1.715	1953	2.784	1953
697	1953	1.738	1953	2.796	1953
748	1953	1.747	1953	2.634	1953
759	1952	1.763	1953	2.846	1953
768	1953	1.791	1952	2.851	1948
780	1953	1.792	1949	2.893	1953
797	1953	1.798	1953	2.931	1950
799	1953	1.838	1953	2.932	1950
828	1953	1.851	1953	2.981	1953
854	1953	1.881	1953	2.983	1952
873	1952	1.892	1953	3.002	1953
897	1951	1.914	1953	3.055	1953
898	1952	1.919	1953	3.069	1952
901	1952	1.930	1951	3.069	1952
909	1953	1.941	1952	3.098	1953
942	1948	1.963	1950	3.108	1952
948	1952	1.972	1953	3.115	1953
975	1952	1.976	1952	3.117	1953
986	1952	1.989	1952	3.122	1951
1.026	1952	1.990	1953	3.132	1952
1.050	1948	1.997	1953	3.136	1953
1.054	1953	2.013	1952	3.144	1950
3.161	1953	4.829	1951	6.299	1953
3.215	1951	4.855	1953	6.319	1953
3.218	1953	4.875	1953	6.322	1953
3.230	1953	4.884	1953	6.337	1952
3.231	1952	4.902	1953	6.355	1952
3.241	1953	4.918	1953	6.120	1952
3.244	1951	4.954	1953	6.138	1953
3.245	1953	4.972	1952	6.150	1953
3.248	1952	5.024	1952	6.178	1953
3.272	1951	5.027	1952	6.521	1952
3.292	1953	5.037	1953	6.542	1953
3.303	1953	5.085	1952	6.553	1953
3.314	1953	5.087	1953	6.571	1951
3.368	1953	5.095	1953	6.578	1952
3.414	1953	5.108	1952	6.612	1953
3.433	1953	5.135	1953	6.613	1952
3.444	1951	5.142	1953	6.654	1953
3.446	1953	5.148	1953	6.656	1951
3.460	1953	5.151	1953	6.677	1952
3.462	1953	5.155	1950	6.731	1953
3.467	1953	5.168	1952	6.742	1953
3.486	1953	5.172	1953	6.762	1953
3.514	1953	5.208	1953	6.769	1952
3.515	1953	5.229	1952	6.793	1951
3.523	1952	5.232	1953	6.794	1953
3.541	1953	5.233	1953	6.805	1951
3.555	1953	5.268	1953	6.814	1952
3.624	1953	5.280	1951	6.830	1948
3.626	1953	5.300	1953	6.844	1953
3.628	1953	5.331	1953	6.846	1953
3.634	1952	5.336	1953	6.877	1953
3.671	1953	5.359	1953	6.880	1953
3.716	1953	5.372	1950	6.888	1947
3.729	1953	5.383	1952	6.941	1953
3.759	1953	5.408	1952	6.957	1953
3.777	1953	5.437	1953	6.964	1953
3.779	1953	5.441	1953	6.987	1953
3.782	1953	5.444	1953	6.996	1953
3.787	1953	5.448	1953	7.022	1953
3.788	1953	5.464	1947	7.057	1953
3.818	1953	5.467	1947	7.083	1953
3.827	1950	5.473	1952	7.100	1952
3.839	1953	5.507	1953	7.120	1953
3.851	1953	5.509	1953	7.162	1952
3.873	1953	5.529	1953	7.185	1953
3.888	1953	5.530	1953	7.186	1946
3.910	1952	5.534	1951	7.201	1951
3.959	1952	5.544	1947	7.221	1953
3.966	1953	5.548	1953	7.226	1953
3.994	1953	5.559	1952	7.229	1952
4.007	1953	5.562	1953	7.232	1953
4.033	1952	5.570	1953	7.264	1953
4.114	1951	5.615	1951	7.290	1953
4.117	1953	5.649	1953	7.293	1952
4.127	1952	5.672	1948	7.335	1953
4.135	1953	5.673	1952	7.353	1953
4.146	1952	5.675	1953	7.362	1953
4.148	1953	5.692	1953	7.375	1953
4.190	1953	5.772	1953	7.406	1953
4.194	1953	5.795	1951	7.415	1953
4.212	1953	5.807	1951	7.421	1953
4.239	1952	5.816	1953	7.425	1953
4.248	1951	5.821	1953	7.439	1953
4.258	1952	5.838	1953	7.459	1953
4.269	1953	5.860	1952	7.521	1953
4.312	1953	5.871	1953	7.528	1953
4.313	1948	5.889	1952	7.533	1948
4.370	1953	5.928	1952	7.540	1953
4.412	1953	5.944	1953	7.541	1953
4.415	1953	5.952	1951	7.551	1951
4.429	1950	5.972	1953	7.579	1953
4.440	1952	5.983	1952	7.597	1953
4.442	1953	6.001	1953	7.614	1953
4.450	1951	6.006	1953	7.679	1953
4.479	1953	6.012	1953	7.741	1952
4.513	1953	6.028	1947	7.797	1953
4.523	1950	6.036	1953	7.810	1951
4.530	1953	6.039	1953	7.811	1953
4.534	1952	6.062	1947	7.832	1952
4.537	1953	6.081	1953	7.854	1951
4.547	1953	6.119	1953	7.855	1952
4.552	1952	6.163	1953	7.858	1953
4.589	1953	6.165	1953	7.865	1947
4.590	1951	6.179	1953	7.884	1952
4.596	1952	6.199	1953	7.910	1952
4.623	1953	6.216	1953	7.970	1953
4.653	1953	6.253	1953	7.987	1952
4.701	1953	6.263	1953	7.997	1952
4.720	1952	6.270	1952		
4.762	1953	6.275	1953		
4.782	1953				

CREDIT NATIONAL

pour faciliter la réparation des dommages causés par la guerre.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 735.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: A PARIS, 45-47, RUE SAINT-DOMINIQUE

R. C.: Seine 28531.

TIRAGE DU 1er JUILLET 1953

EMPRUNT FEVRIER 1942

Obligations de 2.000 F 3,50 0/0 (45e tirage).

L'obligation n° 537.445 sera remboursée par **1.000.000** de francs.

L'obligation n° 444.171 sera remboursée par **500.000** F.

Les obligations n°s 1.589.611, 1.589.668, 1.589.755 seront remboursées chacune par **100.000** F.

Les obligations n°s 1.306.026, 1.306.075, 1.306.136, 1.306.185, 1.306.372, 1.306.450 seront remboursées chacune par **50.000** F.

Les 12 obligations dont les numéros suivent seront remboursées chacune par **25.000** F:

1.987.104	1.987.209	1.987.417	1.987.658
1.987.170	1.987.213	1.987.455	1.987.697
1.987.199	1.987.382	1.987.570	1.987.818

Les 60 obligations désignées ci-dessous seront remboursées par **10.000** F:

Dans la série de 1.306.001 à 1.307.000, les 20 obligations dont le numéro se termine par **07** et par **46.**

Dans la série de 1.589.001 à 1.590.000, les 20 obligations dont le numéro se termine par **03** et par **61.**

Dans la série de 1.987.001 à 1.988.000, les 20 obligations dont le numéro se termine par **60** et par **68.**

Les 80 obligations désignées ci-dessous seront remboursées chacune par **5.000** F:

Dans la série de 1.014.001 à 1.015.000, les 40 obligations dont le numéro se termine par **06, 71, 88** et par **93,**

Dans la série de 2.138.001 à 2.139.000, les 40 obligations dont le numéro se termine par **57, 58, 76** et par **86.**

Les 6.837 autres obligations des séries de 1.000 titres dans lesquelles sont compris les numéros ci-dessus seront remboursées par **2.000** F, c'est-à-dire:

444.001 à 445.000	1.306.001 à 1.307.000	1.987.001 à 1.988.000
537.001 à 538.000	1.589.001 à 1.590.000	2.138.001 à 2.139.000
1.014.001 à 1.015.000		

Les obligations remboursables par des lots sont payables à partir du 1er août 1953; elles n'ont pas droit au payement du coupon en cours au moment du tirage et devront être déposées au Crédit national huit jours ouvrables avant que le payement en puisse être demandé.

Les obligations remboursables au pair sont payables lors de l'échéance du coupon en cours au moment du tirage, c'est-à-dire à partir du 1er novembre 1953; elles ont droit au payement de ce coupon.

La dernière liste des titres amortis et non remboursés de l'emprunt 3,50 0/0 février 1942 a été publiée au *Journal officiel* du 13 février 1953.

SOCIETE AGRICOLE DE ROQUEFORT

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 81.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 11, RUE SAINT-FLORENTIN, PARIS

R. C.: Saint-Affrique n° 131.

Obligations 6 0/0 1948 de 5.000 F.

LISTE NUMERIQUE

1° **Des 101 obligations amorties au cinquième tirage d'amortissement effectué le 3 juillet 1953** (la société a racheté 48 titres pour compléter cet amortissement);

2° **Des séries comprenant des obligations sorties antérieurement et non encore remboursées.**

NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.	NUMÉROS	ANNÉE de remboursement.
784 à 898	1950	1.987 à 2.116	1952	2.700 à 2.800	1953

Les obligations amorties au tirage du 3 juillet 1953 seront remboursables à partir du 15 août 1953.

ETABLISSEMENTS MARCESCHE & Cie

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 120 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 1, RUE DE LA CALE-ORY, LORIENT

R. C.: Lorient 11020.

Obligations 6 0/0 1948.

Cinquième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée au moment de l'émission, la société a procédé au rachat en Bourse de 138 obligations, épuisant l'annuité prévue au tableau d'amortissement pour le 1er septembre 1953. En conséquence, aucun tirage au sort ne sera effectué pour le cinquième amortissement.

Les amortissements antérieurs ont également eu lieu par rachats en Bourse.

CHAUX ET CIMENTS VALLETTE-VIALLARD

Vallette-Viallard frères et Cie.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 97.600.000 F

SIÈGE SOCIAL: CRUAS (ARDÈCHE)

R. C.: Aubenas n° 1219.

Obligations 6 3/4 0/0 1949.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé par voie de rachat en Bourse à l'amortissement prévu pour 1953, soit 100 obligations. De plus, pour employer la totalité de l'annuité d'amortissement, elle a racheté également en Bourse 15 obligations qui seront imputées sur le dernier tirage prévu au tableau d'amortissement.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

ENTREPRISES ALBERT COCHERY

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 480 MILLIONS DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 6, RUE DE ROME, PARIS

R. C.: Seine 284083 B.

Emprunt 6 0/0 1948.

Cinquième amortissement.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a procédé au rachat de 115 obligations 6 0/0 de 5.000 F 1948, à amortir le 10 août 1953.

Les quatre premiers amortissements ont également été effectués par voie de rachat en Bourse.

L'Immobilière de l'Energie Industrielle

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 5.000.000 DE FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

R. C.: Seine 281471 B.

Obligations de 1.000 F 6 0/0 1939.

Amortissement du 1er août 1953.

Les porteurs d'obligations 6 0/0 de 1.000 F (émission 1939) de L'Immobilière de l'énergie industrielle sont informés que l'amortissement du 1er août 1953 a été réalisé par voie de rachats en Bourse. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Numéros des obligations restant à rembourser.

NUMÉROS DES TITRES	ANNÉES de remboursement.	NUMÉROS DES TITRES	ANNÉES de remboursement.
2.111 à 2.114	47	10.526	47
7.481 à 7.490	47	12.241 à 12.250	46
8.427 à 8.429	47	21.273 à 21.277	46

PEIGNAGE DE TOURCOING

Société anonyme au capital de 72 millions de francs

Siège social: TOURCOING (Nord), 119, chaussée Berthelot

R. C.: Tourcoing 8201.

Obligations 4 1/4 0/0 1943.

Suivant faculté réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse les 310 obligations de 2.000 F nominal dont l'amortissement était prévu le 1er septembre 1953.

En conséquence, il n'a pas été effectué de tirage au sort.

Il ne reste actuellement aucune obligation à rembourser par tirage au sort.

SOCIETE ANONYME PHILIPS

« Eclairage et Radio »

au capital de 2.000.000.000 de francs entièrement versés

Siège social: 50, avenue Montaigne, a PARIS

R. C.: Seine n° 76380.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ses obligations 4 0/0 1945 de 5.000 F, la société anonyme Philips « Eclairage et Radio » a utilisé par rachats en Bourse la totalité de la somme prévue pour le service de l'emprunt, amortissement au 1er août 1953.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Le numéro 5.216 reste à rembourser sur l'amortissement de 1946.

BILANS

LA POPULAIRE RISQUES DIVERS

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

ENTREPRISE PRIVÉE RÉGIE PAR LE DÉCRET-LOI DU 14 JUIN 1938

CAPITAL SOCIAL : 80 MILLIONS DE FRANCS DONT 65 MILLIONS VERSES

(Porté à ce chiffre par l'assemblée générale extraordinaire du 13 mai 1953.)

Siège social : 128, rue de Rennes, PARIS (6e)

Registre du commerce: Seine 360993 B.

ETAT A-1

Bilan au 31 décembre 1952.

ACTIF		PASSIF	
A. — Capital social:		A. — Capital social:	
Capital social non appelé	20.000.000	Capital social: actions libérées de moitié	40.000.000
		Provision générale pour éventualités diverses	3.500.000
B — Placements:		B. — Réserves et engagements réglementés:	
IV. — Valeurs n'ayant reçu aucune affectation spéciale:		I. Réserve de garantie	1.190.806
1° Valeurs représentant des engagements pris envers les assurés et bénéficiaires de contrats	4.435.200	II. Engagements de la société envers les assurés et bénéficiaires de contrats (réserves techniques) (art. 149, 1° du décret du 30 décembre 1938):	
2° Autres valeurs	40.271.569	Opérations d'assurance directe, réassurances non déduites:	
C. — Créances et espèces:		b) Réserves pour sinistres restant à payer	556.500
Banques, chèques postaux	4.936.156	III. Autres dettes privilégiées et dettes immédiatement exigibles (art. 149, 2° du décret du 30 décembre 1938):	
Quittances de primes à recevoir et créances sur les agents et courtiers:		1° Dettes fiscales et autres dettes privilégiées	3.724.727
d) Primes à recevoir: quittances de moins de trois mois de date:		2° Dettes immédiatement exigibles (autres que prévues explicitement ci-après ou ci-dessus)	45.732
1. Primes nettes d'impôts et de commissions (art. 160 du décret)	543.359	C. — Dettes et provisions diverses:	
2. Impôts et commissions sur primes ci-dessus	121.457	Dettes en compte courant envers les cessionnaires et rétrocessionnaires	233.218
e) Primes à recevoir: quittances de plus de trois mois de date	352.888	Dettes diverses (créditeurs divers)	650.726
D. — Réserves techniques:		Provision pour annulation de primes et frais de recouvrement des primes arriérées	101.770
Réserves pour sinistres à payer à la charge des cessionnaires	22.260	Autres provisions pour annulation éventuelle de créances et pour variation éventuelle de la valeur des postes d'actif ou de passif:	
E. — Divers:		Provision pour impôts divers	7.719.013
Créances diverses (débiteurs divers)	28.967	D. — Résultats:	
Intérêts courus et non recouvrés (sur valeurs figurant à l'actif pour leur valeur en capital)	552.804	1. Excédents de recettes reportés des exercices antérieurs 3.441.441	
		2. Excédents de recettes de l'exercice 10.100.724	13.542.165
Total	71.264.657	Total	71.264.657

ETAT A-2 **Etat détaillé des profits et pertes de la société (exercice 1952).**

DEBIT			CREDIT	
1re PARTIE. — *Résultats des opérations d'assurances* (1).			1re PARTIE. — *Résultats des opérations d'assurances* (1).	
Sinistres payés		15.397.000	Primes émises, accessoires de primes et coûts de polices, nets d'impôts et nets d'annulations	48.856.508
Commissions échues		7.328.477	Part des réassureurs dans les sinistres payés	615.880
Primes cédées en réassurance		1.954.260	Réserves techniques à la charge des réassureurs au 31 décembre de l'exercice	22.260
Frais généraux et impôts à la charge de la société		3.609.223	Réserves techniques du 31 décembre de l'exercice précédent (réassurances non déduites) :	
Réserves techniques au 31 décembre de l'exercice (réassurances non déduites) :			*a*) Risques en cours	794.743
b) Sinistres à payer		556.509	*b*) Sinistres à payer	200.000
Réserve pour annulation de primes et frais de recouvrement des primes arriérées au 31 décembre de l'exercice		101.770	Réserve pour annulation de primes et frais de recouvrement des primes arriérées, au 31 décembre de l'exercice précédent	38.360
Réserves techniques du 31 décembre de l'exercice précédent à la charge des réassureurs		39.790	Autres éléments de crédit imputables aux catégories	624.936
3e PARTIE. — *Gestion générale.*			3e PARTIE. — *Gestion générale.*	
Perte sur réalisation de valeurs mobilières et immobilières		50.998	Revenus des valeurs mobilières	1.137.133
Impôts et taxes sur primes d'assurances directes :			Bénéfices sur réalisation de valeurs mobilières et immobilières	81.687
a) Versés	474.048		Revenus, intérêts et bénéfices divers	71.763
b) Dûs	3.092.477	3.566.525	Impôts et taxes sur primes d'assurances directes (annulations déduites)	1.954.389
Réserves ou provisions au 31 décembre :			Report des réserves ou provisions du 31 décembre de l'exercice précédent :	
Réserve de garantie		1.190.806	Réserve de garantie	721.784
Provisions diverses		7.719.013	Report ou reliquat des bénéfices des exercices antérieurs	3.441.441
Provision générale pour éventualités diverses		3.500.000		
Autres éléments de débit		4.855		
Solde créditeur (bénéfice de l'exercice)		13.542.165		
Total général		58.561.382	Total général	58.561.382

Répartition du solde créditeur.

Aux actionnaires à titre de dividende	2.000.000
A la disposition du conseil d'administration	1.254.216
Affectation à la réserve spéciale	10.287.949
	13.542.165

(1) Catégorie visée à l'article 137-10° du décret du 30 décembre 1938.

PUBLICITÉ

CONCERNANT

les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle

Signification publique.

Le procureur de la République près le tribunal de première instance de Colmar assigne Mme veuve Lutz (Ernest), née Marguerite Gisselbrecht, demandeur, demeurant à Ensisheim, actuellement sans domicile ni résidence connus, défenderesse, en déchéance de la puissance paternelle sur ses enfants mineurs.

Le demandeur cite la défenderesse dame Lutz, née Gisselbrecht, à comparaître devant la chambre civile du tribunal de première instance de Colmar, 10, place du Marché-aux-Fruits, constituée en chambre du conseil, le 28 novembre 1953, à dix heures, salle n° 61, pour entendre conclure :

Plaise au tribunal :

Déclarer la défenderesse déchue de la puissance paternelle à l'égard de tous ses enfants mineurs ;

Ordonner que les droits d'administration et d'usufruit des biens des enfants Lutz et notamment de la pension d'orphelins de guerre seront confiés à l'office départemental des anciens combattants et victimes de guerre du Haut-Rhin ;

Mettre tous les frais et dépens à la charge de la défenderesse.

Le délai pour répondre est fixé à trois semaines.

Le greffier de la chambre civile.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

CONFISCATIONS DE PATRIMOINES

(Loi n° 47-520 du 21 mars 1947, art. 19.)

Par jugement contradictoire du tribunal militaire permanent de Lyon en date du 2 juillet 1953, le nommé Couturier (Robert-Romain), né le 4 septembre 1921 à Lyon (2e), de Joseph et de Gardette (Maria), domicilié à Lyon, 15, rue Mercière, a été condamné à la confiscation de ses biens présents et à venir pour trahison.

Par jugement du tribunal militaire permanent de Paris en date du 6 juin 1953, le nommé Jeunet (Auguste-Louis), fils de Louis et de Dupont (Clotilde), né le 2 novembre 1907 à Roanne (Loire), demeurant à Lyon (Rhône), 55, cours Gambetta, a été condamné, contradictoirement, à la confiscation de ses biens présents et à venir, de quelque nature qu'ils soient, pour intelligences avec l'ennemi.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

Mme Cocu (Gisèle-Marie-Claire), née à Lavacquerie (Oise) le 12 septembre 1920, demeurant à Arvillers (Somme), épouse de M. Gustave-André Boudin, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique de Cocu celui de Pechon.

M. Cocu (Georges-Arthur-Eugène), né à Lavacquerie (Oise) le 22 avril 1925, demeurant à Beaucourt-en-Santerre (Somme), célibataire majeur, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique de Cocu celui de Pechon.

M. Cocu (Pierre-Casimir-Alfred), né à Lavacquerie (Oise) le 9 août 1926, célibataire majeur, demeurant à Beaucourt-en-Santerre, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique de Cocu celui de Pechon.

M. Cocu (Michel-Fernand-Louis), né à Lavacquerie (Oise) le 26 août 1928, demeurant à Thézy-Glimont (Somme), époux de Bernadette-Geneviève Boucquez, tant en son nom personnel qu'au nom de sa fille Laurence-Catherine-Anna Cocu, née à Thennes (Somme) le 27 octobre 1952, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique de Cocu celui de Pechon.

M. René Sghir, demeurant à Casablanca, 17, avenue Moinier, né à Casablanca le 31 mai 1923, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de sa fille Ghislaine-Mercédès, née à Mazagan le 21 septembre 1951, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Marseille.

M. Tran (Félix), né le 17 juillet 1915 à Nam Dinh (Tonkin), demeurant à Saigon, 233/12, rue Frère-Louis, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Thomas.

M. Jean-Claude Goldbaum, né à Paris le 1er mars 1925, demeurant à Paris, 6, avenue du Maine, étudiant en chirurgie dentaire, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Garreau.

M. Breuer (Hermann), né le 12 septembre 1921 à Vienne (Autriche), demeurant 216, rue Saint-Jacques, Paris (5e), dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Brener.

AVIS DIVERS

ANCIENNE COMPAGNIE FRANCO-ALGERIENNE

Obligations garanties.

(Service repris par l'Etat en exécution de la loi du 9 avril 1903.)

Le public est informé que le jeudi 6 août 1953, à quatorze heures trente, il sera procédé, dans les bureaux de la Banque de l'Union parisienne, 6 et 8, boulevard Haussmann, à Paris, au tirage au sort des obligations à rembourser au pair le 1er octobre 1952, savoir:

Ligne de Mostaganem à Tiaret: 802 obligations.
Ligne de Méchéria à Aïn-Séfra: 391 obligations.
Ligne de Modzbah à Méchéria: 89 obligations.
Ligne d'Aïn-Thizy à Mascara: 78 obligations.

8 juillet 1953.

Compagnie Française des Chemins de Fer de l'Indochine et du Yunnan

Emission de 178.000 obligations privilégiées 3 0/0 de 500 F auxquelles est affectée intégralement la garantie d'intérêts de 3.000.000 de francs allouée par la colonie d'Indochine, dont le versement est garanti par le Gouvernement de la République française.

(Lois des 25 décembre 1898 et 5 juillet 1901.)

Aux termes du décret n° 48-1683 du 20 octobre 1948, article 6, les 103e et 104e amortissements feront l'objet d'un tirage qui aura lieu à la Banque de l'Indochine, 96, boulevard Haussmann, à Paris, à quatorze heures trente, le 4 août 1953.

A ce tirage, il sera extrait de la roue 295 bulletins de séries représentant 2.950 obligations remboursables à partir du 1er octobre 1953.

ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

DECLARATIONS

(Décret du 16 août 1901.)

22 juin 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Association amicale des anciennes élèves des cours complémentaires,** 6, boulevard Gambetta, Noisy-le-Sec. But: entretenir les liens de camaraderie entre les anciennes élèves de l'école. Siège social: 6, boulevard Gambetta, Noisy-le-Sec.

23 juin 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Groupement français des nageurs de longues distances.** But: épreuves de natation. Siège social: A la Ville d'Arras, 1, rue de Compiègne, Paris.

23 juin 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Jiu-Jitsu-Club de Champigny-sur-Marne:** But: pratique du judo, Jiu-Jitsu, de la self-défense et de l'éducation physique. Siège social: 190, boulevard de Stalingrad, Champigny-sur-Marne.

23 juin 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Millau. **Service médical du travail de Saint-Affrique.** But: service médical dans les entreprises industrielles et commerciales. Siège social: 11, place Abbé-Bessou, Saint-Affrique.

23 juin 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **Comité Wizernois d'initiative et d'entr'aide.** But: organiser des fêtes, des spectacles récréatifs et sains; faire connaître Wizernes et venir en aide aux personnes les plus déshéritées de la commune. Siège social: mairie de Wizernes.

23 juin 1953. Déclaration à la préfecture d'Auch. **Amicale des apprentis de l'Isle-Jourdain.** But: organisation des loisirs, bibliothèque, vacances. Siège social: mairie d'Isle-Jourdain.

24 juin 1953. Déclaration à la préfecture du Finistère. **Comité local F. N. L. A. (Fédération nationale de lutte antituberculeuse) de Guilvinec.** But: défense des intérêts moraux et matériels des malades et anciens malades tuberculeux. Siège social: ancienne école de pêche, rue de la Gare, Guilvinec.

24 juin 1953. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **La Saint-Michel de Brie-Comte-Robert, hameau de Villemeneuve.** But: pratique de la gymnastique et des sports collectifs masculins et féminins. Siège social: chez M. Clot, Brie-Comte-Robert, hameau de Villemeneuve.

24 juin 1953. Déclaration à la préfecture de l'Yonne. **Société de chasse et de pêche de Boulainvillers.** But: assurer la location, l'aménagement, le gardiennage de la propriété du comte de Gontaut-Biron et de toutes les propriétés pouvant être louées ensuite. Siège social: chez M. Huet (Lucien), les Domats, Dicy.

27 juin 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Les Boutons d'or, Anglet, Quatre-Cantons.** But: éducation morale et artistique, culture de l'art dans les applications scéniques. Siège social: Bar Belin, Quatre-Cantons, Anglet.

27 juin 1953. Déclaration à la préfecture de Lille. **Football-Club monsois.** But: pratique des exercices physiques et notamment du football-association. Siège social: 273, rue de Gaulle, Mons-en-Barœul.

29 juin 1953. Déclaration à la préfecture de Constantine. **Société d'entr'aide aux indigents israélites hospitalisés.** But: venir en aide matériellement et moralement aux indigents de confession israélite hospitalisés. Siège social: 34, rue du Sergent-Atlan, Constantine.

29 juin 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Flour. **Comité des fêtes de Lieutades.** But: organisation des fêtes. Siège social: presbytère de Lieutades.

29 juin 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Muret. **Etoile bouliste de Noé.** But: développer les sports et les exercices de jeu de boules entre les sociétaires. Siège social: café Borret, Noé.

30 juin 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Limoux. **Société de jeux et loisirs de Roquetaillade.** But: distraire et instruire jeunes et vieux grâce à un ensemble de jeux variés. Siège social: salle communale, Roquetaillade.

30 juin 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Dunkerque. **Société amicale des sapeurs-pompiers de Méteren.** But: subvenir aux frais des fêtes et concours pour le perfectionnement du corps et secourir les membres actifs dans le besoin. Siège social: café Au Maréchal, 53, route Nationale, Méteren.

30 juin 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Bougie. **Association culturelle musulmane d'éducation et d'instruction de Beni Khiar.** But: éducation et instruction arabe et islamique parmi les enfants de la commune mixte de Guergour. Siège social: chez le président, Beni Khiar, commune mixte de Guergour.

30 juin 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Pamiers. **Comité permanent des fêtes de Montbel.** But: aider la municipalité de Montbel dans l'organisation matérielle de la fête nationale et locale. Siège social: mairie de Montbel.

1er juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Comité des fêtes de l'Isle-Adam-Parmain.** But: organisation des fêtes en collaboration avec les sociétés locales dans le but d'édifier une salle des fêtes. Siège social: mairie de l'Isle-Adam.

1er juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Pontarlier. **Société amicale des sapeurs-pompiers des Hôpitaux-Vieux.** But: subvenir aux frais des fêtes et concours ayant pour but le perfectionnement et l'instruction de la subdivision; resserrer les liens de confraternité qui doivent unir les membres de la subdivision. Siège social: mairie, Hôpitaux-Vieux.

2 juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Thonon-les-Bains. **Cercle des sports d'Evian.** But: pratique de la boxe et de l'éducation physique. Siège social: Magas-Bar, 7, rue de la Touvière, Evian.

2 juillet 1953. Déclaration à la préfecture de la Savoie. **Association entr'aide sociale de Tresserve « Mon Repos ».** But: mettre à la disposition des travailleuses, particulièrement des enseignantes et des infirmières fatiguées ou malades, une maison de repos et de soins. Siège social: « Mon Repos », Tresserve.

3 juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Bar-sur-Aube. **Société de chasse de Trannes.** But: répression du braconnage, protection du gibier, destruction des animaux nuisibles. Siège social: mairie de Trannes.

3 juillet 1953. Déclaration à la préfecture du Cher. **Société de chasse militaire de la garnison de Bourges.** But: exercice de la chasse à tir sur le terrain militaire qui lui est loué par l'administration des domaines. Siège social: cercle des officiers, caserne Condé, Bourges.

6 juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de la Flèche. **Les Castors de la Flèche.** But: aider à la construction d'habitations familiales, en partie par les futurs occupants, avec le concours et sous la surveillance de techniciens et entrepreneurs. Siège social: chez M. Guillebert (Jacques), professeur, 31, rue de Ceinture, la Flèche.

6 juillet 1953. Déclaration à la préfecture du Morbihan. **Association locale des aides familiales rurales de Rieux.** But: répartir le travail, s'occuper du payement des journées de l'aide familiale chargée d'aider la mère de famille à la campagne. Siège social: chez M. Gaudin, la Courberie, Rieux.

7 juillet 1953. Déclaration à la préfecture de la Charente. **Association des maires du canton de Mansle.** But: créer entre les maires adhérents, les liens de solidarité indispensable pour faciliter l'exercice de leurs fonctions, en vue de la défense des intérêts communaux et cantonaux. Siège social: hôtel de ville, Mansle.

7 juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Comité d'amélioration et de défense des intérêts du quartier Gheltz et Saint-Martin, Biarritz.** But: présenter aux autorités compétentes des vœux ayant pour objet l'amélioration du quartier. Siège social: 19, avenue Pasteur, Biarritz.

7 juillet 1953. Déclaration à la préfecture de Pau. **Société de chasse la Protectrice.** But: protection du gibier, repeuplement, répression du braconnage et destruction des nuisibles. Siège social: mairie de Maucor.

7 juillet 1953. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. **Association d'entr'aide du personnel municipal de Méricourt.** But: resserrer les liens entre les membres du personnel municipal. Siège social: mairie de Méricourt

9 juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Mamers. **Comité des fêtes du Creusot.** But: organisation d'une fête annuelle pour attirer les touristes dans la région des Alpes mancelles et de Fresnay-sur-Sarthe. Siège social: chez M. Buchot, 98, avenue Victor-Hugo, à Fresnay-sur-Sarthe.

9 juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Comité local des Castors de Neuilly-sur-Marne (Amicale Chacun son Nid).** But: coordonner et promouvoir un ensemble d'efforts permettant aux chefs de famille d'accéder dans le cadre des H. L. M. Siège social: 34, avenue du 11-Novembre, Neuilly-sur-Marne.

10 juillet 1953. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Compagnie Les Escholiers** (club artistique et social). But: organiser des activités artistiques pour procurer une aide matérielle aux déshérités. Siège social: 3, rue des Capucins, Lyon.

10 juillet 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Comité local des Castors d'Aulnay-sous-Bois.** But: coordonner et promouvoir des efforts permettant aux chefs de famille d'accéder dans le cadre des habitations à loyer modéré. Siège social: mairie d'Aulnay-sous-Bois.

10 juillet 1953. Déclaration à la préfecture de Lille. **Association religieuse des parents d'enfants à l'école communale.** But: collaborer avec l'école communale, officiellement neutre, dans le respect des consciences et de la foi des enfants. Siège social: 37, rue de l'Eglise, à Tourcoing.

11 juillet 1953. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **La Pétanque familiale,** habitations à loyer modéré. But: grouper les joueurs de pétanque des habitations à loyer modéré. Siège social: 96 *bis*, avenue de Lodève, Montpellier.

13 juillet 1953. Déclaration à la préfecture des Alpes-Maritimes. **Nemo.** But: pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social: hôtel Négresco, Nice.

20 juillet 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Les Amis de Fernand Gregh.** But: réunir les fonds nécessaires à l'achat de l'épée d'académicien de M. Fernand Gregh. Siège social: 7, boulevard du Palais, Paris.

MODIFICATIONS

18 juin 1953. Déclaration à la préfecture de police. **L'Association nationale des fonctionnaires logés administrativement (A. N. F. L. A.)** modifie ses statuts et transfère son siège social du 8, rue Chomel, au 14, rue Bleue, Paris.

30 juin 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Montbard. **L'Amicale de la jeunesse de Rouvray** transfère son siège social de l'hôtel de la Poste, Rouvray, à la mairie de Rouvray.

8 juillet 1953. Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. L'Harmonie La Lyre lauragaise change son titre, qui devient **Harmonie municipale La Lyre lauragaise,** et renouvelle son bureau. Siège social: salle de la mairie, Villefranche-de-Lauragais.

10 juillet 1953. Déclaration à la préfecture de la Loire. Le Groupement des commerçants de la Croix-de-l'Orme change son titre qui devient **Commune libre de la Croix-de-l'Orme.** Modification aux statuts et au conseil d'administration. But: aide aux vieillards. Siège social: café Barralon, 117, rue de Solaure, Saint-Etienne.

10 juillet 1953. Déclaration à la préfecture du Gers. **Association des chefs de famille du canton de Gimont.** Modifications aux statuts. Siège social: mairie, Gimont.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

AUTORISATIONS

(Décret-loi du 12 avril 1939.)

8 juin 1953. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de la Sarthe le 4 juillet 1953.) **Association des anciens combattants polonais en France** (section de Sainte-Jamme-sur-Sarthe). But: entr'aide et groupement des anciens combattants polonais. Siège social: chez M. Jastrzebski (Antoni), Sainte-Jamme-sur-Sarthe.

15 juin 1953. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la préfecture de police le 24 juin 1953.) **Association internationale des officiers radio-navigants pour la sécurité aérienne.** But: grouper les syndicats chargés de veiller à la sécurité aérienne sur le plan mondial; obtenir la représentation de la corporation des officiers radio-navigants au sein des organisations internationales réglementant la radio-navigation et les télécommunications aériennes. Siège social: 19, avenue du Général-Leclerc, Paris.

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.